



**HAL**  
open science

# La France et les Français dans la guerre d'indépendance américaine : phases et aspects d'un engagement singulier

Raphaël Franco

► **To cite this version:**

Raphaël Franco. La France et les Français dans la guerre d'indépendance américaine : phases et aspects d'un engagement singulier . Histoire. 2016. dumas-01459385

**HAL Id: dumas-01459385**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01459385>**

Submitted on 7 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



UFR Sciences humaines / Université Grenoble Alpes

*La France et les Français dans la guerre  
d'indépendance américaine : phases et  
aspects d'un engagement singulier*

par

**Raphaël FRANCO**

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Département : Histoire

Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos  
jours

*Sous la direction de M. Gilles BERTRAND*

**Année universitaire 2015-2016**





UFR Sciences humaines / Université Grenoble Alpes

*La France et les Français dans la guerre  
d'indépendance américaine : phases et  
aspects d'un engagement singulier*

par

**Raphaël FRANCO**

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Département : Histoire

Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos  
jours

*Sous la direction de M. Gilles BERTRAND*

*Année universitaire 2015-2016*

## ***Déclaration sur l'honneur de non-plagiat***

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à :

Le :

Signature :

## ***Remerciements***

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie M. Bertrand, professeur à l'université Grenoble-Alpes, pour ses précieux conseils et pour la ponctualité de ses réponses.

Je voudrais aussi remercier les membres de ma famille et mes proches amis pour m'avoir permis de réaliser le travail le plus complet possible.

# Sommaire

## PARTIE 1

<u>UN ENGAGEMENT PERSONNEL</u> .....	15
<u>CHAPITRE 1 – VERS L'INDÉPENDANCE AMÉRICAIN</u> .....	16
A - La politique de Greenville et ses conséquences.....	16
B - L'aggravation du conflit.....	19
C - De Lexington à la Déclaration d'Indépendance.....	22
<u>CHAPITRE 2 – LA FAYETTE ET LES REBELLES AMÉRICAINS</u> .....	26
A - Les motivations du marquis de La Fayette.....	26
B – Le premier voyage de La Fayette aux États-Unis.....	31
<u>CHAPITRE 3 – LES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-AMÉRICAINES</u> .....	37
A – La France au service des insurgés ?.....	37
B – Le traité d'alliance franco-américain.....	41
C – La campagne du Comte d'Estaing.....	44

## PARTIE 2

<u>L'INTERVENTION MONARCHIQUE</u> .....	50
<u>CHAPITRE 4 – LA MARCHÉ VERS LA GUERRE</u> .....	51
A – Constitution d'un corps expéditionnaire français.....	51
B – Composition et périple du convoi français.....	55
C – Rochambeau et Washington, les premières collaborations.....	61
<u>CHAPITRE 5 – LA CAMPAGNE DE 1781</u> .....	68
A – Français et Américains dans une situation critique : la recherche de renforts.....	68
B – Le déplacement du conflit vers la Virginie.....	74
C – La bataille maritime de la baie de la Chesapeake.....	80
D – Le siège de Yorktown.....	83
<u>CHAPITRE 6 – LA RÉOLUTION DU CONFLIT</u> .....	89
A – L'après-Yorktown : une indépendance imminente ?.....	89
B – Vers un traité de paix.....	93
C – Répercussions de la guerre.....	97

# *Introduction*

L'Angleterre est incontestablement, durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'une des plus grandes puissances mondiales. Cette puissance s'appuie sur différents facteurs. Ainsi, la monarchie anglaise est parvenue à installer une domination sur les mers du monde à cette époque. Pour parvenir à ses fins, l'Angleterre peut compter sur sa *Royal Navy*, dont la renommée est reconnue partout sur le globe. Dès lors, la couronne britannique va parvenir à construire un empire colonial englobant la plupart des continents connus. Parmi les « joyaux » de cet empire colonial, on retrouve les possessions d'Amérique du Nord. De 1607 à 1732, l'Angleterre va organiser son territoire américain en 13 colonies. Ces colonies sont marquées par un caractère très hétérogène ; en effet, il existe peu de points communs entre ces différentes régions. La puissance britannique va très largement utiliser ses colonies nord-américaines, très riches en ressources, pour établir un commerce florissant trans-Atlantique.

La France de l'Ancien Régime possède également un empire colonial important. Historiquement, la France a toujours eu des prétentions sur les territoires situés en Amérique. Les Antilles seront en partie colonisées par le Royaume de France. En Amérique du Nord, sera fondée la Nouvelle-France, colonie aux dimensions majestueuses. En effet, cette colonie s'étendait du Nord du Canada actuel jusqu'à l'actuel état de Louisiane. Dès lors, toute la région partant du fleuve Saint-Laurent, en passant par les Grands Lacs américains, puis descendant le long du fleuve Mississippi, appartenait à la monarchie française. Petit à petit, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France va voir ses possessions en Amérique du Nord réduire de taille de façon drastique. A la suite du traité d'Utrecht, en 1713, l'Acadie, située au Nord des territoires français d'Amérique, était cédée à la Grande-Bretagne. Plus tard, en 1763, le traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept Ans est une humiliation pour le Royaume de France. Ainsi, la France doit cette fois céder la Louisiane française aux Espagnols, territoire allant des Grands Lacs jusqu'au delta du Mississippi. Également, la région nommée Canada passe aux mains des Britanniques. Au final, le traité de Paris de 1763 marque la fin du premier empire colonial français.

Dès 1763, la France cherche à se venger de son ennemi héréditaire anglais qui est alors bien plus puissant et dominant qu'elle. Les différents ministres de Louis XV puis Louis

XVI mettront tous du cœur à mettre en place cette stratégie de revanche. Dans ce contexte, les différents événements marquant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la guerre d'indépendance américaine, permettront à la monarchie française d'avoir l'opportunité de faire chuter son adversaire.

Progressivement, alors que rien ne les unit à la base, les 13 colonies américaines vont passer par un processus d'assimilation puis de revendication de leur force. En effet, alors qu'à Londres la politique choisie est de maintenir un contrôle fort sur ses colonies nord-américaines, ces dernières supporteront de moins en moins l'autorité britannique. Pis encore pour la monarchie anglaise, les colonies se rendent compte qu'elles ont les capacités pour être autonomes et s'émanciper de la métropole. En réaction aux premiers mouvements contestataires des colonies, le Roi Georges III décide de durcir sa politique vis-à-vis des colonies. En faisant cela, il participe à la fondation d'une résistance de plus en plus forte des colonies, qui conduira à la révolution américaine. Le point de non-retour est atteint en 1774 avec la *Déclaration d'indépendance des États-Unis*, confirmant le conflit entre la métropole et ses colonies.

Une fois la révolution américaine débutée, les Américains se doivent de trouver des alliés pour mener à bien leur guerre d'indépendance. En effet, au moment de l'officialisation des hostilités, les rebelles américains ne peuvent absolument pas rivaliser avec la monarchie britannique. Alors que d'un côté, l'Angleterre s'appuie sur une présence militaire importante en Amérique, des soldats de métier et expérimentés ainsi qu'une marine redoutable, l'armée américaine affiche un tout autre visage. Pour ces insurgés américains, la résistance s'annonce très difficile. Pour mener ses troupes, Washington, désigné à la tête de l'armée américaine, ne peut compter que sur quelques milliers de colons volontaires prêts à se battre pour obtenir leur indépendance. Aussi, il convient de rappeler qu'ici les soldats sont pour la plupart des agriculteurs, des cultivateurs qui ont quitté leurs terres et leurs familles. Dès lors, certains désertent pour retourner chez eux, d'autres ne seront plus sûrs de leur volonté de combattre la métropole ...

Dans cette situation, les Américains vont désespérément tenter de se trouver des alliés de circonstance. C'est à ce moment-là que la France commence à s'intéresser au conflit américain, voyant peut-être une opportunité d'enfin obtenir sa vengeance sur les Anglais. De 1775 à 1778, la monarchie de Louis XVI va se montrer prudente et réservée à l'idée d'entrer réellement en guerre. Pendant cette période, ce sont alors des Français, s'engageant d'eux-mêmes aux côtés des américains, qui vont s'illustrer. En effet, sans attendre l'accord ou le

soutien du Royaume de France, de nombreux jeunes nobles français partent, dès 1775, en Amérique pour apporter leur aide au mouvement des insurgés Américains. Ces personnages sont motivés à la fois par le goût de l'aventure et d'une vie captivante, et par la volonté de défendre des intérêts pour lesquels ils pensent devoir combattre. Par la suite, entre 1778 et 1780, les relations diplomatiques s'intensifient entre la France et les 13 colonies, marquant l'entrée en jeu officielle de la monarchie française dans la guerre d'indépendance américaine.

Relativement à cette intervention, il est nécessaire de noter qu'elle est le fruit d'un opportunisme non caché de la part de la France. Les Américains ont montré qu'ils pouvaient mettre à mal l'empire britannique, et qu'avec l'aide de puissances européennes, ils pourraient obtenir la victoire finale. L'alliance se dessinant entre la France et les 13 colonies américaines est étonnante et remarquable. En effet, jusqu'alors, ils étaient adversaires, puisque les colonies américaines se battaient aux côtés des Anglais. Par exemple, lors de la guerre de Sept Ans, de nombreux affrontements ont opposé les 13 colonies au royaume de France. Dès lors, il apparaît que la réussite d'une telle coalition serait un fait notable. Également, il faut relever que la monarchie absolue catholique de droit divin entre ici en guerre aux côtés d'Américains, pour la plupart protestants, prônant la création d'une république, et combattant contre une autre monarchie européenne. Cela explique les nombreuses réticences de Louis XVI et de ses ministres à l'idée d'apporter leur aide aux Américains.

En ce qui concerne les travaux historiques concernant cette période et l'influence de la France dans la guerre d'indépendance américaine, beaucoup sont des biographies de personnages marquants. Rapidement, le marquis de La Fayette vient à l'esprit quand il s'agit de s'intéresser à cette époque. Ainsi, de nombreux ouvrages d'historiens portent sur La Fayette. L'intérêt historique de cette personnalité est probablement dû au rôle qu'il joua à la fois sur le continent américain et en France, en participant activement à la révolution américaine, tout autant qu'américaine. De manière générale, une importante partie de l'historiographie a étudié les liens transversaux entre ces deux révolutions, et la manière dont les événements nord-américains ont pu mener, dans une certaine mesure, à la révolution française. Également, l'étude de la marine française est un sujet privilégié par les historiens, que ce soit sur la période précise de l'indépendance américaine ou sur le règne de Louis XVI, de manière générale. Néanmoins, d'autres travaux ont aussi tenté de mettre en lumière le rôle joué par l'Espagne et les Provinces-Unies, souvent mis de côté, en comparaison avec l'intervention plus massive de la France.

L'un des objectifs du travail ci-dessous est de voir comment s'est bâtie l'alliance franco-américaine, et quels ont été les aspects de coopération entre les deux parties. Dans le même sens, l'enjeu est ici de montrer l'influence qu'à eue la France et les Français au cours d'événements capitaux de la guerre d'indépendance. On pense alors principalement aux batailles décisives de Yorktown et de la baie de la Chesapeake mais aussi à ce qui relève de la diplomatie, avec notamment l'exemple du symbole de la signature du traité de paix à Paris, en 1783. La France, en s'engageant auprès des Américains, cherchait à assouvir ses propres prétentions et à créer un axe d'entente majeur entre les États-Unis et elle.

Les sources concernant la période de la guerre d'indépendance américaine et le rôle joué par la France sont nombreuses. Ainsi, on relève l'existence d'environ 40 témoignages d'officiers ayant servi sous les ordres de Rochambeau, sur les 492 officiers de cette armée. Ces journaux ou mémoires portent soit sur la période précise allant de 1780 à 1783, soit sur la totalité de l'existence de ces individus. Ces récits permettent d'étudier en détail les aspects de l'intervention française. Également, ce sont des objets d'études essentiels pour comprendre l'état d'esprits des soldats français dans cette guerre. La plupart de ces travaux seront publiés à partir de 1880, et même avec une grande intensité entre 1880 et le début de la Première Guerre mondiale. Cette période rime avec la III<sup>e</sup> République française et la volonté de construire un récit officiel, notamment dans l'éducation des jeunes. Le but est, en effet, de mettre en valeur le rôle de la France dans l'histoire. Ici, l'intervention en Amérique apparaît comme une aubaine dans la construction de ce récit. Encore, on peut noter de possibles liens avec la constitution d'un empire colonial. Dès lors, mettre en valeur l'engagement français dans la guerre d'indépendance américaine peut s'apparenter comme une volonté de justifier la politique coloniale française, en mettant en lumière l'aspect « universalisme » de la France. Cela sert aussi à mieux faire comprendre l'intervention française du II<sup>nd</sup> Empire en Amérique, avec par exemple l'expédition au Mexique.

Une nouvelle approche de la question se développe notamment à partir de 1980, sur le thème des liens entre la révolution américaine et la révolution française. En France, sous l'impulsion de Gilbert Bodinier, et en Amérique, grâce aux travaux de Lee Kennett, on se rend compte que l'influence exercée par la révolution américaine sur la révolution française n'est pas, comme longtemps développé, aussi simple à comprendre.

La première source utilisée dans ce travail sont les *Mémoires militaires, historiques et politiques* de Rochambeau. Ces *Mémoires* sont en réalité composés de deux tomes distincts ; le premier couvrant la période allant de la naissance de Rochambeau jusqu'à

l'instauration de la Ière République Française et le second allant de septembre 1792 à la mort de Rochambeau en 1807. Ici, naturellement, seul le premier tome sera étudié. La volonté de Rochambeau est de coller à la réalité des faits, et l'extrait suivant montre quelle est la démarche qu'il a adoptée

La vérité doit être la base de l'histoire, j'ai dû n'écrire que sur ce que j'ai vu ou su d'une manière certaine. On trouvera quelques vides dans les tableaux que j'ai faits des quatre grandes guerres où j'ai eu quelque part dans le cours de ma vie. J'ai mieux aimé me taire que de rien hasarder contre ce premier principe de vérité et de fidélité dont on ne doit jamais s'écarter.

Dès lors, il semble que, bien qu'il ne soit naturellement pas historien de formation, Rochambeau a dans ses *Mémoires*, au moins en apparence, la volonté de conférer à son ouvrage une dimension historique. Son œuvre n'est pas un travail de style, Rochambeau n'étant pas un auteur. La pertinence de cette source pour un travail historique est confortée par le rôle que jouera le comte de Rochambeau dans la guerre d'indépendance américaine. En effet, grâce à ces *Mémoires*, nous avons accès au récit de l'homme placé à la tête du corps expéditionnaire français envoyé en Amérique. Une comparaison vient ici à l'esprit, avec l'ouvrage *De Bello Gallico* écrit par Jules César, qui dans le même état d'esprit, raconte les événements militaires au fur et à mesure qu'ils se déroulent.

Concernant le contexte d'écriture des *Mémoires*, Rochambeau explique qu'il écrivait « au jour le jour » les événements, avec la volonté de mettre par écrit ce qu'il observait. Son approche semble humble et honnête ; il n'apparaît pas qu'il cherche à se mettre outrageusement en valeur. De même, sa ligne directrice affichée est la recherche de la vérité historique.

La première publication de cette œuvre remonte à 1809, avec l'imprimeur Fain, situé à Paris. C'est l'un des principaux imprimeurs du Ier Empire. L'auteur de cette publication est Luce de Lancival, écrivain dramaturge et poète. Durant sa vie, il va beaucoup se consacrer à l'enseignement de la littérature, et il sera reconnu comme un grand pédagogue. En 1809, il bénéficie du soutien de Napoléon Ier, qui lui accorde des pensions pour l'écriture de ses pièces de théâtre. Il convient de noter que les *Mémoires* sont le seul travail de publication d'une source que Luce de Lancival ait accompli dans sa vie.

A partir de cette date de 1809, les historiens vont beaucoup se pencher sur le récit de Rochambeau, puisqu'il est l'un des personnages clés de l'intervention française en Amérique de 1780. Ainsi, dès que cela était possible, le document original était consulté. Depuis, les *Mémoires* de Rochambeau est une œuvre maîtresse pour les historiens de cette période.

D'autres récits de la part de soldats engagés dans l'armée de Rochambeau peuvent être mis en parallèle. Certains seront rapidement publiés en Amérique comme par exemple le *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale en l'année 1781 et campagne de l'armée de M. le Comte de Rochambeau*, par l'abbé Robin. Ce livre sera imprimé à Philadelphie dès 1782, et montre l'importance et le rayonnement qu'aura, dès le début, la présence française en Amérique. Dans le même sens, on relève un mouvement de traduction de récits et journaux français en anglais. En 1868, Samuel Abbot Greene traduit ainsi en anglais *Mes campagnes d'Amérique* de Philippe Guillaume, Vicomte de Deux-Ponts. Similairement, Thomas Balch se charge en 1881 de la traduction du témoignage de Maxime de Cronot du Bourg *Journal depuis mon départ de France 26 mars 1781 jusqu'au 18 novembre de la même année que l'Armée aux ordres de M. le Cte. De Rochambeau est entrée dans ses quartiers d'hiver*. Ces différents travaux de traduction permettent de rappeler le rôle de la France dans l'indépendance américaine.

La seconde source individuelle utilisée dans ce mémoire est le *Journal de campagne de Claude Blanchard, commissaire des guerres principal au corps auxiliaire envoyé en Amérique dans le commandement du lieutenant général Comte de Rochambeau*. L'approche semble similaire, au moins du point de vue du principe, à celle de Rochambeau. En effet, ici aussi, le but est d'écrire chaque jour les événements observés. C'est donc une écriture « dans le feu de l'action », avec un journal tenu à jour de façon quasi quotidienne. Blanchard explique qu'il a lui-même remis en ordre, réorganisé son journal, entre juin et juillet 1794. Il faut noter que Blanchard fut représentant à l'Assemblée législative française et qu'il fut destitué par le comité de salut public. Encore, il explique qu'il n'a pas procédé à des modifications de son texte, et que les rajouts qu'il a pu faire sont signalés. Blanchard n'a pas la prétention de rédiger un récit à valeur historique. Il raconte vouloir écrire pour lui-même, comme un passe-temps. On s'attend alors à un texte marqué par une sincérité et une honnêteté dans le propos, sans la présence d'artifices d'embellissement. L'objectif de Blanchard n'était absolument pas d'être publié. Ce sont ces derniers aspects qui permettent à cette source d'être au contraire une mine d'informations pour comprendre les aspects de l'engagement français en Amérique.

Des différences sont à noter entre le récit de Blanchard et celui de Rochambeau, ou même La Fayette. Ici, la vocation n'est pas d'être biographique puisque l'ouvrage couvre seulement une partie de la vie de l'individu, à savoir la guerre d'indépendance américaine. De plus, contrairement à Rochambeau, Blanchard ne revendique pas d'être une étude se voulant la plus historique possible. Enfin, la position occupée par Blanchard dans l'armée de

Rochambeau permet de changer la focale d'étude, en se concentrant sur un homme qui n'est pas reconnu comme l'un des héros de la fondation de la Nation américaine. La confrontation de ces deux sources permet donc de varier l'échelle d'observation.

A propos de la publication du journal de Claude Blanchard, des extraits furent d'abord publiés en 1869 par Maurice-Augustin Georget La Chesnais, petit-fils de Claude Blanchard, soit à la fin du Second Empire Français. Ces extraits sont une transcription exacte du récit de Claude Blanchard. Ce texte de 1869 fut traduit en anglais en 1876, mais le tirage aux États-Unis, étant très raffiné et donc cher, fut assez limité. Néanmoins, il va entraîner une reconnaissance en Amérique de l'intérêt historique de ce journal.

En 1881, à Paris, dans la librairie militaire de Dumaine, le texte original et complet est publié pour la toute première fois. Ici encore, on pourrait y voir l'influence de la III<sup>e</sup> République dans sa volonté de justifier sa politique coloniale et le rayonnement français à travers les âges.

Ce journal de Claude Blanchard est, dans l'ensemble, bien moins étudié que les récits de Rochambeau ou La Fayette. Alors que ces deux derniers participent à l'écriture d'un récit officiel, il faut relativiser l'emprise du contexte de la III<sup>e</sup> République, en ce qui concerne le témoignage de Blanchard. En effet, ce dernier constitue une approche de l'histoire « par le bas », par les individus. Or, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire politique était dominante et s'écrivait à travers les grands hommes et les batailles majeures. Les Annales, au XX<sup>e</sup> siècle, vont lourdement critiquer cette méthode, en faisant appel à de nouvelles sources. C'est seulement à partir des années 1980-1990, que l'histoire politique et événementielle acquiert de nouveau ses lettres de noblesse, en consentant à des mutations. Dans le contexte récent, l'étude du journal de Claude Blanchard prend ainsi tout son sens.

La troisième et dernière source individuelle sont les écrits du marquis de La Fayette. Ceux-ci sont regroupés sous le nom de *Mémoires, correspondances et manuscrits du général La Fayette, publiés par sa famille*. Au total, 6 tomes composent ces *Mémoires*. Dans cette étude, seuls les deux premiers tomes seront étudiés puisque ce sont eux qui couvrent la période et le thème traité. Le tome I débute de la naissance du marquis de La Fayette jusqu'à son premier voyage en Amérique de 1777 à 1779. L'année 1780 est également présente à l'intérieur de ce premier tome. Le tome II concerne quant à lui les années 1782, 1783 et 1784, soit jusqu'au troisième voyage de La Fayette aux États-Unis.

Concernant ces écrits, ils furent regroupés par le marquis de La Fayette en personne, après son exil pour fuir la Révolution Française. C'est donc de retour en France, en 1800, sous le Consulat et Napoléon Bonaparte, que La Fayette se met à l'œuvre. Il est alors encore largement marqué par les événements survenus depuis 1789. Si le marquis se décide à écrire ces *Mémoires* et faire un travail quasiment d'archivage, c'est parce que la demande lui est venue de la part des membres de sa famille et de ses proches amis.

Dans les *Mémoires, correspondances et manuscrits du général La Fayette*, sont compilés des notes, des papiers qu'a pu écrire le marquis au cours de sa vie. En plus des mémoires de La Fayette, on retrouve des extraits de discours et de nombreuses correspondances entretenues par le marquis entre la France et les États-Unis et inversement. Cependant, dans ce travail, seuls les mémoires seront analysés.

Contrairement à Rochambeau et à Claude Blanchard, nous n'avons pas affaire ici à un journal tenu et mis à jour quotidiennement. Cette source comporte ainsi plusieurs limites. Tout d'abord, elle se base, en plus des écrits, sur les souvenirs du marquis, ce qui pose la question de la véracité des propos, et peut parfois même donner lieu à des approximations. Également, comme cela est expliqué par La Fayette lui-même, de nombreux de ses écrits furent brûlés et détruits sous le régime de la Terreur. Malgré tout, grâce au recul historique lié à une écriture postérieure aux événements, ces *Mémoires* offrent une alternative et une autre approche, par rapport au journal de Claude Blanchard et aux *Mémoires* du comte Rochambeau.

Ces écrits furent publiés en 1837, à Paris, à titre posthume, le marquis de La Fayette étant mort en 1834. Le libraire est la famille Fournier à Paris, qui est également à l'origine de ces *Mémoires*. Si la famille a souhaité publier ainsi ces œuvres, c'est peut-être dans une volonté de réhabiliter la personne de La Fayette qui fut très vivement critiqué durant la Révolution Française. De même, cela permet au marquis de rentrer dans la postérité et d'offrir un témoignage de son époque et une matière à travailler pour les historiens.

On note que les correspondances du marquis de La Fayette, entre les États-Unis et la France, furent publiées en Amérique. Elles servent alors d'objet d'histoire et offrent une nouvelle preuve du rôle joué par la France et les Français dans l'indépendance américaine. Cette publication a permis, parmi d'autres, de faire du marquis de La Fayette un héros pour la nation américaine.

Le second type de sources, ici secondaires, est constitué de textes à visée institutionnelle. Effectivement, cette étude s'intéresse aussi à différents traités, essentiels à assimiler pour comprendre le rôle de la France dans la guerre d'indépendance américaine. Deux de ces traités furent signés le 6 février 1778 à Paris, officialisant l'aide de la monarchie française à la cause des rebelles américains. Leur intérêt est évident pour une telle approche puisqu'ils sont au cœur des raisons qui ont poussé la France à adopter une telle stratégie. Également, ils mettent en valeur les avantages que la monarchie française espérera tirer lorsque les colonies deviendront indépendantes. Ces deux traités sont dits *Traité d'amitié et de commerce* et *Traité d'alliance éventuelle et défensive*. Enfin, la dernière source est le *Traité de paix de Paris* de 1783 qui conclut la guerre d'indépendance américaine. Par ce traité, la géopolitique européenne se retrouve bouleversée, et ses répercussions sont semblables à celle du Traité de paix datant de 1763. De même, il marque, en principe, l'aboutissement de l'alliance franco-américaine.

Dès lors, pour cerner l'approche choisie dans ce mémoire, nous verrons de quelles manières se caractérise la présence française en Amérique durant la guerre d'indépendance des États-Unis. Ainsi en quoi cette présence a-t-elle eu une influence sur les événements ? Comment l'alliance franco-américaine s'est-elle construite et quelle a été son évolution pendant le conflit ? Dans quelle mesure la France est-elle à l'origine de la victoire américaine ? Quels personnages sont au cœur de l'engagement français en Amérique ?

Dans le but de répondre à ces questions, deux phases seront distinguées. La première, de 1775 à 1779, s'intéressera à la façon dont s'est modelé le combat des rebelles américains, à l'arrivée des premiers soutiens français dont La Fayette et à l'aspect diplomatique, foisonnant durant cet intervalle. La seconde période, de 1780 à 1783, est celle de l'intervention de la monarchie française. Elle est rythmée par la création d'un corps expéditionnaire français, qui s'illustrera notamment en 1781, année clé de l'engagement français en Amérique. Enfin, il s'agit de se pencher sur l'issue du conflit, et sur le rôle joué par la France à ce moment-là.

# *Partie 1*

## *Un engagement personnel*

## Chapitre 1 – Vers l'indépendance américaine

Afin de comprendre les enjeux de l'intervention française en Amérique, il convient de voir dans un premier temps comment s'est construit le mouvement de rébellion des 13 colonies, menant à la révolution américaine et, a fortiori, à la guerre d'indépendance américaine.

### *A - La politique de Greenville et ses conséquences*

La date retenue pour le commencement de la révolution américaine est l'année 1775, avec les batailles de Lexington et Concord. Néanmoins, il semble évident de s'intéresser aux années précédentes qui ont conduit à ce conflit. La révolution américaine a des racines dans la politique menée par la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Amérique du Nord, dès le début du XVIIIe siècle. Encore, des causes économiques et fiscales viennent s'ajouter pour créer un ciment de révolte et de cohésion parmi les colons britanniques.

Premièrement, nous pouvons remonter aux années 1763-1764 pour voir le début concret des événements pré-révolutionnaires. En effet, le 16 avril 1763, George Greenville est nommé Premier ministre britannique. La politique qu'il va mener à l'encontre des colonies américaines constitue le fondement qui conduira à la révolution américaine. Ainsi, en avril 1764, sous son impulsion, est adopté le *Currency Act*. Ici, le but de cette politique est de renforcer le contrôle britannique sur ses colonies nord-américaines et de rappeler la supériorité de la métropole. Par ce *Currency Act*, ou « Acte sur la monnaie » en français, on interdit aux colonies la possibilité d'émettre de l'argent papier. Cette réforme est à rapprocher de la situation de crise que connaît l'Angleterre, endettée de façon importante. Grâce à cette loi, Greenville espère un contrôle plus efficace sur la circulation des monnaies. Encore, la visée est de renforcer la valeur du livre sterling<sup>1</sup>. La même année est adopté le *Sugar Act*, dans un objectif de continuité. Là aussi, l'objectif est de faire rentrer des liquidités dans les caisses de la monarchie britannique. Cette loi sur le sucre prévoit d'augmenter les droits sur certaines marchandises à destination des colonies. Par exemple, la taxe d'exportation des marchandises partant du Royaume-Uni vers la Nouvelle-Angleterre se voit doublée pour passer à 5 %.

<sup>1</sup> - Bernard Cottret, *La Révolution américaine. La quête du bonheur (1763-1787)*, Paris, Perrin, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 2003), p. 49.

manœuvre permettait à la couronne de dégager un bénéfice d'environ 50 000 à 80 000 livres par année. Greenville, par ces mesures, va entraîner une première vague d'inquiétude chez les colons britanniques, qui commencent à craindre pour leurs propriétés privées, qui leur permettaient de vivre librement.

Par la suite, Greenville continua à mettre en place sa politique agressive et oppressante vis-à-vis des 13 colonies britanniques. Le point d'orgue du ministériat de Greenville est atteint au moment du *Stamp Act*. Ce *Stamp Act* est mis en place le 22 mars 1765, après l'accord des deux chambres et la promulgation officielle par le roi. Cet impôt prévoit la mise en place d'une taxe sur les publications. Cela oblige donc l'achat de timbres pour les journaux, les documents commerciaux, les pamphlets ... Encore une fois, le but est de ramener l'argent des colonies dans les caisses royales, qui ont définitivement besoin de liquidités.

Cette fois-ci, de premières réelles voix de mécontentement se font entendre. Les liens entre le Parlement anglais et les colonies commencent à être fragilisés. En effet, le *Stamp Act* est vécu comme une provocation, et il semble injustifiable aux yeux des colons. Ce sont notamment les assemblées des colonies qui s'élèvent. A titre d'illustration, la chambre basse de Virginie, réunie à Williamsburg en mai 1765, commence à semer des graines de révolte dans les esprits. Elle établit ainsi qu'elle devait avoir son mot à dire concernant les mesures et les impôts mis en place dans les colonies. Au final, l'assemblée de Virginie fut la première à demander le retrait du *Stamp Act*. Dans le même sens, des mouvements organisés commencèrent à apparaître dans toutes les colonies pour rejeter le *Stamp Act*, vu comme une réelle démonstration de l'arbitraire de la couronne royale ; le même arbitraire dont les premiers colons britanniques avaient tenté de fuir en migrant vers le continent nord-américain.

Ces vagues de contestations menèrent à la création d'une véritable organisation de lutte, que l'on nomma *Sons of Liberty* (les Fils de la Liberté). Ces groupes rassemblent principalement des artisans locaux et des marchands et négociateurs possédant une fortune assez faible<sup>2</sup>. Ces mouvements se cristallisèrent notamment à Boston au mois d'août 1765. Ainsi, on assista à des émeutes, des pillages, des incendies volontaires, en signe de contestation envers la politique menée par la métropole. A la suite de Boston, ce furent de nombreuses villes américaines qui connurent les mois suivants des agitations. Souvent, les agents chargés de récolter les taxes sur les timbres étaient les cibles. Il convient de noter que la foule est rarement violente au point de tuer ces agents ; on se limite souvent à créer la peur

<sup>2</sup> - Jean-Michel Lacroix, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, (1<sup>ère</sup> éd. 1996), p. 69.

par un mouvement de masse. Pour répondre à ces événements, Londres tenta d'abord la voie diplomatique, en engageant par exemple le dialogue avec Sir Francis Bernard, le gouverneur de la colonie du Massachusetts. Cependant, les foyers de contestations étaient déjà clairement établis, notamment à New-York qui constituait le bastion des Fils de la Liberté. La tension continua à augmenter lorsque les colonies décidèrent du boycott des produits en provenance de la Grande-Bretagne.

Au mois d'octobre 1765 se tint à New-York ce que l'on nomma le *Stamp Act Congress*. Cette grande assemblée regroupa des émissaires en provenance de 9 colonies (seules la Virginie, la Géorgie, le New Hampshire et la Caroline du Nord ne participèrent pas à cette réunion). On peut noter qu'il s'agit là de la première réunion intercoloniale en Amérique du Nord depuis l'année 1754<sup>3</sup>. Du 7 au 25 octobre, des débats eurent lieu à New-York aboutissant à une déclaration demandant le retrait du *Stamp Act*. Néanmoins, la fidélité à la couronne britannique ne fut absolument pas remise en cause durant ce Congrès. On réclame ainsi une égalité de traitement avec les sujets habitant la métropole, et on s'oppose naturellement aux décisions prises par le Parlement anglais. Cela mène à une crise à Londres, qui est en décalage avec la vision des colons. En effet, pour les Anglais, les colonies servent à faire prospérer la métropole. Il leur semble donc naturel que les colonies de l'Empire britannique participent à un effort financier, censé bénéficier à Londres. Pour équilibrer les débats au Parlement, certains députés étaient favorables aux revendications des colons nord-américains, dont le combat leur semblait légitime. Dans le même temps, des personnalités comme Benjamin Franklin étaient présentes à Londres pour défendre les desseins des 13 colonies. Greenville fut quant à lui démis de ses fonctions en juillet 1765.

Au final, l'addition de ces différents facteurs mena à l'abrogation du *Stamp Act* en 1766, donnant ainsi raison aux colonies. C'est sous le ministère Rockingham, succédant à Greenville, que cette décision fut prise. Néanmoins, Londres ne s'avoua pas vaincu puisque l'on profita de l'abolition du *Stamp Act* pour mettre en place le *Declaratory Act*. Si cette nouvelle loi n'inquiéta pas les colons, persuadés de sortir gagnants de ce conflit, elle permit au roi et au Parlement de mettre au clair leur supériorité de jugement sur les assemblées coloniales. On relève dans le texte du *Declaratory Act* que les colonies « ont été, sont, et par droit doivent être placées sous l'autorité et la tutelle de la Couronne impériale et du Parlement de Grande-Bretagne »<sup>4</sup>. Toutefois, cette crise est dans l'ensemble minimisée par le pouvoir londonien qui n'a en aucun cas pensé que ces événements pouvaient porter les germes d'un

---

<sup>3</sup> - *ibid.*

<sup>4</sup> - *ibid.*

futur conflit armé et généralisé et d'une révolution. Dès lors, malgré le remplacement de Greenville à la tête du gouvernement, les britanniques persistent à mener une telle politique vis-à-vis de ses colonies américaines.

### ***B - L'aggravation du conflit***

A la suite des événements de 1765, le gouvernement britannique continue à chercher des solutions pour remédier à sa dette, pour dégager des revenus. Ainsi, en 1767, le chancelier de l'Échiquier britannique, soit le ministre des finances et du trésor, fait voter par le Parlement ses *Townshend Acts*. Ces derniers prévoient de nouvelles taxes sur l'importation de marchandises en Amérique, comme le thé, le verre, le plomb ou encore le papier. Naturellement, ces nouvelles réglementations sont contestées par les colons. Par exemple, on reprend le slogan de James Otis « Pas d'impôts sans représentation ». Dès lors, on constate que la ligne politique des colons n'a pas changé ; on ne comprend pas qu'on puisse les taxer sans qu'ils n'aient de représentants au sein du Parlement britannique. Au mois de mai 1768, la foule bostonienne défendit violemment John Hancock, accusé par les douanes britanniques de fraude dans son commerce maritime. Les services de renseignements français notent « Cette conduite a tellement provoqué le peuple qui s'était amassé sur le port que le contrôleur, le collecteur et son fils ont été rudement lapidés pendant la dispute »<sup>5</sup>. La « résistance » américaine s'organise alors autour de deux points : le boycott des produits britanniques et le recours à la contrebande. Ce boycott fut dans l'ensemble très efficace puisqu'il fit déjouer les plans de Londres. En effet, le gouvernement britannique espérait gagner environ 40 000 livres par an grâce aux *Townshend Acts* mais les bénéfices ne furent finalement que de 300 livres annuels. Sous une telle pression et pour la seconde fois, la métropole fut forcée de faire marche arrière et d'annuler ces *Townshend Acts* sauf la taxe portant sur le thé.

La fin de l'année 1768 et l'année 1769 sont marquées par une paix relative, et une diminution des tensions entre les colonies et la métropole. Cependant, cette situation ne devait pas durer puisqu'à partir de 1770 les violences reprennent. En effet, dès janvier 1770, sous l'impulsion de Samuel Adams, des commerçants soupçonnés d'importer des produits anglais, et donc de ne pas respecter le boycott, sont pris à parti par la foule de Boston. Encore, les

<sup>5</sup> - Bernard Cottret, *op. cit.*, p. 88.

troupes britanniques, situées à Golden Hill dans la colonie de New-York, sont également menacés par les colons.

Le premier événement marquant du conflit à venir entre la couronne royale et les 13 colonies est ce que l'on nomme le « Massacre de Boston ». Ainsi, le 5 mars 1770, sur King Street, les soldats britanniques ouvrent le feu sur la population tuant sur le coup trois personnes et blessant à mort deux autres hommes. Cet incident sera très rapidement utilisé par les colons, et notamment Samuel Adams pour servir leurs propos. Le massacre de King Street sera perçu en Amérique du Nord comme la représentation concrète de la tyrannie qu'impose le pouvoir londonien depuis quelques années. Les cinq victimes de ce tragique événement seront considérées par les colons comme des martyrs et des héros. Leur image fut utilisée, de façon célèbre, par Paul Revere dans des gravures représentant le 5 mars 1770<sup>6</sup>. Dans son œuvre appelée *Massacre sanglant de King Street*, Revere sacrifie quelques détails historiques pour mettre en avant la cruauté et le sang-froid des troupes britanniques. Malgré ce marquant affrontement, Lord North, nouveau premier ministre de Grande-Bretagne, persista dans sa volonté de taxer le thé coûte que coûte.

Le *Tea Act*, voté en mai 1773 par le Parlement britannique, permettait d'aider la Compagnie des Indes orientales, qui était dans une situation de crise en Inde. Grâce à cette loi, la Compagnie était exemptée des droits sur le thé importé en Grande-Bretagne. Cela lui permit de faciliter son commerce avec l'Amérique du Nord. Concrètement, le Parlement anglais venait d'offrir à la Compagnie des Indes orientales le monopole du commerce du thé avec les 13 colonies. Cette réglementation eu comme conséquence la baisse du cout du thé anglais importé en Amérique du Nord. Ainsi, le thé anglais devenait moins cher que le thé hollandais importé en contrebande<sup>7</sup>. Cela entraîna un mécontentement important de la part des marchands des colonies qui dénoncèrent une concurrence déloyale, craignant à terme la ruine.

Les conséquences du *Tea Act* furent importantes puisqu'elles menèrent à la fin de l'année 1773 au *Boston Tea Party*. Ainsi, si l'année 1773 fut marquée par une forte résistance et protestation de la part des colons, le paroxysme fut atteint en décembre de cette même année avec un acte hautement symbolique. En effet, le 16 décembre 1773, la foule, haranguée par Samuel Adams et John Hancock, décida de passer à l'action. Des colons, déguisés en indiens, et guidés par Samuel Adams, montèrent à bord de trois bateaux de la Compagnie des Indes orientales et déversèrent les contenus des caisses de thé directement dans l'Océan. Au total, plus de 340 caisses de thé furent perdues par la Compagnie. Si les colons, notamment à

---

<sup>6</sup> - Voir illustration 1.

<sup>7</sup> - B. Cottret, *op. cit.*, p. 115.

Boston, entreprirent de telles actions, il convient de noter que tous n'étaient pas unis dans la lutte contre la couronne. Ainsi, on remarque des divisions sur le degré d'engagement pour le combat contre la tyrannie anglaise mais également sur les moyens d'action. C'est le comportement du gouvernement et de la couronne britannique qui va donner aux colonies le ciment de leur solidarité, de leur coopération. Au mois de février 1774, le général Gage, alors commandant en chef de l'armée britannique en Amérique, comprend les enjeux à venir dans les années qui suivent en écrivant « Le moment est venu de savoir si les provinces continueront d'être des colonies britanniques ou si elles deviendront des États indépendants et séparés »<sup>8</sup>.

Le *Boston Tea Party* fut pris par la couronne britannique comme un défi. Dès lors, la réponse se devait d'être sévère. Ainsi, de mars à juin 1774, 5 lois furent validées par le Parlement britannique. La première prévoit la fermeture du port de Boston, jusqu'à ce que les dommages causés soient remboursés. La seconde loi permet au roi d'accentuer son influence sur la colonie du Massachusetts, puisqu'il nommera lui-même les membres du conseil de la colonie. Le troisième point indique que les procès les plus importants concernant des colons pourront être exportés et jugés dans la métropole. Aussi, les colonies sont contraintes à accueillir les troupes britanniques dans leurs bâtiments inoccupés. Enfin, fut voté le très impopulaire *Quebec Act*. Ce dernier modifia le statut du Québec en rétablissant dans cette région les lois civiles françaises et en reconnaissant la religion catholique. Autrement dit, il empêche aux colons protestants de prétendre à une extension des frontières vers le Nord, vers la région des Grands Lacs. Ces mesures, très impopulaires en Amérique du Nord, furent qualifiées d'*Intolerable Acts* par les colonies. Ces *Acts* sont un mauvais calcul pour Londres qui offre là la possibilité aux colons de se soulever de façon unifiée pour démonter la tyrannie royale. En effet, des comités locaux se multiplient dans les 13 colonies et on assiste à la création de groupes insurrectionnels de mieux en mieux organisés et prêts à coopérer entre eux. Des premiers congrès apparaissent dans les différentes provinces du Nouveau-Continent. De plus en plus, les colonies développent la possibilité de créer un congrès rassemblant les 13 colonies.

Le soulèvement de plus en plus net des colons mena à la réunion d'un Premier Congrès Continental, le 5 septembre 1774 à Philadelphie. 55 représentants en provenance de toutes les colonies, sauf la Géorgie, se réunirent ainsi. Chaque député présent au Congrès tente de défendre ses intérêts locaux. Durant les débats, on remarque la création de deux

---

<sup>8</sup>- *ibid.* p. 117.

mouvements de pensée au sein du Congrès. En effet, on a d'un côté les radicaux comme Samuel Adams qui sont hostiles à toute autorité britannique et qui prônent la création d'un gouvernement indépendant. D'autre part, se trouvent les modérés, les conservateurs qui souhaitent rester fidèle à la couronne, et qui sont prêts à négocier avec le Parlement. Les députés réclament les mêmes droits que les Anglais et affirment le maintien du boycott des produits britanniques. Finalement, le Congrès Continental de Philadelphie est dissous le 26 octobre. On peut retenir que la rupture avec la couronne britannique n'est pas encore totale, et que l'idée d'indépendance n'est pas à « l'ordre du jour » parmi la plupart des colons. Il faudra une nouvelle volonté de démonstration de force de la part de la Grande-Bretagne pour que cette possibilité soit ouvertement envisageable.

### ***C - De Lexington à la Déclaration d'Indépendance***

Le conflit opposant les 13 colonies à la Grande-Bretagne prend une nouvelle tournure en 1775. En effet, c'est à partir de cette date que les armes sont utilisées par les deux camps pour parvenir à leurs fins. De 1775 à février 1776, on assiste ainsi à ce que l'on nomme la campagne de Boston.

En avril 1775, Gage, commandant en chef des armées britanniques d'Amérique du Nord, envoie 800 hommes à Boston pour pacifier le Massachusetts et calmer les ardeurs de la ville. Néanmoins, le but premier de cette manœuvre était de s'emparer d'un dépôt d'armes constitué par les colons, à Concord. Les Britanniques espéraient détruire rapidement ce dépôt d'armes qui constituait un danger pour leurs troupes. Paul Revere découvre ces manigances et décide de se rendre à Lexington pour y prévenir Samuel Adams et John Hancock. En effet, Gage avait prévu d'arrêter ces deux hommes, considérés comme les chefs de la résistance américaine. Grâce à l'action de Revere, les colons purent se préparer à l'offensive britannique et des fermiers furent mobilisés. Le champ de Lexington sera le lieu des premiers affrontements, le 18 avril 1775, puisqu'il est situé sur le parcours des troupes britanniques qui se dirigent vers Concord. Les miliciens tentèrent de résister à l'assaut des soldats anglais mais leur nette infériorité numérique les força à battre en retraite. Durant cette courte bataille, les colons perdirent 8 hommes. Par la suite, les Anglais continuèrent leur marche sur Concord.

Une fois arrivée à la ville, ils ne trouvèrent aucun dépôt d'arme ; l'action préventive de Revere a permis aux colons de Concord de cacher leur contrebande. Au North Bridge, l'armée de Gage tomba dans une embuscade et fut contrainte de battre en retraite. Finalement, les soldats britanniques décidèrent de se rendre à Boston. Durant ce repli, les colons harcèlent l'armée anglaise, lui faisant subir de lourdes pertes. Le bilan est de 73 morts et 174 blessés pour les Anglais et 49 morts et 39 blessés pour les Américains. On considère généralement cette date comme celle du début de la guerre d'indépendance<sup>9</sup>.

Les Anglais, réfugiés à Boston, déclarent la ville en état d'insurrection et doivent faire face à plusieurs revers. Dès le 10 mai 1775, le fort de Ticonderoga est pris par les américains, libérant en théorie la voie sur le Canada. Assiégés, les troupes britanniques stationnées à Boston tentèrent de mener des raids afin de pouvoir fuir la ville. La situation évolue finalement mi-juin lorsque les Anglais décident de fuir Boston en passant par le village de Charlestown. Ils sont attendus par les forces américaines. Ainsi, les 16 et 17 juin 1775 a lieu la sanglante bataille de Bunker Hill. Si au final les Britanniques parvinrent à leur objectif, le prix à payer était conséquent. En effet, les Anglais virent tomber au combat 200 de leurs hommes contre environ moitié moins pour le camp adverse. Le bilan total de la campagne de Boston est terrible pour les Anglais avec la mort de 1054 de leurs hommes contre 441 pertes américaines. Ces affrontements permirent aux colons de prendre conscience de leur force ; ainsi la voie de la guerre pouvait être une solution dans leur conflit avec la métropole britannique.

Un Second Congrès continental est ouvert à Philadelphie, le 10 mai 1775. De ce Second Congrès, les personnalités les plus connues sont Samuel Adams, Benjamin Franklin de retour de son voyage à Londres, Thomas Jefferson ou encore George Washington. Dès juin, pour défendre les intérêts des colons, on nomme George Washington chef de l'Armée dite continentale, à l'unanimité. Si la volonté était de se battre pour défendre leurs valeurs, les membres du Congrès adressèrent cependant une pétition de paix (« de la branche d'olivier ») à George III. Les revendications des colons sont alors clairement définies, et pour la première fois, l'autorité royale est dénoncée. Ainsi, le 6 juillet 1775, le Congrès annonce l'utilisation d'armes pour lutter contre la tyrannie britannique à travers la *Déclaration sur les causes et la nécessité du recours aux armes*<sup>10</sup>. En réponse, George III refuse toute discussion puisque l'existence du Congrès est basée sur l'illégalité. Selon lui, ce Congrès n'avait aucune autorité

<sup>9</sup> - André Kaspi, *Les Américains. 1, Naissance et essor des Etats-Unis, 1607-1945*, Paris, Points, 2014 ( 1<sup>ère</sup> éd. 1986), p. 116.

<sup>10</sup> - J.-M. Lacroix, *op. cit.*, p. 74.

pour négocier avec lui. Encore, George III rappela le devoir d'allégeance des colonies envers sa personne, et il nomma les Américains « rebelles ».

Au début de l'année 1776, Thomas Paine publie son célèbre pamphlet *Le sens commun*. Ce livre peut être considéré comme une « Bible » pour les colons. En effet, Paine justifie la révolte en critiquant fortement la monarchie et Georges III. Parmi ses arguments, il avance qu'il n'est absolument pas logique qu'une île comme le Royaume-Uni dirige un continent de la taille de l'Amérique. De plus, pour Paine, les colonies sont prêtes à l'indépendance, et à la formation d'une société propre. Son ouvrage est vendu à environ 150 000 exemplaires et il participe au façonnement des mentalités en faveur de l'indépendance. Il est indéniable que Paine a permis aux colonies de développer les prémices d'une unité nationale.

L'idée d'indépendance se fait encore plus pressante à la suite de la Déclaration des droits de l'état de Virginie, adoptée le 12 juin 1776. Rédigée par James Mason, elle est précédée par d'un *Bill of Rights* commençant par la phrase suivante :

Tous les hommes naissent naturellement et également libres et indépendants, et possèdent certains droits inaliénables dont ils ne peuvent pas, lorsqu'ils entrent dans l'état de société, priver ou dépouiller leur . Ce sont : la jouissance des la vie et de la liberté, l'accession à la propriété, la quête du bonheur et de la sécurité<sup>11</sup>.

Au sein du Congrès, on charge les délégués de Caroline du Nord, de Virginie et du Massachusetts de proposer l'indépendance des colonies. Une motion sera alors proposée par Richard Lee dans ce sens. On forme alors un comité comprenant 5 délégués et ayant la tâche de rédiger une déclaration d'indépendance. Ce « Comité des Cinq » rassemble John Adams, Benjamin Franklin, Thomas Jefferson, Robert Livingston et Robert Sherman. Le 2 juillet 1776, ils mettent à l'écrit un texte de motion adopté par toutes les colonies, sauf celle de New-York.

Le 4 juillet 1776, John Hancock, le président du Congrès, signe et vote la *Déclaration d'indépendance des États-Unis*<sup>12</sup>. Il ne faudra attendre que quelques jours pour que le New-York reconnaisse cet acte, lui conférant alors un aspect unanime. Cette déclaration est l'œuvre de Thomas Jefferson, alors avocat de 33 ans. Elle est le fruit de trois semaines de travail acharné, entre le 11 et le 28 juin 1776. Parmi ses influences assumées, Jefferson cite Hume, Locke et Montesquieu. Les grands principes de la *Déclaration* sont les suivants : contrat social entre le peuple et ses représentants, protection des droits naturels par

<sup>11</sup> - B. Cottret, *op. cit.*, p. 189.

<sup>12</sup> - Voir *Annexe 1*.

le gouvernement et devoir de révolte du peuple lorsque ces principes ne sont pas respectés. Ainsi, le peuple apparaît comme souverain.

Après avoir proclamé leur indépendance, l'union des 13 « anciennes » colonies doit la défendre en ayant recours aux armes. On entre alors dans une nouvelle phase du conflit, marquée par une réelle guerre pour l'indépendance. L'armée britannique apparaît menaçante auprès des Américains, qui se doivent de créer des alliances avec des puissances s'ils souhaitent l'emporter dans le conflit à venir. C'est dans ce contexte que la France et les Français rentrent en jeu.

## Chapitre 2 – La Fayette et les rebelles américains

A la suite de la Déclaration d'indépendance américaine, le conflit entre les insurgés américains et les Britanniques prit une nouvelle ampleur, avec l'internationalisation du combat. Ainsi, de nouveaux acteurs vont entrer en jeu. Pour la France, les premières aides vont venir de la jeune noblesse libérale, incarnée par excellence par le marquis de La Fayette.

### *A - Les motivations du marquis de La Fayette*

Lors des premières années du conflit entre les colonies américaines et la couronne britannique, la monarchie française va adopter une position attentiste et préfère ne pas encore prendre position. On remarque à l'inverse que très rapidement, l'opinion publique et une partie des intellectuels et penseurs français vont se montrer favorables et enthousiastes face à la révolte des colonies outre-Atlantique. Ainsi, avant de s'attarder sur le cas précis du marquis de La Fayette, il convient de s'intéresser à la façon dont le conflit américain est perçu en France, jusqu'en 1778.

On relève que le combat mené par les insurgés américains est vu de façon positive par l'opinion française, qui se réjouit de la tournure des événements<sup>13</sup>. Bien évidemment, cela peut s'expliquer par la volonté toujours tenace de se venger des Anglais, suite à la guerre de Sept Ans. Encore, l'exemple de l'installation de Benjamin Franklin à Paris est un facteur qui a permis à la France de s'intéresser aux événements outre-Atlantique. En effet, ce dernier est accueilli très favorablement au sein des salons aristocratiques et libéraux parisiens. De même, la presse, les loges maçonniques contribuent à rendre populaire le combat des insurgés américains.

L'un des cas les plus significatifs de l'engouement français pour la révolution américaine est celui du dramaturge français Beaumarchais. Ainsi, si entre 1775 et 1778 il écrit deux de ses pièces les plus connues, à savoir *Le barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*, il va aussi s'illustrer pour son engagement en faveur de la cause américaine. Dès septembre 1775, il entreprend en vain une action diplomatique auprès de Louis XVI et Vergennes pour

---

<sup>13</sup> - Jacques Debu-Bridel, *La Fayette, une vie au service de la liberté*, Paris, Del Duca, 1957, p. 22.

soutenir matériellement les insurgés. Loin d'être démotivé, il crée en juin 1776 une société dite « façade » pour acheminer en Amérique des matériels de guerre. A son apogée, sa société possédera 40 vaisseaux de transport. Cette organisation clandestine jouera un rôle essentiel lors de certaines victoires américaines contre la couronne anglaise. C'est dans ce contexte que La Fayette va se passionner pour la cause américaine.

Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, naît le 6 septembre 1757 dans le château familial à Chavaniac. Il est issu d'une famille noble et illustre d'Auvergne. Alors qu'il n'a même pas deux ans, son père décède au combat lors de la bataille de Minden, le 1 août 1759. Plus tard, à l'âge de 13 ans il perdit sa mère et sera donc orphelin. Malgré ces malheurs, l'enfance de Gilbert du Motier fut heureuse. Il s'est en effet épanoui dans le château de Chavaniac, et bénéficia d'une éducation libre, sans contrainte, inspirée de la philosophie rousseauiste. Dès son enfance, il fait preuve de courage, de témérité, et il ne sombrera jamais dans l'égoïsme ni dans les caprices habituels de la jeune noblesse. La Fayette poursuivra son éducation au collège du Plessis à Paris. Sa carrière militaire débute en 1771, lorsqu'à la fin de son parcours au collège, il intègre les mousquetaires Noirs du Roi. Par la suite, en 1774, lorsqu'il peut être marié, le jeune marquis épouse Marie Adrienne Françoise de Noailles. Très rapidement, il considérera la famille de son épouse comme sa propre famille, et il tissera de liens forts avec celle-ci.

A propos de cette enfance, La Fayette raconte dans ses mémoires comment sa personnalité s'est construite

Vous me demandez l'époque de mes premiers soupirs vers la gloire et la liberté; je ne m'en rappelle aucune dans ma vie qui soit antérieure à mon enthousiasme pour les anecdotes glorieuses, à mes projets de courir le monde pour chercher de la réputation. Dès l'âge de huit ans, mon cœur battit pour cette hyène qui fit quelque mal, et encore plus de bruit ...

Tout d'abord, on constate que La Fayette semble avoir très rapidement développé un goût de l'aventure, de la découverte, des voyages. Également, on retrouve les termes « gloire » et « liberté » qui définissent déjà les ambitions du jeune marquis. Néanmoins, tout cela est à relativiser, puisque ces *Mémoires*, écrits à posteriori, peuvent très bien être le fruit d'une volonté de mettre en valeur les qualités et les convictions de La Fayette. En effet, on imagine difficilement un enfant de 8 ans chercher avant tout la gloire, les honneurs. En revanche, l'ambition de découvrir et d'explorer le monde est plus tangible.

En 1775, sa carrière militaire le mène à Metz où son destin basculera<sup>14</sup>. En effet, c'est durant cette période qu'il rejoindra la franc-maçonnerie. De plus, il assiste le 8 août 1775 à un repas à Metz, sur invitation du comte de Broglie. Parmi les convives, se trouvait le duc de Gloucester, frère du roi George III . Durant le dîner, ce dernier défendit le combat des insurgés et critiqua les décisions prises par la couronne britannique. Cette date est retenue comme ce qui marqua la volonté du marquis de La Fayette de s'engager auprès des colonies américaines. Dans ses propres *Mémoires* il raconte « Jamais si belle cause n'avait attiré l'attention des hommes, c'était le dernier combat de la liberté [...] A la première connaissance de cette querelle, mon cœur fut enrôlé, et je ne songeai qu'à joindre mes drapeaux »<sup>15</sup>. On remarque ici que La Fayette s'engage en faveur des Américains au nom de la défense de la liberté. Il semblerait que ce dîner soit réellement l'élément déclencheur d'une prise de conscience de la part du marquis. Il est alors incontestable que, ironiquement, ce soit un membre de la famille royale britannique qui, indirectement, poussa La Fayette à se battre aux côtés des insurgés américains. Une nouvelle fois, le marquis se met relativement en valeur et relate son engagement de façon épique, voire romantique. Il apparaît alors comme un héros qui su immédiatement qu'il fallait aller à la rescousse des Américains.

Une fois sa décision prise, La Fayette a bénéficié de soutiens nombreux pour mettre à bien son projet. Si La Fayette, dans ses *Mémoires*, cherche à montrer qu'il a construit son voyage seul, et qu'il fut le premier à entreprendre un tel plan, la réalité historique est différente. En effet, on peut noter le cas du marquis de La Rouerie. Ce dernier possède des similitudes avec La Fayette ; tous les deux ont été initiés aux loges maçonniques, ils possèdent le même goût prononcé pour l'aventure ... Le marquis de La Rouerie s'engage ainsi dans l'armée américaine quelques temps avant La Fayette. Encore, Gilles Jean Marie Barazer de Kermorvan est l'un des premiers Français à rejoindre l'Amérique du Nord et les insurgés, en avril 1776. Ce dernier a été recommandé par Benjamin Franklin, puis par George Washington, après ses exploits sur le Nouveau-Continent. Tous ces personnages souhaitent, en combattant aux côtés des insurgés américains, faire leurs preuves.

Pour venir en aide aux insurgés américains, La Fayette va principalement s'appuyer sur l'aval du comte de Broglie. En effet, celui-ci possédait un réseau important de relations militaires à travers le monde, qui lui permirent d'assister La Fayette. Ainsi, le jeune marquis

---

<sup>14</sup> - Etienne Taillemite, *La Fayette*, Paris, Fayard, 1989, p. 20.

<sup>15</sup> - *Ibid.*, p. 22.

reçu l'aide d'un personnage essentiel, à savoir Johannes Kalb. Soldat allemand, Kalb se met au service de la couronne française. Il s'engage dans la diplomatie française, et va poursuivre entre 1767 et 1768 une mission secrète pour Choiseul. A la fin de cette mission, il pense que l'indépendance américaine est inéluctable. Fort de ces informations, le comte de Broglie va développer un projet personnel pour venir en aide à la cause américaine. Il proposa de se hisser au rang de « directeur politique et militaire »<sup>16</sup>. Pour Broglie, il était indispensable d'avoir la présence d'un homme de sa nature et de son importance, pour mener à bien les ambitions des insurgés. Sous son impulsion, il réussit à faire s'engager de nombreux français pour la cause américaine.

La Fayette sera mis en contact par Kalb avec Silas Deane, homme politique américain en voyage en France. Lors de cette rencontre, La Fayette, propose ses services à Deane, de façon gratuite, ce qui est plutôt rare pour les officiers de son époque. Le marquis relate cette entrevue dans ses *Mémoires*

En présentant à M. Deane ma figure à peine âgée de dix-neuf ans, je parlai plus de mon zèle que de mon expérience; mais je lui fis valoir le petit éclat de mou départ, et il signa l'arrangement. Le secret de cette négociation et de mes préparatifs fut vraiment miraculeux. Famille, amis, ministres, espions français, espions anglais, tout fut aveuglé

Au départ, Deane se montre méfiant vis-à-vis de ce jeune Français, qu'il considère presque encore comme un enfant, puisqu'il n'a que 19 ans. Au final, sous l'insistance de l'énergique La Fayette, qui se targue d'une fortune conséquence et de relations importantes, un accord est donc signé le 7 décembre 1776, précisant l'engagement du Français dans la guerre menée par les américains. Le jeune La Fayette est surveillé par la police française, car on le soupçonne à raison de vouloir secrètement venir en aide aux Américains. Également, sa famille commence à s'inquiéter de ses agissements. Pour parvenir à réaliser son voyage, La Fayette devra alors ruser, agir discrètement. De son projet, seuls le comte de Broglie, Deane, et quelques membres de sa famille semblent être au courant, comme il l'explique. De nouveau, il faut limiter l'enthousiasme de La Fayette, puisque sa mission ne fut pas totalement secrète. En effet, on imagine mal que des personnages comme le Roi ne furent pas mis au courant, comme nous le verrons. Le navire qui lui servira à la traversée de l'Atlantique est financé par le comte de Broglie. *La Victoire* comme il fut baptisé, est un navire d'une capacité de 268 tonneaux, équipé de 2 canons et de 30 membres d'équipage.

---

<sup>16</sup> - *Ibid.*, p. 25.

Quittant Paris le 16 mars 1777, La Fayette prit la direction de Bordeaux, abandonnant sa femme qui ne fut mise au courant que par une simple lettre. Il semble que cette lettre fut rédigée sous la pression du beau-père de La Fayette, le duc de Noailles. Une fois à Bordeaux, il apprend que le Roi l'ordonne de rejoindre Marseille. En effet, il décrit dans les *Mémoires* « Les lettres de ma famille furent terribles, et la lettre de cachet péremptoire : défense d'aller au continent américain sous peine de désobéissance; injonction d'aller à Marseille attendre de nouveaux ordres ». Cette lettre de cachet devait avoir un effet dissuasif et aurait dû faire renoncer à La Fayette ses projets . En allant à Marseille, le marquis pourrait ainsi rejoindre son beau-père. Finalement rattrapé, La Fayette feint de renoncer à son voyage pour les États-Unis, et abandonne *La Victoire*, laissée à Pasajes en Espagne. Cependant, en chemin pour Marseille, il se déguise et fausse compagnie à sa voiture, pour se rendre de nouveau à Bordeaux. Ici, il est mis au courant de l'existence d'un ordre d'arrestation à son nom portant le cachet du Roi. Kalb l'attendant à Pasajes se réjouit de la venue du jeune marquis, le 17 avril 1777. En effet, suite à cette ordre d'arrestation, le jeune marquis se devait de prendre la mer le plus rapidement possible, la situation devenant critique. Rejoignant ainsi *La Victoire*, La Fayette appareille pour le Nouveau-Continent le 26 avril 1777.

En ce qui concerne le rôle du Roi de France Louis XVI dans l'épopée de La Fayette, on note qu'il aurait secrètement supervisé lui-même les projets du marquis. En effet, il semblerait que ce soit le Roi qui ait fait passer un ordre secret à *La Victoire* pour qu'elle se rende en Amérique. Dès lors, l'idée d'une lettre de cachet indiquant l'arrestation de La Fayette aurait plutôt servi à « brouiller les pistes ». Ainsi, le Roi ne pouvant pas encore soutenir officiellement les insurgés usa du secret pour leur venir en aide et contrecarrer les ambitions britanniques. La volonté officielle du Roi d'interdire à La Fayette de quitter la France et d'obéir à son beau-père n'aurait été qu'un artifice, une ruse. Au final, on constate que l'aventure du marquis de La Fayette repose sur l'aide de personnes extérieures et de complicités qui sont la condition sine qua non de la réussite d'un tel dessein. Néanmoins, dans ses écrits, La Fayette se garde d'évoquer toute possibilité d'aide de la part de la monarchie ; cela a pour but de faire de lui un héros qui s'engagea malgré les pressions les plus terribles.

## ***B – Le premier voyage de La Fayette aux États-Unis***

Lors de son départ des terres espagnoles, *La Victoire* réussit à échapper aux croiseurs anglais est aux vaisseaux lancés à sa poursuite pour l'arrêter. La traversée fut ainsi dans l'ensemble paisible, sans trop de complications. Elle dura en tout 7 semaines. Lors du voyage, La Fayette s'occupa en apprenant l'anglais mais également en écrivant quotidiennement des lettres pour sa femme qu'il avait abandonnée. Dans une lettre datant du 7 juin 1777, il lui raconte : « Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté. Nulle ambition, nul intérêt particulier : en travaillant pour ma gloire, je travaille pour leur bonheur »<sup>17</sup>. Cette lettre est particulièrement significative de l'état d'esprit qui habite le jeune marquis, et révèle déjà sa personnalité, à l'âge de 19 ans. Son amour pour la cause américaine est clairement apparent, et ce, alors qu'il n'a encore jamais posé les pieds sur le Nouveau-Continent. On peut donc imaginer que La Fayette est tout à fait sincère lorsqu'il écrit cette lettre. Son charisme et sa capacité à mener des troupes apparaissent une première fois, lorsqu'à proximité des côtes américaines, il prend la parole et harangue ses troupes à la vue d'un corsaire inconnu. Son équipage se montre alors réceptif et prêt à suivre son leader dans les épreuves qui les attendent.

Le 13 juin 1777, l'ancre de *La Victoire* est jetée à South Inlet, situé légèrement au Nord de Georgetown, en Caroline du Sud. Lors du débarquement, il réunit ses officiers et leur fait prêter serment de vaincre ou périr. A son arrivée à Georgetown, il est accueilli par le major Huger. La ville servait alors d'arsenal aux milices géorgiennes. Par la suite, le marquis fit route vers Charlestown où un accueil favorable lui fut réservé. En effet, la population de la ville les considéra comme des aventuriers. Encore, le gouverneur Rutledge et ses officiers s'enchantèrent de l'arrivée des troupes de La Fayette. Muni de lettres de recommandations de Silas Deane, le marquis décida de faire route vers Philadelphie et le Congrès. Le 25 juin il entreprit donc son voyage, accompagné en outre de Kalb. Deux jours plus tard, à son arrivée à Philadelphie, La Fayette perdit rapidement l'enthousiasme qui l'habitait à son arrivée dans le Nouveau-Continent. En effet, l'accueil que lui réserva le Congrès fut plutôt inamical. Cela s'explique en partie par la période de guerre civile dans laquelle se trouvait la région et qui n'encourageait pas à se rendre favorable à l'arrivée d'étrangers

---

<sup>17</sup> - J. Debu-Bridel, *op. cit.* p. 30.

C'est dans ces circonstances qu'arriva M. de Lafayette; mais quoique intéressantes pour la cause, elles étaient peu favorables aux étrangers. Dégoûtés par la conduite de plusieurs Français, les Américains étaient révoltés de leurs prétentions ; l'impudence des aventuriers, la honte des premiers choix, les jalousies de l'armée, les préjugés nationaux, tout servait à confondre le zèle avec l'intérêt, les talens avec la charlatanerie

On note ici que La Fayette semble payer le prix de ses prédécesseurs français qui avaient des exigences trop élevées selon le Congrès et qui ne cherchaient que le profit, au dépend des ambitions américaines. Dans ce sens, La Fayette apparaît tout d'abord comme un autre étranger pour lequel il faut se montrer méfiant et distant pour les Américains. Cependant, petit à petit, le marquis français va obtenir la confiance des Américains. En ce sens, le premier voyage de La Fayette est fondamental puisqu'il inaugure le début de bonnes relations franco-américaines. Alors qu'avant lui, les Français s'engageant avec les insurgés étaient dans l'ensemble mal vus, à son arrivée sur le territoire américain il va permettre de modifier complètement la vision des Américains à l'égard des Français. Ce travail de La Fayette, se différenciant de ses prédécesseurs, est ainsi fondamental pour la bonne conduite d'une alliance franco-américaine.

Par son habilité diplomatique, La Fayette, au travers d'une lettre adressée au président Hancock, parvient à faire adopter une résolution au Congrès prévoyant « que ses services sont acceptés et qu'en considération de son zèle, de l'illustration de sa famille et de ses alliances il aura le rang et la commission de major général des Etats-Unis »<sup>18</sup>. C'est dans ce contexte que La Fayette rencontra pour la première fois le général Washington, alors âgé de 45 ans.

Dans une situation délicate après l'hiver 1776 – 1777 et d'un naturel austère, Washington se prit d'affection pour La Fayette. En parlant de Washington, ce dernier s'exprime

Un accueil affable et noble ne le distinguait pas moins. M. de Lafayette le suivit dans ses reconnaissances ; invité par le général à s'établir dans sa maison, il la regarda dès ce jour comme la sienne, et c'est avec cette simplicité que s'unirent deux amis dont les plus grands intérêts cimentèrent l'attachement et la confiance

On relève ainsi que très rapidement, une amitié forte se forgea entre les deux hommes. La Fayette fit comprendre à George Washington qu'il se trouvait ici pour servir les insurgés et pour se mettre entièrement à leur disposition. En outre, le fait que le jeune marquis abandonne

---

<sup>18</sup> - J. Debu-Bridel, *op. cit.* p. 35.

sa patrie et sa femme pour venir en aide à des insurgés dont il pensait le combat noble redonna du moral et de l'espoir au général américain. Le 13 août 1777, fort de cette amitié naissante, La Fayette s'engagea militairement aux côtés de George Washington. Ce dernier en profita aussi pour présenter ses 11 000 hommes au marquis. Les insurgés étaient alors mal vêtus et mal armés, et Washington était embarrassé de montrer des troupes dans un tel état à un officier français.

Toujours sous les ordres de George Washington, le jeune La Fayette connut rapidement son « baptême du feu ». En effet, le 11 septembre 1777 il participa à la bataille dite de Brandywine. Durant les affrontements, La Fayette, alors à la tête d'une petite troupe, se blesse en prenant une balle à la jambe. Le marquis, faible après avoir perdu beaucoup de sang, doit alors battre en retraite. Au final, la victoire fut un succès pour les Britanniques qui perdirent 89 soldats contre 300 du côté américain. Washington n'a alors d'autre choix qu'abandonner Philadelphie. Cette débâcle est racontée par les *Mémoires* de La Fayette

Transporté par eau à Philadelphie, M. de Lafayette y fut entouré de citoyens qu'intéressaient sa jeunesse et sa situation. Le même soir, le départ du congrès fut décidé; une multitude d'habitants quitta ses foyers; les familles entières, abandonnant tout et ne comptant plus sur rien, se réfugiaient vers les montagnes.

La Fayette, obligé de se soigner, se retrouve donc immobilisé. Il apparaît presque comme une « attraction », une personne que l'on veut voir, qui intrigue. La fuite de Philadelphie est également relatée. Alors qu'elle était une place forte pour l'armée continentale, la perte de cette ville est un véritable coup dur et un traumatisme pour les Américains, s'illustrant ici de façon nette par l'exil des familles qui suit la défaite de l'armée continentale.

Moins d'un mois plus tard, plus ou moins rétabli, le marquis est amené dans la résidence de Washington qui dans le même temps organise une offensive contre les Britanniques. En effet, pendant la convalescence du français, les Américains et les Anglais s'affrontèrent de nouveau, à proximité de Saratoga. Un premier conflit éclatant le 19 septembre permit aux insurgés de l'emporter, même si les hommes de George III maintiennent leur position. Finalement, les Américains l'emportèrent de nouveau le 7 octobre 1777, conduisant à la capitulation britannique 10 jours plus tard. Il convient de noter que même si les Français n'étaient pas présents lors de cette bataille, cette dernière joua un rôle majeur dans l'engagement ultérieur de la couronne française. Ainsi, la France prit conscience que

l'Angleterre ne réussira sûrement jamais à vaincre les insurgés. Cela permit donc de faire évoluer les mentalités et de laisser présager la possibilité d'une alliance entre la monarchie française et les États-Unis.

Dans les mois qui suivirent, La Fayette, revenant de sa convalescence participa à plusieurs campagnes américaines. Durant l'hiver, La Fayette fut envoyé au Canada, comme il le raconte dans ses *Mémoires*

Le 22 janvier il fut résolu par le congrès qu'on entrerait en Canada, et le choix tomba sur M. de Lafayette. On mit sous lui les généraux Conway et Stark. Espérant enivrer et conduire un commandant si jeune, le bureau de guerre, sans consulter son commandant en chef, lui manda d'aller attendre ses instructions à Albany

Ici, La Fayette est sous les ordres du Congrès directement. Cela marque bien la réelle confiance du Congrès envers le jeune marquis français, puisque la campagne du Canada était capitale pour l'armée continentale. Une autre explication peut être le souhait des Américains et du Congrès de montrer leur « bonne volonté » envers le soutien apporté par les Français, en rendant cette mission symbolique. C'est la première fois dans le conflit que des troupes américains sont mises sous le commandement direct d'un Français.

La Fayette se rendit alors au Nord avec la promesse de renforts de l'ordre de 2 500 hommes. Son objectif est de libérer le Canada de l'emprise des Anglais. Finalement, seulement 1 200 furent mis à sa disposition. Une telle entreprise apparaît impossible avec si peu de soldats et La Fayette tente de s'en remettre à la collaboration des colons français du Canada. Cependant, ces derniers ne lui accordèrent aucune aide, préférant ne pas voir les colonies américaines devenir indépendantes. Non découragé, le marquis se tourna alors vers les Hurons et les Iroquois mais ceux-ci étaient devenus alliés avec les Anglais. La Fayette informe donc le Congrès que toute tentative de conquête du Canada dans ces conditions est irréalisable. Se mettant toujours au service de son ami Washington, le marquis mena des offensives aux alentours de Philadelphie. Fort en mai 1778 de 2 400 hommes il finit par se retrouver face à 7 000 soldats britanniques. Pris au piège, le Français réussit à s'extirper d'une situation délicate<sup>19</sup>.

Conscient d'avoir été d'une aide précieuse aux insurgés américains, et perpétuellement soutenu par George Washington, La Fayette obtint du Congrès l'accord de

---

<sup>19</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 52.

retourner en France, en février 1779. Avant son départ, le marquis sera salué par les Américains et remercié chaleureusement. Il prit la direction de la France à bord de l'*Alliance*.

Le récit du premier voyage du marquis de La Fayette en Amérique est révélateur de la façon dont les Français se sont engagés dans la guerre d'indépendance américaine, dans un premier temps. Il illustre notamment la collaboration franco-américaine à travers les liens forts qu'il réussit à forger avec le célèbre George Washington. Si dans le cas de La Fayette cette collaboration fut dans l'ensemble un succès il convient de modérer ce propos. En effet, avant lui, d'autres Français s'étant engagés dans le conflit n'ont pas connu la même réussite. Comme vu précédemment, la plupart étaient à la recherche d'une gloire rapide grâce à des succès faciles. Ces aventuriers connurent alors des épreuves éprouvantes, fatigantes et lassantes à leurs yeux. La plupart rentrèrent ainsi en France dépités, laissant une mauvaise image du combat des insurgés.

Le choix de s'attarder sur l'exemple de La Fayette s'explique par les originalités qu'il apporte. Ainsi, ce personnage charismatique tranche avec ses prédécesseurs comme le montre cet extrait des *Mémoires*

Aux incroyables préjugés des Américains s'était jointe la conduite des premiers Français. Ceux-ci disparurent peu à peu, et ce qui resta fut distingué par le talent ou, du moins, par l'honnêteté. Ils devinrent tous amis de M. de Lafayette, qui rechercha tous les préjugés pour les détruire

La Fayette offre ainsi ses services à la cause de la liberté, sans arrière-pensée ou sans vision égoïste. Ce sont des mentalités comme celle du jeune marquis qui ont permis de défendre la cause américaine auprès de l'opinion française et de la monarchie bourbonnienne. De manière plus globale, l'action de La Fayette fut bénéfique pour la France, puisqu'en représentant la monarchie de cette façon, il permit d'installer un climat de confiance. Ce long travail pour faire évoluer les mentalités est essentiel à assimiler pour expliquer la création d'une réelle alliance franco-américaine. Les Américains se montrent ainsi de plus en plus réceptifs à l'idée de faire appel à une aide extérieure. C'est ce double mouvement à la fois des Français et des Américains qui entraîna une accélération des rapports diplomatiques entre les deux.

Enfin, on peut relever la présence d'autres européens sur le continent Nord-américain qui prirent parti pour les insurgés. Pulaski et Kosciusko qui s'illustrèrent lors des révolutions

polonaises s'engagèrent aussi aux côtés des Américains. De même, Steuben, officier prussien, participa à discipliner les troupes alliées et à manœuvrer en cas de bataille.

Au final, divers facteurs ont entraîné une évolution des mentalités en France, en faveur du combat des insurgés. Parmi les événements marquants, on retient la bataille de Saratoga, qui constitue un véritable tournant dans la guerre d'indépendance américaine, en accélérant les négociations entre la France et les États-Unis. On peut donc étudier les relations diplomatiques franco-américaines et leurs évolutions qui aboutirent à la signature d'un traité d'alliance officiel.

## Chapitre 3 – Les relations diplomatiques franco-américaines

Le Nouveau-Continent joue, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, un rôle clé pour les puissances européennes. Ainsi, ce sont principalement les Espagnols, les Anglais et les Français qui s'affrontent en Amérique du Nord pour établir leur influence. Lors de la révolte des insurgés américains, la diplomatie est un facteur essentiel pour déterminer le vainqueur des affrontements. Les relations entre la France et les États-Unis évoluent alors au fil des événements. La diplomatie passe ici par la présence de Français en Amérique mais également d'Américains, en voyage en France. Ces rapports donneront naissance à un traité officiel d'alliance, marquant l'intervention nette de la monarchie française dans le conflit d'indépendance américain.

### *A – La France au service des insurgés ?*

La géopolitique de l'Europe de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par les conséquences de la guerre de Sept Ans. Ce conflit, se déroulant entre 1756 et 1763, opposa principalement la Grande-Bretagne et la Prusse à la France, l'Espagne, l'Autriche, la Russie et la Suède. La guerre de Sept Ans est caractérisée par la victoire nette finale du camp britannique. En effet, grâce au traité de Paris du 10 février 1763, l'Angleterre subtilise à la France des possessions d'Amérique du Nord, c'est-à-dire le Canada, une part de la Louisiane et des îles antillaises. Après cette lourde défaite, la France a toujours cherché à prendre sa revanche sur son ennemi héréditaire, l'Angleterre. La guerre d'indépendance américaine apparaît alors comme une opportunité de mettre à bien ce dessein.

Sous Louis XV, le ministre Choiseul tente de créer des liens avec les 13 colonies américaines. De 1758 à 1770 il va occuper de nombreux postes clés auprès du Roi. Il sera ainsi secrétaire d'État aux Affaires étrangères, secrétaire d'État à la Guerre et secrétaire d'État à la Marine. On comprend alors que c'est grâce au comte de Choiseul que la diplomatie franco-américaine commence à se mettre en place. A la fin de la guerre de Sept Ans, Choiseul évoque à Louis XV la possibilité d'une révolution d'Amérique. On remarque donc que

Choiseul a toujours eu les yeux rivés vers l'autre côté de l'Atlantique, et qu'il accordait à l'Amérique du Nord une place centrale pour la diplomatie française. En 1767, comme vu précédemment, Choiseul décide d'envoyer le baron Kalb dans les colonies américaines, en mission secrète<sup>20</sup>. Le but de ce dernier était d'évaluer les relations entre les colons et le Royaume-Uni, et d'anticiper tout mécontentement de la part de ces colons.

Lors du règne de Louis XVI, c'est le comte de Vergennes qui devient ministre des Affaires étrangères, en 1774. Le nouveau Roi souhaite ne plus mener de politique de conquêtes estimant que l'apogée des colonies françaises a déjà été atteint. Dans le même temps, Louis XVI devait considérer l'opinion des Français, marquée par une forte anglophobie, et toujours traumatisée du traité de 1763. Plus tard, c'est le chevalier Achard de Bonvouloir qui est envoyé en émissaire secret aux États-Unis, après l'embrasement des 13 colonies. Au cours de son séjour, il va notamment rencontrer discrètement Benjamin Franklin. Également Achard de Bonvouloir va s'engager dans l'armée des insurgés. Cependant, il convient de noter que le Roi se montre à cette période encore très réticent à l'idée de venir en aide aux Américains. Dans l'ensemble, Louis XVI était un partisan de la paix et il se serait volontiers contenté d'apporter une aide discrète aux Américains.

Au sein des proches du Roi, on voit s'affronter deux camps ; les partisans d'une intervention nette de la France dans la guerre d'indépendance américaine et ceux qui expriment un avis bien plus réservé. Turgot, contrôleur général des finances de Louis XVI, estime que la France n'a pas les capacités financières de prendre une telle décision. Encore, il voit de nombreux inconvénients à une hypothétique indépendance des colonies américains. Inversement, Vergennes estime que la France doit prendre part à ce conflit. Pour lui, toute opportunité d'affaiblir le Royaume-Uni doit être saisie. Vergennes voit aussi la possibilité de créer des accords commerciaux importants en cas d'indépendance américaine. Louis XVI, malgré la pression de personnages comme La Fayette ou Beaumarchais, va choisir la discrétion et préfère attendre avant d'engager totalement la couronne française. Dans le même temps, les salons parisiens et les cercles de sociabilité évoquent de plus en plus les événements outre-Atlantique. La plupart applaudissent la révolte des colonies et des premiers clubs pro-américains se développent en France.

De son côté, le Congrès américain créa deux institutions gérant les affaires étrangères : en septembre 1775 le *Secret Committee of Congress* puis en novembre de la

---

<sup>20</sup> - Bernard Vincent, dir., *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Flammarion, 1997 (1<sup>ère</sup> éd. 1994) p. 51.

même année le *Committee of Secret Correspondence*. Le but de ces deux commissions était de traiter des problèmes diplomatiques mais également des commodités à visée militaire en terme de ravitaillement. A la suite de la Déclaration d'indépendance américaine, le 4 juillet 1776, on rentre dans une nouvelle phase de relations diplomatiques entre les États-Unis et la France.

Le premier émissaire envoyé par les Américains en France est Silas Deane, peu après juillet 1776. Sa mission était d'acheter des armes, des matériels militaires aux Français. C'est Deane qui va permettre à Beaumarchais de mettre en place son soutien tant attendu aux insurgés. Toujours dans l'optique d'obtenir de l'aide de la part des Français, le Congrès décide d'envoyer Arthur Lee et Benjamin Franklin à Paris.

Arthur Lee, diplomate américain, avait déjà effectué des missions similaires en Espagne et en Prusse mais il avait échoué et aucun renfort n'était venu à ce moment là de ces deux pays. Benjamin Franklin, quant à lui, connaissait la France puisqu'il s'y était déjà rendu lors de deux courts séjours en 1767 et en 1769. Pour cette mission d'ambassadeur, Franklin embarque avec deux de ses petits-fils. Au total, le voyage de Franklin dura pratiquement 9 ans puisqu'il partit pour la France en octobre 1776 et ne rentra aux États-Unis qu'en juillet 1785. Le vieux homme, alors âgé de 70 ans, se montre dans les salons parisiens. Très rapidement, il est chaleureusement accueilli au sein de l'élite intellectuelle et noble. Franklin était alors connu principalement comme étant un savant accompli, avec notamment son invention du paratonnerre. Benjamin Franklin était quelqu'un de souriant et d'aimable, ce qui facilita son intégration au sein de la société française. Il parlait français, bien que lentement et avec un fort accent. Encore, pour les Français, il est l'incarnation des valeurs portées tout au long du XVIIIe siècle par les Lumières. Louis XVI adopte une position méfiante vis-à-vis de Franklin et se montre bien moins enthousiaste à sa venue que ses sujets. Par exemple, le Roi ne recevra pas l'ambassadeur américain, à son arrivée en France.

Lors de son séjour, Benjamin Franklin va notamment rencontrer Turgot et Voltaire qui exprimeront tous les deux leur admiration pour la personnalité de ce premier. Pour mener à bien sa mission, Franklin, accompagné de Deane et Lee, prit le parti de se servir du commerce du tabac, qui offrait des revenus importants aux États-Unis, pour acheter des armes aux Français. Encore, au-delà d'une aide strictement militaire, Franklin devait réussir à obtenir des accords politiques avec la France. Lorsqu'il rentra en contact avec le Ministère des

Affaires Étrangères, il se rendit compte que celui-ci n'était pas prêt pour s'engager entièrement à ses côtés, tant que des possibilités de victoire finale n'étaient pas visibles. Vergennes, durant une large partie de l'année 1777 ne pouvait donc répondre favorablement aux requêtes des émissaires américains, qui étaient alors dans une situation délicate. Malgré tout, Franklin ne baissa pas les armes et mit en place un véritable réseau diplomatique visant à multiplier ses contacts français et à ralentir la diplomatie anglaise. Pour ce faire, il utilisa par exemple la propagande et le recours à la presse<sup>21</sup>.

La fin de l'année 1777 permit aux Américains de développer de nouvelles relations avec la France et de faire aboutir les missions des émissaires envoyés à Paris. En effet, la bataille de Saratoga, menant à la capitulation britannique le 17 octobre, modifia la politique française vis-à-vis de la guerre d'indépendance américaine. Cette défaite anglaise aura un écho très important partout en Europe. Il est clair que la politique menée par Louis XVI en faveur des insurgés connaissait ici sa limite ; il n'est pas possible à la France de continuer à aider les Américains en n'apportant qu'une aide qui se veut secrète.

De retour en France, La Fayette relève dans les *Mémoires*

Mais, sans s'arrêter aux influences particulières, il est certain que l'enthousiasme pour la cause et l'estime pour ses défenseurs électrisèrent toute la France, et que le coup de Saratoga décida la commotion ministérielle

On constate, par cet extrait, que Saratoga déclencha une prise de conscience dans les mentalités françaises. En effet, elle démontra que les américains avaient la capacité in fine de remporter leur conflit contre la couronne britannique. La victoire de Saratoga est donc hautement symbolique et lourde de répercussions. Encore, elle contribua à créer un climat favorable à la cause américaine à Paris. Le combat des rebelles américains est ainsi de plus en plus populaire dans la capitale française. La Fayette montre bien que c'est là un basculement dans la politique de la monarchie française par rapport au conflit des 13 colonies. Benjamin Franklin, usa habilement de cette nouvelle conjoncture pour faire accepter un traité d'alliance aux Français, qui reconnaît leur intervention officielle en Amérique du Nord.

---

<sup>21</sup> - Claude Fohlen, *Benjamin Franklin. L'Américain des Lumières*, Paris, Biographie Payot, 2000 p. 281.

## ***B – Le traité d'alliance franco-américain***

Le soutien français dit « par procuration » jusqu'au début de l'année 1778 avait montré ses limites. Pour que la France continue à apporter son aide aux insurgés, la situation devait évoluer, et la monarchie Française ne pouvait plus se contenter de mener une politique attentiste. Les événements de l'année 1777 précipitèrent la signature d'un traité d'alliance entre les États-Unis et la France.

La bataille de Saratoga constitua l'élément déclencheur dans le basculement de la politique de Louis XVI vis-à-vis de l'Amérique du Nord. De nombreux facteurs sont à l'origine du traité d'alliance que la France signera avec les insurgés américains. Comme toujours, la volonté de revanche contre l'Angleterre est entretenue à la fois par les hommes politiques, les militaires mais également l'opinion générale qui se montrent de plus en plus insistant pour l'entrée en guerre de la France. Encore, le combat des insurgés était très populaire à Paris et il est devenu l'un des principaux sujets de discussions dans la capitale. De même, il est indéniable que les loges maçonniques jouèrent également un rôle majeur, en encourageant l'indépendance américaine. Ce sont enfin des personnalités comme Benjamin Franklin, éminent émissaire américain envoyé en France et franc-maçon, qui accélèrent le processus d'alliance franco-américaine.

Le mois de janvier 1778 fut marqué par d'intenses discussions et négociations pour établir les termes d'un contrat passé entre la monarchie française et les colonies américaines qui avaient déclaré leur indépendance. Au final, ce seront deux traités qui verront le jour à la suite de ces débats.

*Le Traité d'amitié et de commerce conclu entre le Roi et les États-Unis de l'Amérique septentrionale* est le premier des deux traités stipulant l'alliance entre Louis XVI et les insurgés américains. Le texte fut dévoilé une première fois le 30 janvier 1778, à Versailles. Ses signataires sont Silas Deane, Arthur Lee et Benjamin Franklin du côté américain ; logiquement, ce sont les trois diplomates qui représentent les intérêts des États-Unis. Pour la France, le signataire du traité est Conrad Alexandre Gérard, qui signe au nom de Louis XVI. Ce premier traité est composé de 31 articles.

Dès le premier article, on met en exergue l'idée d'une paix perpétuelle. En effet, celui-ci prévoit « Il y'aura une paix ferme, inviolable et universelle, et une amitié vraie et

sincère entre le Roi Très-Chrétien, ses héritiers et successeurs, et entre les États-Unis de l'Amérique, ainsi qu'entre les sujet de Sa Majesté Très-Chrétienne et ceux desdits États ». On a donc une volonté d'inscrire ce traité dans la durée et de ne pas en faire simplement un texte répondant à une situation précise et devant obsolète au bout de quelques années.

La plupart des articles concernent les conditions du commerce des deux pays. Ainsi, les mots clés de ce *Traité d'amitié et de commerce* sont la réciprocité et l'égalité. Par exemple, l'article III prévoit la libre circulation et l'exemption des taxes aux navires français dans les ports américains, tandis que l'article IV indique la même chose de façon réciproque (c'est-à-dire les navires américains débarquant en France). Les deux alliés s'accordent des privilèges exclusifs l'un à l'autre, dans le but de faciliter toute activité commerciale entre elles. On peut encore évoquer les articles XVIII et XIX qui mettent en lumière le droit d'asile que doit accorder chacune des deux nations aux navires de son alliée. Moins originaux, de nombreux articles réglementent le comportement à adopter face à des pirates ou de la marchandise de contrebande. Au final, on retient de ce traité l'aspect profondément libéral dans la façon d'envisager le commerce. En effet, la puissance publique est mise au second plan, et l'on fait la part belle à la concurrence loyale. Le traité est finalement signé, à Paris, à l'hôtel de Crillon, le 6 février 1778.

Le second traité conclu entre la France et les États-Unis constitue le cœur de l'engagement français dans la guerre d'indépendance américaine. Celui-ci est dit *Traité d'alliance éventuelle et défensive*<sup>22</sup>. Comme pour le premier traité, ses signataires sont Conrad Alexandre Gérard pour le Roi de France, et Deane, Lee et Franklin pour les États-Unis. Ce traité est signé à l'hôtel de Coislin, également le 6 février 1778. Il est plus court que le traité de commerce, puisque ne possédant que 13 articles. La France devient, à travers ce traité, le premier pays à reconnaître officiellement l'indépendance américaine. L'article II précise ainsi « Le but essentiel et direct de la présente Alliance défensive est de maintenir efficacement la liberté, la souveraineté et l'indépendance absolue et illimitée desdits États-Unis tant en matière de politique que de commerce ». Ici, sont clairement mis en valeur les buts de ce traité : demander de l'aide à une grande puissance européenne dominante afin de faire des 13 colonies américains une nation forte et durable. Dès lors, au-delà d'une aide réciproque, c'est surtout le soutien des Français aux Américains qui est désigné dans cet article.

---

<sup>22</sup> - Voir Annexe 3.

L'article VI interdit à la France d'espérer toute possibilité de conquête territoriale en Amérique, à l'exception des Antilles britanniques. Grâce au traité, la France et les États-Unis deviennent de fidèles alliés théoriques, s'unissant contre l'ennemi commun, alors la Grande-Bretagne. Bien évidemment, le traité sous-entend l'envoi de renforts militaires massifs français en direction du Nouveau-Continent, pour servir la cause des insurgés. Ce soutien devait se maintenir jusqu'à ce que l'objectif des Américains soit accompli, c'est à dire la reconnaissance totale de leur indépendance. Cependant, la France reste encore méfiante et traumatisée de l'expérience de la guerre de Sept Ans. Cela apparaît dans l'article VIII qui empêche toute « trahison » américaine ou négociation secrète avec l'adversaire : « Aucune des deux Parties ne pourra conclure ni trêve, ni paix avec la Grande-Bretagne, sans le consentement préalable et formel de l'autre partie, et elles s'engagent mutuellement à ne mettre bas les armes, que lorsque l'indépendance desdits États-Unis aura été assurée formellement ou tacitement par le traité ou les traités qui termineront la guerre ». L'accès à l'indépendance des colonies américaines est donc la condition nécessaire pour entamer quelque négociations de paix. Les Français, probablement encore méfiants, espèrent que cet article bloquera toute communication secrète entre Anglais et Américains ; après tout ils partagent la même langue, ce qui n'est naturellement pas le cas avec la France.

L'intervention française en Amérique ne peut se faire que sous certaines conditions<sup>23</sup>. En effet, la France ne peut pas se permettre d'exporter la guerre en Europe. Encore, elle se doit de réunir des alliés afin d'isoler la Grande-Bretagne. Enfin, si la monarchie française s'engage de manière totale, un profit à la fin de la guerre doit être anticipé, avec l'espoir de futurs accords commerciaux profitables avec l'Amérique.

Concernant la recherche d'alliés, la France se tourne d'abord naturellement vers l'Espagne. Le roi Louis XVI appelle ainsi l'Espagne à se joindre à la cause des insurgés américains. Si celle-ci rentre dans le conflit, et ne reconnaîtra cependant pas les États-Unis, dont le poids démographique l'effraie<sup>24</sup>. Enfin, Vergennes obtint également l'aide des hollandais, attaqués par les britanniques en décembre 1780.

L'alliance franco-américaine est loin d'être naturelle, dans le contexte de 1778. En effet, les colons américains, reconnus comme étant des exilés protestants cherchant à mettre en place une république, acceptent l'aide d'une monarchie de droit divin catholique.

<sup>23</sup> - Olivier Chaline, *La France et l'indépendance américaine*, Paris, PUPS, 2008. p. 51.

<sup>24</sup> - Nicole Fouché, Jacques Portes, Marie-Jeanne Rossignol, Vidal Cécile, *Europe / Amérique du Nord. Cinq siècles d'interactions*, Paris, Armand Colin, 2008 p. 78.

Également, la France et les colonies d'Amérique du Nord se sont longuement battues au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. En réalité, cette alliance est fondée sur une conjoncture précise, basée sur la présence d'intérêts communs importants. Ainsi, avant d'être des alliés, la France et les États-Unis possèdent un ennemi commun qui est la monarchie anglaise. Les deux pays se montrèrent opportunistes et réussirent à créer une alliance, malgré leurs différences flagrantes.

Le traité d'alliance marque la victoire de la diplomatie franco-américaine, et consacre les efforts consentis par des personnalités de chacun des camps, depuis le début de la révolution américaine. Le 20 mars 1778, les ambassadeurs américains, avec à leur tête Benjamin Franklin, sont enfin reçus par le Roi Louis XVI à Versailles. On rapporte les paroles suivantes, de Franklin : « Votre Majesté peut compter sur la reconnaissance du Congrès et la fidélité dans les engagements qu'il prend ! »<sup>25</sup>. A la suite de cette entrevue, les émissaires américains rendirent visite à la femme de La Fayette pour lui présenter leurs hommages et leurs remerciements pour tout ce que son mari avait entrepris pour venir en aide aux insurgés. Les deux traités d'alliance furent ratifiés par le Congrès le 4 mai 1778. Naturellement, la nouvelle de cette alliance entraîna des réjouissances importantes en Amérique, ainsi qu'un enthousiasme non dissimulé. La Fayette, présent en Amérique à cette date, se félicita aussi grandement de cet engagement de la monarchie et du Roi de France.

La France après la signature du traité d'alliance se devait de respecter ses engagements. Rapidement, elle va s'engager dans diverses campagnes en Amérique du Nord, couronnées par plus ou moins de succès. Il faudra attendre encore quelque temps avant qu'une véritable armée soit mise à disposition de la cause des insurgés.

### ***C – La campagne du Comte d'Estaing***

La France, au moment d'entrer en guerre contre l'Angleterre, peut s'appuyer sur une marine efficace, capable de rivaliser avec l'impitoyable *Royal Navy*. En effet, pour comprendre cela, il faut remonter à Choiseul, qui joua un rôle clé pour permettre à la marine

---

<sup>25</sup> - C. Fohlen, *op. cit.* p. 284.

française d'être redoutable. L'administration de Choiseul a permis de moderniser grandement la force navale française. Ainsi, à la suite du désastre de 1763, la marine est réorganisée par Choiseul qui crée une véritable force militaire marine en prévention d'un nouvel affrontement avec la Grande-Bretagne, qu'il pense inéluctable. A la suite de Choiseul, Antoine de Sartine occupera le poste de secrétaire d'État à la Marine, prolongeant les progrès réalisés par son prédécesseur<sup>26</sup>. Ces grandes réformes qu'entreprend Sartine permettront à la France et à sa marine d'avoir une place centrale dans la guerre d'indépendance américaine. Dès lors, sans les efforts consentis par Choiseul et Sartine, la force navale française aurait pu être bien moindre et n'aurait pas pu rivaliser avec le Royaume-Uni. Le rôle de ces deux personnages est donc essentiel dans l'intervention française en Amérique du Nord.

En 1778, le comte d'Estaing est choisi pour mener une première escadre française au combat sur le Nouveau-Continent. Charles-Henri, comte d'Estaing, gravit petit à petit les échelons militaires. En 1763, il est par exemple nommé gouverneur à Saint-Domingue, puis il devient inspecteur général et commandant de la marine à Brest en 1772. Enfin, une troisième charge de vice-amiral est créée pour sa personne en 1777. Le nouvel amiral d'Estaing cherche donc une campagne militaire où il pourrait briller. Le 13 avril 1778, il quitte le port de Toulon, menant une escadre composée de 12 vaisseaux et 4 frégates<sup>27</sup>. L'objectif est d'emporter un succès net qui permettrait aux insurgés de prendre l'avantage et d'entamer des négociations avec la Grande-Bretagne. Pour mener à bien sa mission, on laisse carte blanche à d'Estaing.

En même temps que l'escadre de Toulon est formée, la France s'active dans le port de Brest. Ici une seconde flotte est mise en place dans le but de contrecarrer les plans britanniques sur les mers européennes. Le 17 juin 1778, alors que la frégate française la *Belle Poule* stationne à l'entrée de la Manche, la flotte anglaise dite de la Manche engage le combat contre celle-ci. Au final, les forces françaises résistèrent à l'agression britannique et le combat se solda par un succès relatif de la *Belle Poule*. En France, ce conflit aura un écho très important, et sera instrumentalisé par Louis XVI pour déclarer la guerre à la couronne britannique. Encore, l'opinion publique se rend compte à travers cet événement que la flotte française est capable de rivaliser, voire de vaincre la *Royal Navy*. Les hostilités en Europe se poursuivent avec le combat d'Ouessant, opposant ici des forces bien plus importantes que le 17 juin. Ainsi, le 27 juillet 1778, flottes françaises et anglaises s'affrontent. Les pertes sont

<sup>26</sup> - J. Debu-Bridel, *op. cit.* p. 55.

<sup>27</sup> - B. Cottret, *op. cit.* p. 223.

lourdes dans les deux camps et les Anglais sont forcés à battre retraite. Sans être une victoire française totale, la bataille d'Ouessant affirme la force de la marine française. Cela confirme également la volonté de la France d'entrer dans la guerre opposant les États-Unis à l'Angleterre.

Sur le Nouveau-Continent, le comte d'Estaing débarque près du fleuve Delaware après une traversée très difficile de plus de 80 jours. Ce retard pris par l'escadre française dans sa traversée empêche l'amiral d'attaquer Richard Howe, en charge de la flotte britannique, et annule l'effet de surprise. De même, les troupes sont fatiguées et démoralisées après un voyage épuisant. Du côté américain, on apprécie grandement l'arrivée de tels renforts. La Fayette, présent aux côtés des insurgés, applaudit aussi l'effort de la monarchie française et du comte d'Estaing. Ce dernier décide de se lancer à la poursuite des Anglais et il arrive finalement devant les portes de New-York. Malheureusement, la ville est défendue par 12 000 soldats britanniques et l'amiral français ne peut pas donner l'assaut sur New-York.

A ce moment-là, la coopération franco-américaine porte ses fruits puisqu'un plan commun est décidé entre d'Estaing et George Washington. Rhode Island occupe une place centrale pour qui voudrait menacer la ville de New-York. Le camp des insurgés mit alors à l'œuvre une stratégie par laquelle Washington créera une diversion permettant aux troupes françaises de se rendre à Newport. La flotte française permettrait ainsi de bloquer tout accès à la baie tandis que les troupes du général américain Sullivan attaqueraient pas la terre. Cependant, l'alliance entre les Français et les Américains atteignit ici une première limite. En effet, l'entente entre l'amiral d'Estaing et le général Sullivan était assez tendancieuse. Ce dernier ne s'était pas bien préparé à l'affrontement et ses troupes avaient accumulé un retard si bien qu'une nouvelle fois l'effet de surprise fut annulé.

Une attaque coordonnée entre les forces françaises et américaines est prévue pour le 9 août. Dans ses *Mémoires*, La Fayette développe

Et comme M. de Suffren était placé en avant, il lui rapporta l'ordre de M. d'Estaing pour attaquer trois frégates, qui se brûlèrent. Le 8 août, l'armée américaine fut à Howland's Ferry, tandis que le passage entre les deux îles était forcé par l'escadre. Le général Greene ayant joint cette armée, M. de Lafayette lui céda la moitié de son corps, et chacun eut une aile de mille continentaux et de cinq mille miliciens.

Dans cet extrait, on note la volonté de coopérer et d'avoir une action commune entre les Français et les Américains, de façon claire et organisée. De plus, à un assaut terrestre

classique s'ajoute ici la prise en compte de la présence d'une flotte. On relève alors que sans la présence du comte d'Estaing, les Américains étaient incapables de prévoir des plans incluant une force maritime puisque l'armée continentale ne disposait pas de flotte. C'est là l'un des points clés de l'engagement de la France dans la guerre d'indépendance américaine qui, plus tard, fera basculer définitivement le conflit. Encore, La Fayette se retrouve de nouveau à la tête d'une partie de l'armée américaine. Cela illustre bien qu'à partir de ce moment La Fayette est considéré comme un membre à part entière de l'armée continentale, et même comme l'un de ses leaders. Pour l'une des premières fois, l'alliance franco-américaine semble pouvoir porter ses fruits, avec une coordination essentielle de forces terrestres et maritimes.

Néanmoins, les plans sont rapidement contrecarrés lorsqu'au même moment, la flotte britannique de Richard Howe apparaît à l'horizon. Après diverses manœuvres militaires, Howe désorienté décide de quitter la baie mais se fait poursuivre par les troupes d'Estaing. La poursuite est avortée le 11 août, après qu'une tempête décima des navires des deux côtés. Une nouvelle fois, les plans du comte d'Estaing échouent et il n'arrive pas à mettre en place la stratégie qu'il voulait. Dix jours plus tard, revenu auprès de Sullivan, d'Estaing décide de se rendre à Boston pour réparer ses navires et soigner ses soldats, malgré la volonté des Américains d'attaquer Newport à ce moment-là. Une première rupture est alors créée entre les militaires français et la population américaine qui ne comprend pas la réaction de l'amiral d'Estaing. Sullivan crie à l'abandon et il revient à La Fayette de calmer les ardeurs américaines et de tenter de recréer un dialogue entre les deux alliés.

Les tensions entre Sullivan et d'Estaing peuvent s'expliquer par diverses raisons. Sullivan ne cachait pas sa méfiance à l'égard du Français, dont il pensait que la présence ne s'expliquait peut-être que par la recherche de la gloire personnelle. Encore, du point de vue d'Estaing, l'armée américaine est faible, mal entraînée et donc méprisable. Au final, à leur arrivée à Boston, les troupes françaises reçoivent un accueil clairement hostile. On pensait même interdire aux Français d'amarrer dans le port de la ville<sup>28</sup>. La campagne française de 1778 se solda donc par un échec global, d'Estaing s'étant montré incapable de venir à bout des Anglais lors d'une bataille importante.

Entre janvier et mars 1779, d'Estaing se tourne vers les Antilles et les champs de batailles secondaires. A ce moment-là, d'Estaing voit arriver le renforts de trois divisions navales françaises ; ce sont les troupes du comte de Grasse, de Vaudreuil et de La Motte-

---

<sup>28</sup> - J. Debu-Bridel, *op. cit.* p. 56.

Picquet. Sainte-Lucie, perdue par les Français, sera alors compensée par la prise des îles de Saint-Vincent et de la Grenade, à la suite de violentes batailles navales.

Alors qu'en juillet 1779, le Roi lui ordonne de rentrer en France, d'Estaing apprend que les insurgés sont submergés par les britanniques dans la colonie de Géorgie, avec notamment la ville de Savannah qui tombe aux mains de l'ennemi. Dans une situation de crise, le Congrès demande de l'aide de la part des troupes françaises de l'amiral d'Estaing. Ce dernier, galvanisé par ses victoires dans les Antilles, décide de répondre positivement à cet appel. Il se dirige donc vers Savannah, accompagné de 35 vaisseaux et près de 4 000 hommes au total, pour préparer un siège de la ville. L'approche par la mer lui est impossible car les Anglais, prévoyants, avaient coulé volontairement des navires empêchant les imposants bateaux de l'amiral français d'accoster. Après l'arrivée de renforts, les Britanniques décidèrent de résister à l'assaut maintenant imminent des forces françaises et américaines. Pendant quelques temps, de petites expéditions sont menées de part à d'autre pour déstabiliser l'ennemi. La situation évolue finalement le 9 octobre, lorsqu'une immense offensive des assiégeants fut décidée. Celle-ci regroupait 3 500 Français, 600 insurgés et 350 miliciens en provenance de Charlestown. A leur tête, se trouvaient le général Benjamin Lincoln et le comte d'Estaing. La riposte anglaise fut terrible et les coups de feu échangés donnèrent l'avantage aux Britanniques. N'ayant d'autre choix, les troupes françaises et américaines, essuyant de lourdes pertes, durent battre en retraite.

Cet échec marque la victoire des Anglais au siège de Savannah. Dès le même mois d'octobre, le comte d'Estaing embarque ses troupes dans les vaisseaux et fait voile en direction de la France. Les milices américaines reculèrent également.

Le bilan de l'intervention du comte d'Estaing en Amérique est dans l'ensemble très décevant pour la France. En effet, que ce soit lors de la campagne de 1778 ou de celle de 1779, les Français ne réussirent jamais à atteindre leur objectif et ne parvinrent pas à faire plier l'Angleterre, lors d'une bataille massive. Si l'amiral d'Estaing se montra confiant à la suite des événements antillais, il fut rapidement défait au siège de Savannah. Néanmoins, si sa campagne ne fut pas décisive, elle engendra des pertes non anodines aux troupes de la

couronne britannique. A son retour au pays, d'Estaing est favorablement accueilli ; on retient alors principalement sa victoire sur l'île de Grenade. La France, si elle souhaite jouer un rôle central dans la guerre d'indépendance américaine, se doit de réagir de nouveau et de mettre en place un réel corps expéditionnaire, à même de pouvoir peser dans les conflits et de faire basculer le cours des événements. Ce soutien massif tant attendu par les insurgés américains verra le jour en 1780, sous les ordres de Rochambeau.

## *Partie 2*

### *L'intervention monarchique*

## Chapitre 4 – La marche vers la guerre

La France et le Roi Louis XVI vont, en 1780, adopter une nouvelle politique vis-à-vis du conflit en Amérique du Nord. Ainsi, en vertu du traité d'alliance de 1778, la France va mettre en place une véritable armée dont la mission sera de marcher en Amérique pour amener la victoire aux insurgés américains. Dans le but d'établir un tel dessein est créé un corps expéditionnaire français au début de l'année 1780, comportant pas moins de 6 000 hommes. A la tête de cette armée, Louis XVI décide de nommer l'expérimenté militaire Rochambeau. Après des préparatifs longs et laborieux, ce corps expéditionnaire prend finalement la direction des États-Unis. Sur place, les armées françaises et américaines vont devoir collaborer pour mettre à bas les forces anglaises.

### *A – Constitution d'un corps expéditionnaire français*

Lors du retour de La Fayette en France en février 1779, après son premier voyage en Amérique, celui-ci commença rapidement à mettre en garde le gouvernement français et à le tenir informé de la situation fragile dans laquelle se tenaient les insurgés. Alors qu'il était parti secrètement, La Fayette fut accueilli triomphalement, comme un héros, à son retour. Il se servit de cette influence pour exercer une pression sur Louis XVI. Il demande au Roi une aide française en argent mais aussi en hommes. Il profite notamment du relatif échec du comte d'Estaing pour se montrer pressant. Encore, La Fayette s'appuie sur l'aide de John Laurens, homme politique américain qui se rendit en France pour faire pression sur le Roi de France, afin d'accorder une aide militaire et financière aux Américains. Également, il convient de noter que le comte de Vergennes joua un rôle central à ce moment-là puisqu'il soutient aussi l'idée de l'envoi d'un corps expéditionnaire français en Amérique.

A la suite de nombreux débats, le conseil du Roi décide, en février 1780, de créer une armée française pour venir en soutien aux insurgés américains. Concernant les moyens mis en

place, on parle alors d'un corps composé de plus de 10 000 hommes et d'un soutien financier à hauteur de 6 millions de livres<sup>29</sup>. Dès lors, il apparaît pour La Fayette que la mission de mener ces troupes françaises devait lui revenir. En effet, son expérience dans le conflit américain et les relations qu'il avait noué outre-Atlantique justifiait à ses yeux qu'il soit choisi naturellement pour cette tâche. Encore, si l'armée n'interviendrait pas sous ses ordres, cela entraînerait une incompréhension des Américains, qui ne verraient pas qui d'autre aurait pu exercer une telle autorité. Néanmoins, malgré l'insistance de La Fayette, le Roi décide de confier le commandement du corps expéditionnaire français à quelqu'un d'autre. Cela se justifia par différentes raisons. Tout d'abord, les supérieurs militaires de La Fayette n'auraient pas accepté de travailler soudainement pour celui-ci. Encore, La Fayette est encore bien trop jeune pour assumer une tâche aussi colossale, puisqu'il n'avait alors que 23 ans. Au final, le choix de Louis XVI se porta sur Rochambeau.

Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, connu comme le comte de Rochambeau, est donc mis à la tête du corps expéditionnaire français de 1780. Il est né le 1<sup>er</sup> juillet 1725, d'un père gouverneur et grand bailli de la province du Vendômois<sup>30</sup>. Il entre à 17 ans dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon. Succédant à son père, il devient gouverneur du Vendômois en 1749. Tout au long de sa jeunesse dans l'armée, il va se distinguer par ses exploits militaires, notamment à la guerre de Sept Ans, où il sera blessé. Rochambeau est, en 1780, un militaire d'expérience à la carrière déjà accomplie. Lorsqu'il est choisi comme chef du corps d'expédition français, on met alors en avant ses mérites.

Les *Mémoires militaires, historiques et politiques* de Rochambeau racontent les différentes étapes qui l'ont amené à être désigné à la tête du corps expéditionnaire français en Amérique. Tout d'abord, il note : « Après vingt ans d'activité continue dans le grade de maréchal de camp, après avoir commandé, dès les deux premières années, les avant-gardes de l'armée, je fus enfin fait lieutenant-général dans une promotion très nombreuse ». Alors que son père venait de décéder, la rumeur devenait de plus en plus pressante aux yeux de Rochambeau qu'il allait être choisi pour mener les troupes françaises aux États-Unis. Sa nomination est vue comme une garantie que le Roi prend très au sérieux cette mission, puisqu'aux faveurs personnelles il préféra ici le talent militaire pur. La Fayette, quant à lui, si il fut dans un premier temps déçu du choix de Louis XVI, comprit rapidement que Rochambeau était la personne toute désignée pour accomplir cette mission. En effet,

---

<sup>29</sup> - Thomas Balch, *Les Français en Amérique pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis*, Paris, Sauton, 1872, p. 107.

<sup>30</sup> - Amblard de Noailles, *Marins et soldats français en Amérique pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis*, Paris, Perrin, 1903, p. 147.

Rochambeau semblait avoir la capacité de se soumettre au commandement suprême de George Washington, une fois sur les terres américaines. Cette condition était un critère essentiel à la réussite de l'entreprise française de 1780.

Comme il l'explique dans ses *Mémoires*, Rochambeau fut dans un premier temps dubitatif : « J'avais d'autant moins de confiance à cette nouvelle, que le ministre venait de m'accorder la permission d'aller à Rochambeau pour les affaires de cette succession .» En effet, être placé à la tête d'un corps expéditionnaire destiné à se rendre en Amérique du Nord paraît improbable pour Rochambeau. C'est par l'intermédiaire d'un courrier le conviant à se rendre auprès du Roi qu'il commença à réellement comprendre la situation<sup>31</sup>. La décision de nommer Rochambeau apparaît, comme nous l'avons vu, logique au vu du caractère de celui-ci et de la mission à accomplir. Si plusieurs personnages, comme le prince de Montbarey, se sont vantés les mérites de cette nomination, il semble que c'est seulement le résultat d'un choix de bon sens de la part du Roi.

Dans un courrier adressé au Roi, Rochambeau s'exprime : « J'accepte avec la plus vive reconnaissance la marque de confiance dont le roy veut bien m'honorer en me donnant un corps de ses troupes à conduire à l'armée de ses alliés en Amérique »<sup>32</sup>. Néanmoins, il en profite dans le même temps pour signaler à Louis XVI que les effectifs prévus, qui sont alors de 4 000 hommes, sont insuffisants pour apporter une aide décisive en Amérique. Rochambeau réclamait alors l'ajout de 2 000 hommes à son corps expéditionnaire.

Dans ses *Mémoires*, il raconte : « D'après les observations que je fis sur le peu de moyens que l'on me donnoit pour agir à une si grande distance, le roi doubla aussitôt le corps qui m'étoit destiné ; on doubla également l'artillerie, et les munitions en tout genre ». Il convient ici de relever que les souhaits de Rochambeau seront tous respectés par Louis XVI, qui donne donc les moyens nécessaires à la réussite de cette mission. Cela prouve une nouvelle fois le sérieux de la monarchie française et sa réelle volonté de venir en aide aux Américains. Ce corps expéditionnaire est donc réellement destiné à faire basculer le cours de la guerre et ne doit pas être vu comme une aide de façade ne cherchant qu'à obtenir des bénéfices diplomatiques. Encore, sous les conseils de La Fayette, Rochambeau reçoit un détachement de cavalerie. Enfin, ce passage montre que les frais engagés pour parvenir aux objectifs fixés seront très importants.

---

<sup>31</sup> - Jean-Edmond Weelen, *Rochambeau*, Paris, Plon, 1934, p. 111.

<sup>32</sup> - A. Noailles, *op. cit.*, p. 148.

Si Rochambeau fut désigné comme commandant du corps expéditionnaire, la charge de commander l'escadre revint au chevalier de Ternay qui avait notamment servi dans la marine française durant la guerre de Sept Ans. Alors que les préparatifs du voyage sont en train d'être effectués, Rochambeau reçoit de Louis XVI ses *Instructions*. Dedans, il détaille la politique que devra adopter le chef militaire français, une fois arrivé sur le territoire américain. Ainsi, comme prévu, le Roi explique clairement que l'armée française devra se mettre au service des insurgés américains, et particulièrement du général Washington. On relève dans ces *Instructions*

Les projets et plans de campagne ou d'expéditions particulières seront ordonnés par le général américain, d'après le concert que Sa Majesté se flatte de voir régner entre les deux généraux en chef, les généraux et les particuliers des deux nations ... Les troupes françaises n'étant qu'auxiliaires, devront, à ce titre, céder le pas et la droite aux troupes américaines<sup>33</sup>

La primauté de commandement est donc largement accordée aux Américains, dont les Français ne sont ici que des subalternes. Rochambeau devra donc « s'effacer » au profit de Washington, ce dernier devant recevoir la plupart des honneurs en cas de victoire. Néanmoins, de façon plus discrète, Louis XVI demande à Rochambeau de ne pas diviser ses troupes, et de rendre les détachements éphémères, s'ils devaient avoir lieu. Encore, on précise qu'en cas de difficultés pour le corps français, celui-ci pourrait se rendre à Saint-Domingue, comme solution de repli.

Étant donné que le papier-monnaie ne possède pas de valeur en Amérique du Nord, il fallait compenser ce manque par de l'aide en nature. Si les denrées transportées par le convoi français devaient servir uniquement au ravitaillement des troupes françaises, on permit à Rochambeau de commercer, dans la mesure du raisonnable, avec les Américains. Ces denrées matérielles rassemblaient principalement des biens de première nécessité dont les Américains manquaient. Une fois la plupart des considérations matérielles et militaires réglées, il ne restait au convoi français qu'à s'occuper des derniers détails avant de prendre la mer pour le Nouveau-Monde.

---

<sup>33</sup> - *ibid.*, p. 150.

## ***B – Composition et périple du convoi français***

Alors que le corps expéditionnaire français commence à se mettre en place, La Fayette est chargé de prendre la mer en avance sur le convoi, pour annoncer aux Américains la venue de celui-ci. Ainsi, alors que Rochambeau est tout juste promu à la tête du corps expéditionnaire, La Fayette se rend à Rochefort pour rejoindre l'*Hermione* et se rendre en Amérique. Le navire est commandé par Latouche-Tréville, et prend la mer le 20 mars. La traversée est rapide puisque dès le 27 avril 1780, l'*Hermione* arrive à Boston. Arrivé sur place, La Fayette est accueilli une nouvelle fois comme un héros, cette fois ci de l'autre côté de l'Atlantique. Dans une lettre à sa femme il raconte « L'on m'a reçu au bruit du canon, au son de toutes les cloches, de la musique qui marchait devant nous et des hurrahs de tout le peuple qui nous entourait<sup>34</sup> ». Une fois sur place, La Fayette se pressa d'aller à la rencontre de son ami George Washington à Morristown le 10 mai 1780. Il se chargea alors de lui expliquer la façon dont les Français allaient manœuvrer sur le continent américain.

Dans le même temps, le convoi français se prépare à la traversée de l'Atlantique. Le récit de Claude Blanchard débute aux environs de mi-mars 1780, avec sa nomination comme commissaire des guerres auprès du corps expéditionnaire française. Il explique ainsi

M. le comte de Rochambeau, lieutenant général des armées, ayant été nommé pour commander un corps de troupes destinées à s'embarquer sans que l'on sût positivement où elles se rendaient, me fit employer pour servir auprès de ces troupes en ma qualité de commissaire des guerres.

On remarque de suite que Blanchard fut nommé par Rochambeau lui-même. Le commissaire des guerres peut s'apparenter à un fonctionnaire militaire, ayant pour but de gérer la logistique d'une armée, ainsi que les questions de ravitaillement et d'intendance. Dans le cadre d'une intervention loin de la France, cette personne est d'une importance capitale puisque d'elle dépend le bon fonctionnement général de l'armée. Dès lors, pour le corps expéditionnaire envoyé en Amérique, cette tâche devait revenir à une personne de confiance et compétente.

Pour superviser et gérer le départ de la flotte française de Brest, Blanchard se rendit sur place dès le 20 mars 1780. Durant quelques temps, les préparatifs du commissaire

---

<sup>34</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 72.

s'axaient autour de l'approvisionnement et du matériel qui seront nécessaire, une fois parvenus sur le Nouveau-Continent.

Rochambeau, lui, quitte Paris et se rend à Brest le 26 mars, d'où le corps expéditionnaire français allait partir. Rapidement, il se rend compte que la situation est quelque peu fragile puisque tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'opération ne sont pas encore mis en place. En effet, le comte de Guichen parti quelques mois avant pour les Antilles, avait amené avec lui des vaisseaux de transport que Rochambeau comptait utiliser lui-même. Dès lors, on se tourna vers la marine de Bordeaux afin de réquisitionner des vaisseaux. Au total, les vaisseaux de transport devaient avoir la capacité de transporter 6 000 hommes. Les événements précipitèrent le départ de l'armée française. En effet, on apprit que l'Angleterre était en train de constituer une armada pour intercepter le convoi français. Encore, les nouvelles provenant d'Amérique insistaient de plus en plus sur la situation précaire des insurgés et sur le besoin urgent de l'arrivée de renforts.

Au vu des circonstances, le Conseil des ministres ordonne l'embarquement immédiat des troupes et du matériel réuni jusqu'alors et le départ au premier vent favorable. Conscient que la totalité de son armée ne peut embarquer, Rochambeau est contraint de devoir abandonner deux régiments. Néanmoins, il compte sur le Roi de France pour lui envoyer ces hommes restés à quai le plus rapidement possible, dans une seconde division.

Concernant la composition de l'armée, Rochambeau détaille « Soissonnais et Saintonge, faisant 8 bataillons, 4 000 hommes ; 600 hommes de la légion de Lauzun, dont 300 houzards et 300 hommes à pied ; 400 hommes du corps royal ; total 5 000 hommes<sup>35</sup> ». On remarque donc que sur les 6 000 hommes prévus au départ, 1 000 ne partiront pas avec le convoi français. A Brest, sont ainsi réunis les 7 vaisseaux de l'escadre commandée par le chevalier de Ternay<sup>36</sup>. Au final, ce sont les régiments de Neustrie et d'Anhalt qui furent sacrifiés. Également, 400 hommes de la légion de Lauzun ne prirent pas part au corps expéditionnaire français. Concernant ces troupes restées en France, Rochambeau essayera, tout au long de sa mission américaine, de les faire envoyer en Amérique, pour prêter main-forte aux soldats déjà présents sur place. La majorité des soldats français du corps expéditionnaire furent donc issus des régiments d'infanterie de Soissonnais et de Saintonge. Le premier fut créé en 1597 et le second en 1684. A la tête du régiment de Soissonnais se trouve alors le comte de Saint-Maisme, tandis que le régiment de Saintonge est commandé

---

<sup>35</sup> - A. Noailles, *op. cit.*, p. 153.

<sup>36</sup> - Voir *Annexe 4*.

par le comte de Custine Sarreck. Ces deux corps de soldats vont se mettre en valeur au cours de la guerre d'indépendance américaine, et leur rôle décisif sera salué par les Américains.

A partir du 12 avril 1780, la flotte était prête à prendre la mer. Promptement, le 15 avril, les vents semblent être favorables au départ, et le convoi lève l'ancre. Cependant, on se rend compte rapidement que le vent a tourné et que le moment n'était pas venu de prendre le départ final. Pendant une quinzaine de jours, les vents persistèrent à être contraire à la navigation du convoi. Pour la traversée, Claude Blanchard était assigné au vaisseau *Le Conquérant*, aux ordres du commandant La Grandière. Il détaille la période de la seconde moitié du mois d'avril, pendant laquelle le convoi français ne pouvait pas quitter la rade de Brest

Le 16, nous étions désafourchés, et prêts à le suivre; mais le vent s'étant tourné à l'ouest, nous ne pûmes lever l'ancre: ces vents, à l'ouest, qui nous étaient contraires, durèrent encore quelques jours.

Durant cet immobilisme du convoi français, Blanchard profite du temps qui lui est encore disponible pour régler certains derniers détails concernant les problématiques d'approvisionnement de l'armée.

Dans ses *Mémoires*, Rochambeau écrit : « Après un mois de vents contraires et d'attente dans la rade de Brest, le chevalier de Ternay profita habilement, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 de mai, de la première pointe de vent de nord pour mettre à la voile avec tout son convoi ». C'est donc le 1<sup>er</sup> mai que les vents se montrent enfin favorable au départ de la flotte française. Ce jour là, le chevalier de Ternay releva réellement les ancres pour se rendre en direction de l'Amérique. Les troupes pouvaient enfin prendre la mer, après s'être impatientées de la situation durant tout le mois d'avril. Ce moment est vu comme une délivrance par Rochambeau, qui pouvait enfin faire réellement débiter sa mission.

Trois jours après le départ, le convoi connaît des premières complications, lorsque dans le Golfe de Gascogne les vents contraires l'empêche d'avancer pendant 4 jours. Dans le même temps, la flotte britannique lancée à sa poursuite, à la faveur des mêmes vents, connaît aussi des déroutes et fut contraire de rentrer au port, laissant ainsi un répit bienvenu pour les troupes françaises. Ternay décida de prendre la route passant par le Sud des Açores. Durant quelques temps, la traversée se montra paisible voire même agréable pour les soldats comme le raconte Mathieu Dumas : « Un vent léger enflait toutes les voiles et tempérerait la chaleur pendant le jour : les nuits étaient charmantes<sup>37</sup> ».

---

<sup>37</sup> - J.-E. Weelen, *op. cit.* p. 122.

Le 21 mai, alors que le périple est déjà bien engagé, Blanchard est enfin informé de la destination précise ou devait se rendre la flotte française :

M. de Tarlé, notre intendant, qui y était embarqué, me confirma que nous allions dans la Nouvelle- Angleterre et que nous débarquerions à Rhode-Island. J'avais toujours pensé que c'était là notre destination [...]

Il est ici étonnant de noter que, malgré l'importance de son poste et des préoccupations qu'il devait anticiper, Blanchard ne fut mis au courant du lieu d'appareillage que pendant la traversée de l'Atlantique. Par la suite, le commissaire montre comment le convoi français a suivi une route très au Sud, pour éviter de se retrouver face à des navires britanniques. Néanmoins, la route suivie par le chevalier de Ternay entraîna des interrogations de la part des marins, qui se demandaient si leur destination n'était pas les Antilles, ou les colonies espagnoles d'Amérique; Blanchard lui-même fut, pendant un certain temps, déconcerté par le chemin emprunté par le convoi.

Jusqu'au 20 juin, la flotte suivit les vents favorables et le climat se montra favorable pour les soldats. Néanmoins, si jusqu'alors le voyage n'augurait pas la présence de l'ennemi, le 20 juin, le corps expéditionnaire français se retrouva face à 6 vaisseaux de guerre anglais. Les deux flottes s'observent alors et tentent de rester soudées, bien qu'un vaisseau hostile sembla être isolé du reste de son escadre. Au final, Ternay choisit la prudence et préféra ne pas engager le combat, ce qui fut salué par Rochambeau, qui apprécia qu'on fasse passer la sécurité du convoi avant la tentation de s'emparer d'un navire ennemi. A l'inverse, les officiers français n'approuvèrent pas cette décision et des vagues de mécontentement commencent alors à apparaître au sein des troupes françaises<sup>38</sup>. On peut noter que Ternay, par cette manœuvre, se montra fidèle aux instructions lui demandant d'assurer en priorité la sûreté du convoi français.

Dans son récit, Blanchard raconte la façon dont il a vécu cet incident.

A une heure et demie, on signala des voiles, qu'on fit reconnaître par le Neptune et L'Eveillé, nos meilleurs marcheurs. Ces voiles portant sur nous, nous ne tardâmes pas à nous en approcher. Le Neptune, à 4 heures, signala que c'était une escadre ennemie; il était alors fort près d'un des vaisseaux de cette escadre, et nous crûmes qu'il allait engager le combat, que nous aurions soutenu, attendu que nous suivions le Neptune d'assez près.

Pendant un certain temps, sur les navires français, on remarque une certaine incompréhension. Sur *Le Conquérant*, Blanchard montre que les marins et les soldats étaient

---

<sup>38</sup> - T. Balch, *op. cit.* p. 117.

prêts pour l'affrontement. A posteriori, dans une *nota* il explique également, concernant l'attitude adoptée par le chevalier de Ternay

Il est sûr que son objet principal étant de porter des secours aux Américains, il devait ne point hasarder si légèrement un combat, ni exposer inconsidérément les généraux de terre et les troupes qui se trouvaient à bord des vaisseaux de guerre; mais, dans cette occasion, il avait une supériorité si marquée, qu'il eut tort bien réellement de faire diminuer de voile au Neptune, ou de former sa ligne d'une manière qui lui fit perdre beaucoup de temps.

Dès lors, comme de nombreux militaires, Blanchard explique que la non-agression du convoi britannique était une erreur et qu'une attaque aurait été largement bénéfique pour le Royaume de France. Le commentaire et la description détaillée que fait Blanchard de ces événements du 20 juin sont le fruit d'un ennui de celui-ci pendant la traversée, si bien que cet incident fut pratiquement perçu comme une occasion non-saisie d'occuper les troupes française et de les maintenir sous tension.

Le 4 juillet, la flotte française s'approche des côtes américaines puisqu'elle se trouve alors au large de la baie de la Chesapeake. Envoyé en éclaireurs, des vaisseaux français remarquent la présence de nombreux navires hostiles. Une nouvelle fois, Ternay évite le combat et préfère mener le convoi français à Rhode Island. Ici encore, son attitude fut critiquée mais le chevalier de Ternay se montra seulement fidèle aux ordres de Louis XVI, pour qui Rhode Island était l'endroit le plus sécurisé et favorable pour faire atteler les troupes françaises.

Après soixante-dix jours d'une traversée dans l'ensemble réussie et marquée par très peu de pertes françaises, la baie de Newport est atteinte le 11 juillet 1780. Le débarquement des troupes françaises s'étala jusqu'au 19 juillet.

Lorsqu'il fut informé de l'arrivée du corps français, Washington envoya La Fayette pour l'accueillir à Newport. Rochambeau résume la situation dans ses *Mémoires* : « En douze jours de temps cette position fut rendue respectable, par un travail soutenu de toute la partie de l'armée en état d'agir ; mais un grand tiers dans l'armée de terre et celle de mer, était vivement attaqué du scorbut ». Les Français profitent ainsi des premiers jours pour créer des barricades et des fortifications autour de leur lieu d'ancrage. Egalement, Rochambeau fit soigner ses soldats qui furent pour certains gravement touchés par le scorbut, maladie bien connue des marins depuis le XVe siècle. Dans une telle exposition, il était impératif d'accorder la priorité aux soldats malades, sans quoi le corps expéditionnaire français pourrait être défait dès son arrivée sur le continent américain.

Blanchard détaille la façon dont se sont organisés ses premiers jours sur le continent américain :

Le 12 juillet 1780, le lendemain de notre arrivée, les troupes ne débarquèrent pas encore; il y eut même une défense expresse de se rendre à terre et je n'en eu la permission que le soir à 4 heures. Je mis donc pied à terre à Newport. Cette ville est petite, mais jolie; les rues sont droites et les maisons, quoique de bois pour la plupart, d'une forme agréable. Le soir, il y eut une illumination. J'entrai chez un habitant qui me reçut fort bien; j'y pris du thé, qui fut servi par une jeune demoiselle

Dès son arrivée, Blanchard est ainsi directement en contact avec les populations locales. Sa description rapide de la ville de Newport est positive, et l'accueil qui lui est réservé semble ici convivial. A partir de cette date, on remarque que, tout au long de sa mission en Amérique du Nord, Blanchard va devoir s'adapter rapidement à la conjoncture en perpétuelle évolution. De même, on constate que sa polyvalence sera essentielle pour mener à bien ses charges. En effet, entre 1780 et 1782, Blanchard va faire face à des problèmes qu'il n'était pas censé gérer personnellement.

Également, à la suite du débarquement du corps expéditionnaire, le commissaire des guerres est chargé de gérer les hôpitaux militaires, afin de soigner les nombreux malades français durant la traversée. Alors que les Américains avaient mis en place dès 1776 un service des hôpitaux pour l'Armée Continentale, les Français vont plus ou moins « improviser » pour soigner les malades et les blessés. Tout au long de son séjour en Amérique, alors que cela dépasse son champ de compétence, Blanchard va passer beaucoup de temps à gérer ces problèmes. Il raconte dans son récit

Le 18, je fus reconnaître avec M. de Rochambeau un temple d'anabaptistes où nous établissions un hôpital. Le 19, je fus à Papisquash où il y avait déjà 280 malades; mais il s'en fallait de beaucoup qu'ils y fussent pourvus de tout ce qui leur était nécessaire; ils étaient heureusement dans un assez bon air.

On note ici toute l'importance de Blanchard pour permettre au corps expéditionnaire français d'être totalement opérationnel le plus tôt possible. Ce rôle est rarement mis en valeur, mais il est indispensable pour le bon fonctionnement d'une telle opération.

Au départ, l'alliance franco-américaine se montre solide notamment après un discours de Rochambeau le 15 juillet où il précise que les soldats français se mettront au service des américains, qu'ils considèrent comme des frères. Le lendemain, cela entraîne une liesse générale de la population de Newport. Dans cette continuité, Rochambeau écrit une lettre frappante de sens au Congrès : « Nous sommes vos frères, nous nous conduirons comme

tels avec vous, nous nous battons contre nos ennemis à vos côtés, comme une seule et même nation »<sup>39</sup>. De nouveau, on note une réelle volonté pour les Français, et ici Rochambeau, de « bien faire » et de réellement agir conjointement avec les Américains.

A l'arrivée des troupes françaises en Amérique, la situation des insurgés américains semble être en passe de s'améliorer. Rochambeau incarne alors à merveille la volonté française de collaborer avec les Américains et de se mettre sous leurs ordres. Cependant, les premiers temps de la présence du corps expéditionnaire française ne permettent pas de faire évoluer définitivement la conjoncture en faveur de la cause républicaine américaine.

### ***C – Rochambeau et Washington, les premières collaborations***

Après son arrivée sur les terres américaines, le corps expéditionnaire français n'est pas en mesure de passer directement à l'offensive, à cause, comme nous l'avons vu, des ravages du scorbut. Les Français comprirent également que l'armée insurgée était dans une situation critique. En effet, du point de vue matériel, les américains manquaient de tout, et vivaient de façon très inconfortable, au bord de la famine et de la ruine. L'équipement militaire faisait aussi cruellement défaut.

A ces difficultés matérielles s'ajoutent des problèmes monétaires. Comme le relève Rochambeau « A notre atterrage ici, l'État était consterné. Le papier-monnaie perdait 60 pour cent, et l'État lui-même le retire à 40 pour cent<sup>40</sup> ». On note à la suite de cet extrait que l'émission de papier-monnaie était alors dans les 13 colonies américaines soumise au contrôle de la métropole britannique. Aux États-Unis, les lettres de change ou de crédits étaient très rares, si bien qu'au final, seule la monnaie en argent avait une réelle valeur et était utilisée. Dans ce cadre, toute aide financière apportée par la France se devait d'être en argent. Les colons américains se retrouvaient donc avec d'importantes transactions en espèces, déséquilibrant ainsi les marchés et la valeur de la monnaie. Toutes ces crises minent le moral des insurgés américains, à un tel point que certains se découragent, au vu de la longueur du conflit et de l'état dans lequel se trouve l'armée américaine. De plus en plus, des partisans d'un paix de compromis apparaissent, affaiblissant encore les espoirs d'une indépendance.

<sup>39</sup> -J.-E. Weelen, *op. cit.* p. 124.

<sup>40</sup> - B. Cottret, *op. cit.* p. 237.

Du point de vue de la stratégie militaire, George Washington défendait l'idée de porter une offensive massive sur la ville de New-York. L'arrivée des renforts français ne fit que le conforter dans cette idée. Néanmoins, pour mettre en place une telle tactique, il était indispensable que les armées de Washington et de Rochambeau se réunissent, et que les Français se retrouvent avec des forces navales supérieures. Or, comme il l'explique dans ses *Mémoires*, Rochambeau ne voit que trois solutions pour permettre cette supériorité :

1. celle de l'arrivée de la seconde division, 2. d'un secours de vaisseaux que le chevalier de Ternay avoit requis à M. de Guichen, d'après le pouvoir qu'il en avoit, 3. ou enfin que l'ennemi , en portant ses forces vers le sud , dégarnît New-Yorck au point que nous n'eussions plus rien à craindre pour l'escadre françoise à Rhode-Island, et de nous mettre dans la possibilité de faire, avec l'armée de terre, quelque entreprise vive sur l'île de New-Yorck

La seconde division restée à Brest est de nouveau évoquée par Rochambeau, qui attend désespérément son arrivée sur le territoire américain. De même, les Français essayent d'obtenir une aide de la part du comte de Guichen, placé à la tête d'une escadre. Néanmoins, Rochambeau n'a aucune possibilité de rentrer en contact avec Guichen, et il se retrouve une nouvelle fois dans l'attente d'un hypothétique renfort. Enfin, Rochambeau place la condition sine-qua-non d'une attaque sur New-York. Dès lors, contrairement à Washington, il se montre bien moins enthousiaste à l'idée d'attaquer cette ville à ce moment précis. En effet, celui-ci se rend compte que pour faire fonctionner cette offensive, les Français doivent posséder une force navale supérieure à celle des Anglais présents à New-York<sup>41</sup>, ce qui n'est alors pas le cas.

Alors que Rochambeau soigne son armée et tente de mettre en place des fortifications autour de Newport, les Anglais tentent une première approche aux abords du mouillage français. Blanchard raconte dans son journal ces événements :

Le 21, après avoir dîné chez M. le baron de Vioménil, comme nous étions chez le général de Rochambeau qui tenait un comité, on vint l'avertir qu'on apercevait plusieurs vaisseaux se dirigeant vers Newport ; il était 4 heures, aussitôt il monta à cheval et fit placer quelques batteries sur la côte. M. de Ternay, de son côté, prit quelques dispositions. Les vaisseaux qu'on découvrait mirent en panne à l'entrée de la nuit. Je montai aussi à cheval et je les vis très bien; j'en comptai dix-neuf.

Cette flotte anglaise peut être vue comme une réelle menace pour les Français, dont l'installation à Newport est encore fragile. Néanmoins, Blanchard montre que les Français sont prêts à se battre contre les Anglais, si jamais ces derniers décident de passer à l'offensive. La marine anglaise décide finalement de ne pas engager le combat. Cela peut être considéré

---

<sup>41</sup> - T. Balch, *op. cit.* p. 120.

comme une erreur pour les Britanniques ; d'une part, l'armée française comptait encore de très nombreux malades et était donc vulnérable, mais également, la réunion des armées de Washington et Rochambeau aurait pu être ce jour-là évitée.

Cette retraite des Anglais permit aux Français et aux Américains d'améliorer encore plus leurs défenses et de se donner du temps pour joindre leurs forces<sup>42</sup>. La Fayette souhaitait malgré toutes ces difficultés maintenir l'attaque sur New-York, et reprochait à Rochambeau de ne pas se mettre assez au service des Américains. Dans une lettre adressée à Washington, La Fayette détaille « Ces troupes détestent jusqu'à la pensée de rester à Newport et brûlent de vous joindre. Elles maudissent quiconque leur parle d'attendre la seconde division, et enragent de rester bloquées ici<sup>43</sup> ». A nouveau, deux points de vue différents peuvent être constatés, entre l'immobilisme et la prudence de Rochambeau, et la vivacité et l'envie d'agir de La Fayette, qui prend ici à partie les soldats français.

Par la suite, Blanchard est envoyé à Boston : « Le 25, il fut décidé que j'irais à Boston pour mettre un peu d'ordre dans l'hôpital qu'on y avait formé à la hâte pour recevoir les malades débarqués de l'Isle-de-France ». Ici encore, on remarque que la gestion des hôpitaux est réellement au cœur de la mission confiée à Blanchard. Durant son séjour à Boston, Blanchard en profite pour évoquer la situation de la ville et de l'État du Massachusetts. On relève notamment

Ce M. Hancock est un des auteurs de la révolution, ainsi que le docteur Cooper chez qui nous déjeunâmes le 29 : c'est un ministre qui me parut homme d'esprit, éloquent et enthousiaste. Il a beaucoup de crédit sur les habitants de Boston, qui sont dévots et presbytériens, imbus, en général, des principes des partisans de Cromwell, desquels ils descendent. Aussi, sont-ils plus attachés à l'indépendance qu'aucune autre population de l'Amérique ; et ce sont eux qui ont commencé la révolution

Dans ce passage, Blanchard rappelle la place centrale jouée par les Bostoniens et le Massachusetts, au commencement de la révolution américaine. John Hancock, évoqué ici, est le président du second Congrès Continental, et le premier signataire de la *Déclaration d'indépendance*. Il occupe donc une place majeure dans le cours de la révolution américaine. Les Français accordent ainsi une attention particulière à cette ville, qui constitue un foyer sûr d'accueil pour leurs soldats. En effet, Boston, en se soulevant aussi radicalement contre l'autorité royale de Georges III, apparaît comme un allié naturel et essentiel pour les Français envoyés en Amérique.

---

<sup>42</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 75.

<sup>43</sup> - *Ibid.*

En ce qui concerne le soutien possible de la part de Guichen, ce dernier se trouvait aux Antilles tandis que le convoi français faisait route pour l'Amérique. Malheureusement pour la France, il fait déjà route vers la métropole lorsque le courrier arrive aux Antilles. Dès lors, tout renfort de la part de Guichen est très largement compromis.

Ternay, Rochambeau et La Fayette se réunissent au moins d'août pour convenir de l'envoi d'un courrier en France demandant au Roi l'envoi le plus promptement de la seconde division, dont on n'a alors toujours aucune nouvelle. Si cette aide est accordée, les Français et les Américains pourront alors se mettre en marche pour porter l'offensive sur la couronne britannique. Cependant, Rochambeau était condamné, pour un temps encore, à manœuvrer avec son seul corps expéditionnaire parti de Brest en mai 1780.

Concernant la relation entre Rochambeau et Washington, on peut observer une évolution dans les rapports entre les deux hommes. Dans un premier temps, la communication semble difficile entre eux, parfois marquée par la maladresse ou l'incompréhension. Rochambeau supportait mal, en outre, le fait que Washington passe par l'intermédiaire de La Fayette pour communiquer avec lui. Cela entraîna quelques tensions entre les deux hommes militaires français, puisqu'aux reproches de La Fayette sur l'inactivité de Rochambeau, ce dernier répliquait en invoquant sa plus grande expérience dans le domaine des guerres.

Rochambeau se montra de plus en plus pressant pour obtenir une entrevue avec Washington, afin d'éviter de passer par tout intermédiaire et de pouvoir parler entre hommes de guerre expérimentés. Dans ses *Mémoires*, il raconte « J'écrivis en même temps au général Washington, en anglais, je me louois des lettres que j'avois reçu de lui, et je le priois de permettre que la correspondance de toutes les affaires passât sans intermédiaire entre lui et moi : je renouvelois mes instances pour la conférence ». On note premièrement les efforts consentis par Rochambeau pour montrer sa bonne volonté puisqu'il fit l'effort d'écrire à Washington en anglais. Concernant une rencontre, celle-ci permettrait de se passer d'intermédiaire comme La Fayette, qui, on le sait, se montrait hostile à la politique mise en place par Rochambeau depuis son arrivée en Amérique. Pour Rochambeau, La Fayette parasite dans une certaine mesure les relations entre lui et l'armée continentale. Enfin, une rencontre en personne permet d'échanger les divers points de vue de façon bien plus rapide et optimale qu'au travers d'une correspondance écrite.

Les rapports entre Rochambeau et Washington s'améliorèrent grandement, grâce à l'entrevue tant attendue de Rochambeau. Celle-ci se déroula à Hartford, dans le Connecticut,

le 20 septembre 1780. Ici, étaient réunis principalement les deux chefs d'armées ainsi que La Fayette, Ternay et Knox. Cette réunion est marquée par des festivités, et par une entente rapide et amicale entre Rochambeau et Washington, chacun soulignant les qualités de l'autre<sup>44</sup>. Après avoir fait le point sur la situation militaire des deux camps et sur les forces en présence, il se décida de l'envoi d'émissaires auprès de Louis XVI pour lui demander l'envoi de nouveaux renforts français, à hauteur de 10 000 hommes. Pour accomplir cette mission, on choisit le colonel Laurens et le vicomte de Rochambeau, fils du chef militaire français. Ces derniers prirent la mer à bord de l'*Amazon* le 28 octobre.

A l'égard du mouvement des troupes anglaises, Blanchard écrit à la date du 19 septembre 1780 :

Le 19, nous apprîmes que l'amiral Rodney qui depuis longtemps était aux Antilles, venait de paraître sur les côtes d'Amérique. Cette nouvelle nous surprit et nous donna des inquiétudes ; on ne savait pas s'il était suivi par M. de Guichen qui était à la mer depuis longtemps.

Dans ce passage, Blanchard résume la pensée et les craintes éprouvées par les Français présents en Amérique. Il faut noter ici que les officiers français du corps expéditionnaire de Rochambeau ne recevaient que très peu de courriers de la part de la France ou des Antilles, où était stationnée une partie importante de la marine française. Dès lors, il leur est difficile de mettre en place des stratégies militaires viables ou de tenter quelque entreprise d'importance, au vu de ces lacunes de communication. L'absence de nouvelles de la part du comte de Guichen paralyse les troupes françaises, les forçant à l'inaction.

Pareillement, l'absence de nouvelles de la part des familles des soldats était difficile à gérer pour les soldats français. Ainsi, les soldats choisis pour aller combattre en Amérique durent abandonner leurs familles, leurs terres, afin de respecter leur engagement auprès de l'armée. Cette situation était parfois durement vécue, comme le montre le cas de Blanchard, le 2 octobre 1780 « Je n'eus que ce jour des lettres de France apportées pour moi par la frégate la Gentille. C'est la première fois que j'avais des nouvelles de ma famille depuis cinq mois, étant parti le 2 mai ». Dans ce cas, il faut rappeler le sacrifice consenti par les Français, forcés par leur devoir, qui s'en allèrent loin de chez eux pour combattre une cause qu'ils ne partageaient pas pour la plupart.

En même temps que se déroule la rencontre entre Rochambeau et Washington, une trahison est démasquée dans les rangs de l'armée américaine. En effet, le général américain Arnold a été intercepté alors qu'il était en négociation avec les armées britanniques pour leur

---

<sup>44</sup>- *Ibid.* p. 79.

livrer le fort de West Point, capital pour les insurgés, dont il était le commandant. Alors qu'Arnold réussit à fuir à temps, le major anglais André est capturé et accusé d'avoir participé à la trahison d'Arnold. Voulant frapper les esprits, Washington réunit un conseil de guerre qui décréta la peine capitale pour André. Rochambeau commenta : « Tout le monde sait le procès et la fin tragique du jeune André, qui méritoit un sort plus heureux, et qui fut plaint même par ses juges, que la sévérité des lois et la nécessité de faire un exemple forcèrent à le condamner ». Se montrant impitoyable, Washington refusa ainsi toute négociation d'échange avec les Anglais. Cette affaire est vue comme un gâchis par Rochambeau, qui comprend néanmoins, en tant que leader de troupes, que Washington se doit d'être sévère afin d'éviter de nouvelles trahisons. Ici, cela est perçu comme une volonté de faire un modèle marquant de procès. La Fayette regretta également la trahison et la condamnation qui étaient une première pour lui, depuis qu'il a foulé les terres du Nouveau-Monde. Cette nouvelle controverse montre encore une fois les difficultés et les faiblesses auxquelles doit faire face l'armée continentale américaine.

Durant le mois de novembre, après d'anecdotiques entreprises sur l'île de Rhode Island, Rochambeau ramena ses troupes à Newport, pour y passer l'hiver, dans leurs quartiers attitrés. Le comte de Rochambeau en profita pour mettre en valeur la discipline dont faisait preuve l'armée française. En effet, il se réjouit que celle-ci se comportait en Amérique comme si était sur des terres européennes. Toujours sans nouvelle de l'hypothétique arrivée de la seconde division française, Rochambeau, à son retour à Newport, trouve le chevalier de Ternay, malade, mais dans un état pas encore entièrement préoccupant. Le comte se rendit par la suite à Boston, pour observer l'état des forces américaines présentes sur place. C'est ici qu'il apprit que Ternay fut emporté par sa fièvre putride, le 19 décembre 1780. Pour remplacer le chevalier de Ternay à la tête de l'escadre française, le chevalier Destouches fut choisi.

Profitant d'un dîner à Providence, chez un Américain, Blanchard saisit cette occasion pour évoquer la société américaine et ses réflexions à propos de celle-ci

J'ai déjà dit que les habitants de la campagne étaient tous propriétaires. Ils travaillent eux-mêmes à la terre et conduisent leurs bœufs. Cette manière de vivre, cette douce égalité ont des charmes pour des êtres pensants. Ces mœurs me conviendraient assez.

A travers cet extrait, on note une certaine admiration de Blanchard sur la façon de penser la société et les hommes en Amérique du Nord dans les Colonies. Alors que lui-même est un fonctionnaire rattaché à une monarchie absolue chrétienne, Blanchard se plaît à évoquer la « civilisation » américaine. Une attraction se développe tout au long de

l'intervention française en Amérique, entre les soldats Français et la société américaine, à travers les libertés qu'elle défend, les institutions qu'elle tente de mettre en place, la nouveauté qu'elle offre par rapport à l'Ancien Régime.

L'année 1780 se termine ainsi par une situation qui a, dans l'ensemble, peu évolué. En effet, les armées françaises et britanniques ne se sont pas encore affrontées au cours d'une bataille. Si la présence française semble en 1780 être infructueuse elle permit néanmoins de dissuader des britanniques de mener une offensive contre les insurgés américains. Ainsi, sans l'aide des Français, les Américains, qui étaient dans une situation précaire, auraient pu être à la merci d'une défaite irréversible face à l'armée britannique qui leur était bien supérieure, en nombre et en discipline. Il faudra attendre l'année 1781 pour que les événements se précipitent et conduisent à un affrontement qui sera décisif pour la quête de l'indépendance américaine.

## Chapitre 5 – La campagne de 1781

Au début de l'année 1781, le conflit opposant la Grande-Bretagne et les Américains est toujours indécis. Plus que jamais, les insurgés sont dans une situation délicate et l'engagement de la France n'a pas encore porté les fruits espérés. A la suite d'importantes manœuvres militaires et stratégiques, les deux camps vont finalement s'affronter au cours de batailles décisives, sur terre et sur mer.

### *A – Français et Américains dans une situation critique : la recherche de renforts*

En janvier 1781, l'armée américaine fit face à un nouveau problème, les mutineries. Rochambeau raconte dans ses *Mémoires* : « Le tiers de l'armée du général Washington se révolta : la ligue de Pennsylvanie, après avoir mis aux arrêts ses généraux et ses officiers, marcha, sous la conduite d'un sergent, pour aller à Philadelphie demander sa paie au congrès ». Ainsi, les brigades de Pennsylvanie et du New-Jersey se retournèrent contre leurs officiers, las de ne pas recevoir leurs soldes. Les officiers concernés furent tués. Cet extrait met en exergue certaines complications qu'a dû gérer Washington avec son armée. Cette dernière apparaît bien moins solide et unie que l'armée française, voire britannique. La désorganisation, le désordre, les doutes, sont des composantes clés pour comprendre la situation de l'armée continentale. Elle est en effet constamment exposée aux risques de trahison, vu précédemment, mais aussi de désertion et de mutinerie, comme cela est le cas ici. On constate alors que l'armée française présente en Amérique va servir de modèle mais également de facteur de motivation pour les soldats américains.

Le général britannique Clinton tenta de rallier les soldats mutins américains à sa cause, en leur promettant de payer leurs soldes si ces derniers acceptaient de se battre pour lui. Washington résume cette crise à un courrier adressé à Rochambeau : « Le manque absolu d'habits, de paie et de tous vêtements, la grande rareté des provisions étaient une trop grande

épreuve pour des gens dont la plus grande partie n'était pas animée par le patriotisme des citoyens<sup>45</sup> » Néanmoins, il convient de noter que ces Américains révoltés ne rejoignirent jamais les rangs britanniques, ce qui fut salué par Washington. Cet extrait offre un regard clair sur les conditions de vie dans l'armée américaine. Ce sont là les fragilités déjà évoquées des troupes continentales.

Du point de vue de l'armée française présente en Amérique au début de l'année 1781, la situation n'est pas non plus entièrement rassurante. La Fayette, en outre, s'exaspère de la non-action du corps expéditionnaire français. Il note qu'avec « l'infériorité maritime, on ne saurait faire la guerre en Amérique. C'est elle qui nous empêche d'attaquer tel point qu'on enlèverait avec deux ou trois mille hommes. C'est elle qui nous réduit à une défensive dangereuse autant qu'humiliante<sup>46</sup> ». La Fayette montre bien que dans la guerre d'indépendance américaine, les marines jouent un rôle clé. Dans un conflit situé aussi loin des différentes métropoles, la mer et les batailles maritimes sont au cœur des enjeux. Rochambeau se trouvait également dans une disposition aussi délicate que son allié Washington. En effet, il n'avait reçu aucun courrier en provenance de la France, depuis son départ de Brest pour l'Amérique. Il se trouva donc embarrassé lorsqu'il apprit la mutinerie américaine et les difficultés financières de l'armée américaine, pour lesquelles il ne pouvait rien faire sans que Louis XVI ne se décide à intensifier son aide aux insurgés.

Le fils de Rochambeau, envoyé en France à bord de l'*Amazonie*, arrive enfin en France, où il est chargé par son père et l'amiral Ternay de demander des renforts afin de pouvoir enfin mener une politique offensive vis-à-vis de l'armée britannique. Cependant, la situation géopolitique avait évolué en Europe, forçant la France et le conseil des ministres à délaisser les affaires américaines, pour se concentrer sur le contexte immédiat européen. Au vu de ces circonstances, l'envoi de la seconde division française n'était toujours pas envisageable, et Rochambeau fut une nouvelle fois sacrifié par Louis XVI, au profit d'autres actions. En guise de bonne volonté, Pierre-André de Suffren fut malgré tout envoyé sur son vaisseau, le *Sagittaire*, en compagnie de 6 navires de transport.

Concernant la flotte française, la mort du chevalier de Ternay et son remplacement par le chevalier Destouches va faire accélérer les manœuvres de celle-ci. Ainsi, Destouches avait à cœur de mener des offensives par la mer et de prouver qu'il pouvait mener sa flotte à la

---

<sup>45</sup> - B. Cottret, *op. cit.*, p. 239.

<sup>46</sup> - E. Taillemite, *op. cit.*, p. 83.

victoire. Dans ce sens, Washington mit en place une tactique militaire qui permettrait à l'escadre française de faire ses preuves en territoire américain. Une offensive sur Portsmouth et les troupes d'Arnold était en préparation. Elle prévoyait d'attaquer à la fois par la terre et par la mer. La Fayette reçut le 20 février le commandement d'un corps de troupe dont la tâche était d'acculer Arnold.

Au mois de février 1781, Blanchard détaille :

Nous apprîmes le 27, que l'Astrée, frégate française de 40 canons, commandée par M. de La Pérouse, venait d'arriver à Boston après 63 jours de traversée, étant partie de Brest le 24 décembre. Nous eûmes, le 28 au soir, nos lettres apportées par ce vaisseau. Je reçus de bonnes nouvelles de ma femme, de mes enfants, de tous les miens; ce n'est pas sans trembler que j'ouvris leurs lettres à cette distance d'eux.

Dans ce passage, Blanchard parle du comte de La Pérouse, promu capitaine de vaisseau, au début de la guerre d'indépendance américaine. Sa mission était, dans un premier temps, de s'attaquer aux Anglais présents dans la baie d'Hudson. Pour ce faire, il avait reçu le commandement du navire *L'Astrée*. Au final, après divers accrocs, il fut décidé qu'il se rende au Nord des 13 colonies, vers l'île du Cap-Breton. Par ce navire, arrivèrent aussi des courriers aux familles des soldats français ; les nouvelles étant rares, Blanchard ne cache pas une certaine appréhension au moment de lire ces lettres.

Dans le même temps, Washington obtint des Français et de Rochambeau l'envoi par la mer de 1 000 hommes, pour soutenir l'attaque terrestre. Destouches prit la tête de cette escadre et le commandement des troupes fut confié par Rochambeau à son second, le baron de Vioménil.

Au début du mois de mars, Blanchard rencontra Washington, et cet entretien donna lieu à une description de la personne de George Washington :

Ce jour, le général Washington, qu'on attendait, arriva sur les 2 heures. Il se rendit d'abord au Duc-de-Bourgogne, où tous nos généraux se trouvèrent. Il vint ensuite à terre; toutes les troupes étaient sous les armes; je lui fus présenté. Sa figure est belle, noble et douce. Il est d'une taille élevée (cinq pieds 8 pouces au moins). Le soir, je me trouvai à souper avec lui. Je marque comme un jour heureux celui où j'ai pu voir ainsi un homme vraiment grand.

Ce portrait dressé par Blanchard est assez élogieux. Comme souvent en effet, George Washington laisse une bonne première impression aux Français qu'il rencontre. Il est indéniable que le charisme et la popularité de Washington au sein de l'armée française

envoyée en Amérique est l'un des points essentiels de la collaboration franco-américaine. Il suscite une admiration et, bien que son armée continentale ne soit pas toujours aussi bien vue que lui, sa seule personne est un facteur de motivation et d'encouragement pour les troupes françaises.

Le 8 mars 1781, l'escadre française constituée par Destouches prit la mer. Blanchard se trouvait au sein de cette flotte et raconte sa propre expérience :

Le 6, je me rendis à bord du Duc-de-Bourgogne vaisseau de 80 canons, commandé par M. Destouches, qui avait le commandement de cette escadre. M. de Vioménil était embarqué avec plusieurs officiers et la compagnie de grenadiers du Bourbonnais ; les autres troupes formant un total de 1120 hommes étaient réparties sur les autres vaisseaux de guerre et le Fantasque armé en flûte.

Le commissaire des guerres embarquait donc au sein du navire le plus imposant, celui de l'homme qui mène cette expédition, Destouches. Également, le baron de Vioménil, en charge des troupes terrestres, se trouvait sur ce même navire. On constate ici, que Blanchard est considéré, au sein de l'armée française, comme un personnage important puisqu'il a le « privilège » de naviguer à bord du vaisseau principal. Dans son récit, Blanchard explique comment une tempête a retardé la manœuvre des Français et a même entraîné une dispersion de la flotte. Dès lors, quasiment simultanément, la flotte britannique de l'amiral Graves se dirigeant également vers Arnold parvint, en évitant mieux les tempêtes que les Français, à destination en première.

A leur arrivée au Cap Henry, les Français doivent donc faire face à la marine anglaise. Concernant le rapport de force, Blanchard détaille :

Les Anglais avaient huit vaisseaux, dont un à trois ponts; ils avaient de plus trois frégates. Nous avons également huit vaisseaux, mais inférieurs à ceux des Anglais, car nous n'avions pas de vaisseaux à trois ponts, et nous avons mis en ligne le Romulus qui n'était que de 50 canons

Destouches, en voyant que l'issue du combat était très incertaine, et au vu de la puissance britannique alignée, décide donc d'avorter cette offensive française. Malgré tout, il ne pouvait pas battre en retraite sans tenter de livrer un combat. Au final, après un affrontement assez bref les Français perdirent 69 hommes contre 30 pertes britanniques. Pourtant, Blanchard ne se montre pas très résigné, ni abattu au lendemain de cette bataille. En effet, il écrit

Ce combat mit de l'union entre les armées de terre et de mer. M. de la Grandière, capitaine du Conquérant, s'il ne montra pas une intelligence supérieure, se distingua par son courage héroïque. On cita aussi M. de la Clochette, commandant le Gascon, et M. de Marigny, capitaine de L'Ardent

Cette bataille est symbolique pour Blanchard et pour l'armée française en Amérique de façon générale. Ainsi, malgré une supériorité affirmée de la flotte britannique, l'habileté des manœuvres françaises a permis d'éviter un désastre et de limiter au maximum les pertes. Encore, cet acte de Destouches de tenter de s'emparer de la baie est vu comme héroïque et louable. Enfin, la bataille du Cap Henry laissait présager qu'une attaque coordonnée franco-américaine sur terre et sur mer était envisageable et tout à fait réalisable.

Par la suite, le conflit se transforma de plus en plus en guerre de mouvement. Un basculement commence alors à s'opérer du point de vue géographique. En effet, alors que depuis le début de la guerre d'indépendance américaine les tensions se cristallisaient sur le Nord des colonies américaines, petit à petit, le Sud apparaît comme le théâtre d'opération majeur et prépondérant.

Pour éclairer ce changement, nous pouvons nous attarder sur La Fayette. Ainsi, à la suite de l'échec de l'attaque des troupes britanniques à Portsmouth, il reçut de George Washington la périlleuse tâche de se rendre en Virginie, rejoindre l'armée dite du Sud, sous les ordres du général Greene<sup>47</sup>. C'est vers la Virginie que se mouvaient les troupes de Cornwallis et d'Arnold, pour écraser les insurgés américains présents sur place. Devenant de plus en plus imminente, la chute des forces américaines du Sud est retardée par les importants efforts consentis par La Fayette et Greene. Dans cet épisode, La Fayette va se mettre en valeur en organisant une résistance difficile, au vu des forces alliées en présence et de la menace imminente des Anglais. Il va mener une politique harcèlement constant en multipliant les escarmouches et les embuscades<sup>48</sup>. La Fayette et Greene vont éviter toute défaite militaire importante, malgré la très large infériorité numérique de leurs troupes. Cornwallis va même jusqu'à échouer dans sa tentative pour s'emparer de Richmond, et il est forcé d'évacuer Williamsburg, sous la pression toujours plus importante des insurgés américains.

Le 6 mai, le convoi français de la *Concorde*, avec à son bord Rochambeau fils, réapparaît en Amérique, à Boston. Blanchard dépeint cette arrivée : « Le 6, je revins à Newport. Ce même jour arriva à Boston la *Concorde* qui nous amenait M. le comte de Barras,

---

<sup>47</sup> - T. Balch, *op. cit.* p. 141.

<sup>48</sup> - J. Debu-Bridel, *op. cit.* p. 71.

chef d'escadre, chargé de remplacer M. de Ternay, et le fils de M. De Rochambeau. Ils étaient partis de Brest le 26 mars ». Dès lors, afin de renverser le rapport de force établi et pour permettre aux Américains d'obtenir une victoire prestigieuse, on se tourna de nouveau vers la France. Le comte de Barras se place ainsi à la tête de la flotte française d'Amérique. C'est un homme de 60 ans, expérimenté dans les techniques de manœuvre. Dès 1778, il avait combattu dans la guerre d'indépendance américaine, en commandant l'avant-garde de la flotte du Comte d'Estaing.

On mit également à disposition de George Washington un capital financier de 6 000 000 de livres, payées par la monarchie française. Malheureusement pour Rochambeau, son fils lui apporta aussi la nouvelle que Vergennes ne comptait pas envoyer de nouveaux renforts français, ni même la seconde division qui lui avait été promis depuis son départ. Dans une lettre adressée au marquis de Ségur, secrétaire à la Guerre, Rochambeau explique : « Je vais commencer cette seconde campagne avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa personne et pour son service, en employant du mieux que je le pourrai les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance<sup>49</sup> ». En s'exprimant ainsi à propos de la politique de Louis XVI, Rochambeau montre qu'il ne se laisse pas désespérer et qu'il compte bien parvenir à la victoire, avec les seules forces qu'il a entre les mains à ce moment. Cette abnégation est essentielle pour permettre aux Français d'avoir un poids au cours de cette guerre. En effet, si au niveau du nombre, les soldats de la monarchie française ne représentent pas la principale force, leur volonté et leur expérience peuvent combler cette infériorité.

A partir de mai 1781, le conflit entre dans une nouvelle phase, où les forces françaises, livrées à elles-mêmes vont devoir ruser et jouer de tactiques militaires pour parvenir à faire déjouer les plans britanniques. Malgré tout, un nouveau renfort français va apparaître, et jouer un rôle considérable pour les événements de la seconde moitié de 1781, en la personne du comte de Grasse et de sa flotte. Grâce à cette aide, une stratégie viable va enfin pouvoir être mise en place par le camp américain et français, menant à la première vraie bataille maritime, à la baie de la Chesapeake.

---

<sup>49</sup> - J.-E. Weelen, *op. cit.*, p. 150.

## ***B – Le déplacement du conflit vers la Virginie***

Lors du retour de son fils en Amérique, Rochambeau apprend qu'un soutien maritime allait venir de la part du comte de Grasse. En effet, ce dernier s'était rendu avec son escadre dans la mer des Antilles, après son départ le 22 mars 1781<sup>50</sup>. Sa flotte était alors colossale, puisque composée de 20 vaisseaux. Une partie de ces vaisseaux devaient, sous ordre de Louis XVI, se rendre en Amérique, pour épauler Barras, entre juillet et août 1781. Durant ce laps de temps où de Grasse arrivait en renfort, Rochambeau devait mener une attaque coordonnée sur les Britanniques, avec le général Washington.

Afin de mettre en place la suite des opérations, Rochambeau et Washington se réunirent à Wetherfield, dans le Connecticut, du 21 au 23 mai. Ici, les deux chefs d'armées exposent leurs points de vue, qui diffèrent. En effet, Washington souhaitait mener un assaut rapide contre New-York, qui était en partie délaissée par les soldats britanniques s'étant rendus plus au Sud. Dans ses *Mémoires*, Rochambeau résume la pensée de son acolyte américain : « Le général Washington, pendant toute cette conférence, eut toujours, pour principal objet, une entreprise contre l'île de New-York, qu'il regardoit comme la plus capable de porter le dernier coup à la domination anglaise dans sa patrie ». Washington, dans ce sens, voulait rapidement effectuer une jonction entre les deux corps d'armée alliés pour se poster devant New-York. La ville de New-York a toujours été l'objectif clairement affiché de Washington mais la ville était très bien défendue par les Anglais. C'est donc à New-York que semble alors s'effectuer la bascule, puisque la ville représente un enjeu clair ; si elle devait tomber aux mains des Américains, ce serait un coup d'arrêt très certainement décisif pour les Britanniques. Rochambeau était quant à lui d'avis différent. Celui-ci préférait concentrer ses forces sur la Virginie, pour venir en aide à La Fayette, et notamment sur la baie de la Chesapeake. Au final, l'option de Washington est préférée bien qu'on tente de mettre en place un compromis : ainsi, les forces devaient se concentrer autour de New-York mais devaient en même temps se tenir prêtes à dévier vers le Sud et la baie de la Chesapeake, en fonction de l'arrivée des renforts du comte de Grasse.

Alors que Français et Américains décident finalement de rester dans le Nord, vers New-York, on apprend rapidement que les forces anglaises de Cornwallis et Arnold s'étaient réunies en Virginie, donnant vraisemblablement raison à Rochambeau, qui souhaitait s'y

<sup>50</sup> - Edouard Chevalier, *Histoire de la Marine Française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, Paris, Hachette, 1877.

porter également. En Virginie, La Fayette et Greene gagnèrent le plus de temps possible, en repoussant les assauts britanniques, afin de laisser le temps à Washington, Rochambeau et de Grasse de venir leur porter secours.

Pendant que le comte de Grasse préparait sa venue sur le continent américain, Barras, fraîchement nommé amiral et mis à la tête de la flotte française d'Amérique, devait se retirer à Boston, pour protéger sa flotte. La mission d'épauler les forces terrestres alliées revenait alors entièrement au comte de Grasse. Dans cette situation, Blanchard écrit :

Les premiers jours furent beaux et assez chauds. Nous apprîmes que M. de Grasse était heureusement arrivé à la Martinique. Il y eut un conseil de guerre à bord du Duc-de-Bourgogne et on y décida que l'escadre n'irait point à Boston, mais resterait à Newport, où nous laisserons 400 hommes d'infanterie. Nous continuâmes à faire les préparatifs pour le départ des troupes.

Rochambeau réussit donc à faire stationner la flotte de Barras à Newport, restant ainsi à portée, si leur aide était demandée, et si le soutien du comte de Grasse n'était pas suffisant. Ici, on note une nouvelle fois l'habileté de Rochambeau, qui tout au long de la guerre, va miser sur une grande mobilité pour parvenir à prendre le dessus sur son adversaire. L'armée française devait aussi gérer avec une certaine hostilité de Barras à l'égard du comte de Grasse ; en effet, de Barras avait plus d'ancienneté et était donc supérieur hiérarchiquement à l'amiral de Grasse, et ce premier acceptait mal qu'il ne soit pas la force française navale la plus puissante.<sup>51</sup>.

Dans ce contexte, Rochambeau écrit au comte de Grasse, afin de le tenir informé de la situation en Amérique. Il en profite alors pour lui exposer les deux plans proposés, à savoir une attaque sur New-York ou dans la baie de la Chesapeake. Dans ses lettres, Rochambeau explique notamment : « Ce pays-ci est aux abois et tous les moyens lui manquent à la fois ». Cette situation de crise devait amener le comte de Grasse à réagir rapidement et à mettre en place le plus de moyens qu'il pouvait. Également, Rochambeau sollicitait son collaborateur pour un prêt de 1 200 000 livres. La détresse des insurgés américains apparaît aussi dans la correspondance entre La Luzerne et le comte de Grasse. Ainsi, le premier écrit : « Vous seul pouvez délivrer les États envahis de la situation de crise si alarmante qu'il m'apparaît qu'il n'y a pas de temps à perdre et que, pour leur existence même, il est nécessaire et faire tout ce que vous pouvez en vertu de vos instructions<sup>52</sup> ». Une nouvelle fois on met en avant le besoin d'une action imminente de la part de l'amiral français. Ce dernier apparaît au travers de ces

<sup>51</sup> - T. Balch, *op. cit.*, p. 149.

<sup>52</sup> - E. Taillemite, *op. cit.*, p. 91.

lettres comme le « sauveur », alors que la conjoncture ne semble pas favorable aux franco-américains. Le fait de s'adresser de cette manière à un militaire français est représentatif du rôle clé des Français durant la guerre d'indépendance. Ici, même si il faut relativiser les propos puisqu'ils ne s'échangent qu'entre Français, les Américains apparaissent faibles et incapables de parvenir à la victoire si une aide ne leur est pas apportée. Dans une certaine mesure, c'est peut-être un sentiment de fierté qui empêche les Américains de se montrer très pressant et insistant à l'idée d'une nouvelle fois dépendre d'une aide extérieure pour parvenir à leurs fins. On comprend aisément que le but recherché dans l'indépendance des 13 colonies est d'affirmer la puissance et l'autonomie de ces dernières ; or, si une aide d'un autre pays est apportée, cela peut remettre en cause la capacité des colonies américaines à être indépendantes et à former une nation à part entière.

Blanchard va occuper, de juin à septembre 1781, une place centrale dans le déplacement du corps expéditionnaire français vers une bataille qui s'annonce imminente. En effet, Claude Blanchard va partir en « éclaireur », en avant de l'armée française, pour préparer la venue de celle-ci dans les endroits traversés. Comme il le raconte en juin :

Le 16, je partis le matin pour le camp du général Washington, où j'avais ordre de me rendre, en m'arrêtant dans les différents lieux où nos troupes devaient stationner, afin d'examiner si rien ne manquait. Les Américains ne nous fournissaient rien; il fallait tout acheter, se pourvoir des moindres choses.

On relève ici que la région de la vallée de l'Hudson avait été depuis le début de la guerre d'indépendance américaine largement occupée par les armées américaines et anglaises, si bien que les terres et les ressources se font rares au moment de déplacer les troupes françaises. Cela explique en partie la non-assistance des Américains pour les Français à ce moment-là. Dans cette tâche de prévoir le bon déroulement du voyage de l'armée française, Blanchard dû donc faire face à de nombreux problèmes, plus ou moins contraignants.

A partir du 10 juin 1781, Rochambeau commence à déplacer ses troupes stationnées à Newport en direction de New-York, comme le prévoyait le plan prévu par George Washington. Le voyage s'effectue par régiment, en séparant chaque groupe d'une journée de marche. Ainsi, jusqu'à fin juin, les différents régiments français se rendent, en décalé, en direction du Sud et de New-York. Pendant ce temps, Washington détache une partie de ses troupes pour effectuer des repérages autour de la ville afin de planifier l'attaque. Il se rend alors compte que les Anglais se sont postés en dehors de New-York, en périphérie, pour

surveiller des possibles agissements de l'ennemi et patrouiller. Durant ses manœuvres, Washington a également sollicité l'aide des troupes du duc de Lauzun qui raconte « Cette reconnaissance dura trois jours et trois nuits et fut excessivement fatigante, car nous fûmes jour et nuit sur pied et nous n'eûmes rien à manger que les fruits que nous rencontrâmes le long du chemin<sup>53</sup> ». Ici, on constate, malgré les conditions difficiles, que le duc de Lauzun ne semble pas se plaindre outre-mesure de la façon dont sont traités ses soldats par George Washington. Cela illustre la volonté des Français de venir en aide aux insurgés coûte que coûte, quitte à parfois consentir à des sacrifices.

Alors qu'il traverse Hartford, puis Newtown et Peekskill, Blanchard insiste dans son journal pour mettre en avant les complications qu'il rencontra. Il s'exclame :

Le 3, j'appris que notre armée était à Northcastle. Je devais lui envoyer du pain. Il n'en arriva qu'une petite quantité, 3,000 rations. Les fours 'de Peekskill-Landing se trouvaient trop éloignés de notre armée et ce service n'allait pas bien. Je n'en étais pas chargé d'ailleurs, et je n'y avais qu'une très petite autorité.

Dans cet extrait, on note plusieurs remarques. Tout d'abord, il illustre les réelles difficultés rencontrées par Blanchard, qui, avec des moyens et des ressources limitées, devait s'assurer en permanence que le corps expéditionnaire soit bien ravitaillé. Ces désagréments peuvent relever à la fois d'une lacune dans l'organisation générale de l'armée française et sur les méthodes employées pour maintenir un ravitaillement, mais également d'une possible incompétence de certaines personnes en charge de ces questions. Pour le cas de Blanchard, il rappelle ici que la gestion du pain n'était pas son rôle mais qu'il fut contraint, au cours de sa mission, de la prendre en charge personnellement. Cela étant dit, on remarque un certain agacement de Blanchard qui ne pouvait pas lui-même, s'occuper de la plupart des tâches.

Les armées françaises et américaines se rejoignent le 6 juillet 1781, après une nouvelle rencontre entre Rochambeau et Washington, la veille. Cette jonction s'effectue à Philippsburg, à proximité de New-York. Rochambeau se réjouit alors de la tournure des événements, dans un courrier adressé à Barras : « Nous avons fait, mon cher amiral, la marche la plus rapide pour nous rendre ici au désir du général Washington, sans une plainte et sans laisser un homme derrière<sup>54</sup> ». Une fois encore, en dépit des circonstances rudes et primitives auxquelles doit faire face l'armée française, cette dernière ne rechigne pas à l'effort pour se montrer la plus efficace et disponible possible auprès des Américains. Cette attitude des

---

<sup>53</sup> - T. Balch, *op. cit.*, p. 156.

<sup>54</sup> - J.-E. Weelen, *op. cit.*, p. 155.

Français explique en grande partie la relative réussite de l'entente franco-américaine, au-delà des difficultés rencontrées. Il faut donner du crédit à Rochambeau qui incarne parfaitement ce comportement des Français, en essayant au maximum de soutenir Washington, lui faisant comprendre qu'ils sont là entièrement à sa disposition. Les deux armées sont alors passées en revue par Washington, et un contraste net apparaît entre les deux alliés. En effet, d'un côté, les troupes américaines sont mal équipées et composées de soldats peu expérimentés et très jeunes pour la plupart, et d'un autre côté, l'armée française fait forte impression au général Washington.

Lorsqu'il retrouve Rochambeau, Blanchard doit justifier l'insuffisance du ravitaillement apporté au corps expéditionnaire français. Il relate :

Le 15, je revins au camp. M. de Rochambeau me fit, le soir, des reproches sur le service du pain qui avait manqué. J'eus beau me justifier, en lui disant que je n'étais pas chargé particulièrement de ce service, il ne voulut pas m'entendre. Cependant j'avais annoncé que le pain manquerait, attendu l'éloignement des fours. Le lendemain, il me fut rapporté les propos suivants de M. de Rochambeau : que j'étais bien aise de voir le service manquer, parce que je voulais faire renvoyer l'intendant elle remplacer; qu'au reste, on aurait dû me confier les vivres.

A travers cet extrait, on remarque une nouvelle fois la frustration de Blanchard, qui ne trouve pas justifiées les attaques proférées contre lui par Rochambeau. En effet, dans son approche, Blanchard remplit bien plus de tâches qu'il ne devrait. Dès lors, il lui semble naturel que parfois, il se retrouve débordé par le courant des événements. Il est notable ici de noter comment chacun semble vouloir se « désister » de certaines responsabilités, rejetant la faute sur autrui. Cela dénote un certain manque de coordination dans l'armée française, s'expliquant peut être en partie par la distance à laquelle ils se trouvent de la métropole.

Durant un mois, les armées françaises et américaines se maintiennent aux alentours de Philippsburg tandis que des reconnaissances sont toujours effectués pour déceler un point faible, une faille dans la défense britannique de New-York. Une attaque à ce moment-là sur la ville n'était pas possible au vu de la large supériorité numérique des troupes anglaises. Néanmoins, cet encerclement de la ville força le général anglais Clinton à se « cloîtrer » dans New-York, alors que ce dernier avait pour ordre de mener une offensive sur les armées de Washington, avant qu'elles ne puissent se déplacer vers le Sud. Simultanément, Cornwallis, situé bien plus au Sud dans la Virginie commençait à fatiguer ses troupes, à la suite de

marches répétées. Harcelé par La Fayette, celui-ci décida alors de se retrancher dans la ville de Yorktown, laissant libre l'accès par la mer à des possibles renforts français et américains.

Des nouvelles du comte de Grasse sont apportées par navire aux alentours du 6 août 1781. Alors que Washington et Rochambeau hésitaient de nouveau quant à la stratégie à adopter, la réponse du comte de Grasse devait les décider enfin à faire route vers la Virginie. En effet, de Grasse avait prit la direction des États-Unis le 5 août, avec le renfort de 3 000 hommes, aux ordres du marquis de Saint-Simon et la promesse des 1 200 livres d'argent. Au total, la flotte du comte de Grasse comportait 26 vaisseaux. L'élément le plus important à relever est que le comte de Grasse annonça qu'il allait se rendre dans la baie de la Chesapeake. Les *Mémoires* de Rochambeau décrivent : « Il m'annonçoit son arrivée dans la baie de la Chesapeake, pour la fin d'août avec tous les moyens que je lui avois demandés ». Cette venue du comte de Grasse est vue comme extrêmement bénéfique pour la coalition franco-américaine. De plus, comme l'explique Rochambeau, c'est l'intégralité de la flotte du comte de Grasse qui est mise à disposition ici. Cela devrait permettre pour la première fois dans la guerre d'indépendance américaine de parvenir à une possible supériorité française navale tant attendue. Cette aide sera le facteur décisif qui va pousser les Français et les Américains à enfin s'unir pour mener une offensive précise et approuvée par les deux alliés.

A la suite de cette annonce du comte de Grasse, l'idée d'une attaque sur New-York fut définitivement entérinée. Réagissant le plus rapidement possible, Washington décida d'envoyer les troupes françaises en Virginie, accompagnées par 2 500 Américains<sup>55</sup>. Juste avant le départ de ses soldats pour une longue marche, Rochambeau fait prévenir Barras de l'évolution de la situation et le convie à se rendre également à la Chesapeake.

Les différentes troupes françaises, anglaises et américaines s'activent tout au long du mois d'août, au cœur de mouvements et de tactiques militaires. Les forces convergent vers la Virginie et la baie de la Chesapeake, où lord Cornwallis s'est retranché dans la ville de Yorktown, annonçant une bataille imminente. Le premier affrontement, maritime, permettra aux Français et aux Américains de verrouiller la baie de la Chesapeake, afin de pouvoir concentrer toutes leurs forces sur l'assaut de Yorktown.

---

<sup>55</sup> - E. Taillemite, *op. cit.*, p. 92.

## *C – La bataille maritime de la baie de la Chesapeake*

Le départ des troupes françaises vers le Sud et la Virginie débute le 19 août 1781. Dès le début du mouvement des soldats, Rochambeau se rend compte que les vivres, les rations sont très limitées, ce qui rendra le voyage pénible et fatiguant pour ses troupes. Durant cette période, un jeu du chat et de la souris va s'organiser entre les armées françaises et américaines et celles du général britannique Clinton. Dans l'ensemble, les Français se montrèrent les plus rusés, usant de stratégies pour tromper l'ennemi. Par exemple, Rochambeau faisait construire des fours de boulangerie, laissant supposer la présence de ses troupes au même endroit, alors qu'il en profitait en réalité pour contourner ses adversaires. A un jour de l'armée française, se trouvait l'armée de Washington.

Dans son journal de campagne, Claude Blanchard raconte les péripéties du déplacement des troupes vers la Virginie :

Le 25 je me rendis moi-même sur les lieux et je vis passer beaucoup de troupes et de bagages. Le général Washington s'y trouvait; on lui avait arrangé une fouillée d'où il examinait tout avec beaucoup d'attention. Il semblait voir dans ce passage, dans la marche de nos troupes vers la baie de Chesapeake, dans notre réunion avec M. de Grasse, il semblait, dis-je, voir se lever une meilleure destinée, alors qu'à cette époque de la guerre, la cause américaine épuisé; à bout de ressources, avait besoin de quelque grand succès qui vint relever les courages et les espérances.

A travers ce passage, on remarque de nouveau l'admiration de Claude Blanchard pour Washington. Également, on note la façon dont la clarté de vision de Washington est évoquée ; en effet, ce dernier semble se montrer très lucide et visionnaire quant à la situation et à la tournure des événements. Washington sait très bien que l'avenir du conflit d'indépendance américain va se jouer dans les mois à venir, et qu'une victoire de son camp est impérative.

Conjointement, l'amiral de Grasse faisait route vers la baie de la Chesapeake, ou il était grandement attendu. Cependant, ses manœuvres n'étaient pas passées inaperçues aux yeux des Britanniques, et l'amiral Hood, s'élançant également des Antilles, à la poursuite du convoi français du comte de Grasse. Le 28 août, l'amiral anglais pénètre dans la baie de la Chesapeake, avec ses 14 vaisseaux et ses 4 frégates<sup>56</sup>. Persuadé d'arriver en retard par rapport

---

<sup>56</sup> - E. Chevalier, *op. cit.*, p. 250.

à la flotte de l'amiral français, Hood décide de continuer sa route vers le Nord, pour se confronter à Barras. Ce dernier, depuis le 25 août avait quitté son appareillage de Newport pour venir en aide au comte de Grasse, comme prévu. Hood, à ce moment-là, espérait combattre les deux flottes françaises séparément. Finalement, ce n'est que le 30 août que le comte de Grasse se présente dans la baie de la Chesapeake. Ici, l'amiral de Grasse a toute la liberté pour faire débarquer ses troupes mais également bloquer l'accès à la baie. Les Français bénéficient ainsi d'un avantage sur la région de la Virginie, puisque La Fayette avait réussi à s'emparer de Williamsburg. Dès lors, que ce soit sur terre ou sur mer, les alliés français sont, à la fin août, très bien préparés à quelque offensive britannique, bien que ces derniers représentent toujours une menace à cause de leur supériorité numérique.

Le comte de Grasse se trouve dans une situation embarrassante, lorsque installé dans la Chesapeake, il se demande s'il ne devrait pas se porter au secours de Barras, qui allait rencontrer la flotte britannique de Hood qui lui était supérieure. La tactique adoptée par les britanniques à cet instant est alors de se rendre au plus vite possible en Virginie et dans la baie de la Chesapeake. Ainsi, rejoint par l'amiral Graves qui était stationné à New-York, Hood fait demi-tour et repart vers le Sud. Afin de clarifier ces mouvements, vous trouverez une carte éclairant les déplacements des troupes maritimes et terrestres de l'année 1781<sup>57</sup>.

C'est le 5 septembre que les flottes de Hood et Graves arrivent à proximité de la Chesapeake. Dans un premier temps, le comte de Grasse croit découvrir devant lui l'escadre de Barras avant se s'apercevoir que c'est en réalité son ennemi. Les Français disposent alors d'une force de frappe composée de 24 vaisseaux de ligne contre 19 pour les Anglais. Laissant 4 vaisseaux à l'entrée de la baie, de Grasse se dirige ensuite à la rencontre de la flotte britannique. Les affrontements ne durent que quelques heures mais suffisent à endommager 6 vaisseaux, en sabordant même l'un des navires anglais. Sous cette pression, Graves est contraint de battre en retraite, et ainsi à avouer sa défaite, l'une des rares dans l'histoire de la *Royal Navy*.

En repoussant l'assaut des forces britanniques, de Grasse sécurise définitivement la baie de la Chesapeake. Pendant plusieurs jours, il va même se lancer à la poursuite des Anglais, avant de retourner dans la Chesapeake le 10 septembre, où il retrouve Barras qui venait d'arriver. Narrant ces événements, Rochambeau écrit dans ses *Mémoires* : « que Graves s'élevant au vent , l'avant-garde aux ordres de M. de Bougainville atteint l'escadre anglaise

---

<sup>57</sup>- Voir illustration 2.

qui fut très-maltraitée ; que M. de Grasse l'avoit poursuivie quelque temps; qu'en rentrant dans la baie , il y trouva l'escadre de M. de Barras ». Cette vision montre en quoi la bataille de la Chesapeake se solda par une victoire de la flotte française. On note que l'amiral Graves fut poussé à la retraite et même harcelé par le comte de Grasse, qui profita ici de sa position de force. Cette action de la part du comte de Grasse a permis, pendant ce temps, au vice-amiral Barras de pouvoir entrer dans la baie de la Chesapeake en toute sécurité, apportant avec lui du matériel de siège qui sera essentiel pour les semaines à venir.

La réception de ce ttenouvelle dans l'armée française terrestre peut être étudiée au travers du regard de Claude Blanchard. Il narre :

Pendant que nous étions à table, on vint annoncer que M. de Grasse était arrivé dans la baie de Chesapeake avec 28 vaisseaux de ligne et qu'il avait mis à terre 3,000 hommes de troupes qui avaient joint M. de la Fayette, de sorte que Cornwallis, qui se trouvait entre la flotte et les troupes de terre, courait risque d'être pris. Cette nouvelle fut reçue avec une grande joie par tous les convives français et américains. Le soir, les citoyens s'attroupèrent et se portèrent en foule à l'hôtel de l'ambassadeur

Ici, on constate naturellement l'enthousiasme des Français et des Américains lorsqu'ils apprirent la victoire du comte de Grasse dans la baie de la Chesapeake. Elle représente l'une des premières victoires françaises en Amérique, depuis l'engagement pris au Traité d'alliance en 1778. Encore, cela conforte la stratégie adoptée par Rochambeau et Washington, à savoir aller combattre Cornwallis.

Ce succès du comte de Grasse est, avec le recul historique, essentiel dans la saine poursuite des opérations de Rochambeau et Washington. En effet, en cadenassant la baie de la Chesapeake, l'amiral français condamnait lord Cornwallis, alors retranché dans Yorktown, à l'isolement, en empêchant toute possibilité d'arrivée de renforts britanniques par la mer. Dans le même temps, grâce aux efforts de La Fayette, une assistance terrestre anglaise était inenvisageable. Ainsi, alors que les troupes de Rochambeau et Washington sont en route pour la Virginie, Cornwallis apparaît bien esseulé et livré à lui-même face à l'assaut qui se profile, par la mer et par la terre. Il va devoir faire face au siège de Yorktown.

## ***D – Le siège de Yorktown***

Les anglais, à la suite de l'affrontement de la baie de la Chesapeake se retrouvent dans une situation très précaire. Cornwallis doit compter sur les seules troupes présentes à ses côtés pour se défendre. Le général Clinton, qui apparaît presque résigné et las quant à l'issue du conflit, déclare le 7 septembre 1781 : « Nous approchons d'une crise. Il n'est plus possible de lutter à armes égales avec l'ennemi, mais nous pouvons cependant nous battre du mieux que nous pourrons<sup>58</sup> ». Cornwallis s'empresse alors de faire fortifier Yorktown du mieux qu'il pouvait. Il est pertinemment au courant qu'il ne pourra pas gagner le siège qui s'annonce contre la ville. Cependant, l'espoir de l'arrivée de renforts britanniques pouvant encercler les fortes françaises et américaines est encore entretenu. Dès lors, le but de Cornwallis est de gagner un maximum de temps et d'infliger le plus de dégâts possibles à ses ennemis.

Les troupes américaines arrivèrent à Williamsburg, ville toute proche de Yorktown, le 14 septembre. Ici, Washington fait la jonction avec La Fayette et ses hommes, qui bloquaient déjà toute sortie à Lord Cornwallis. Rochambeau, qui s'était élancé en avance sur ses hommes, se rendit également à Williamsburg le 14 septembre.

Pour une partie du corps expéditionnaire français, l'envoi d'un convoi du comte de Grasse, épargna aux troupes une marche de 200 kilomètres. Parmi ces soldats, se trouvait Claude Blanchard qui retrace :

J'appris en arrivant que 1200 hommes de troupes, dont une partie de grenadiers et de chasseurs, devaient s'embarquer pour se joindre aux troupes que M. de Grasse avait amenées, et que je devais être de cette expédition. Ces troupes devaient s'embarquer sur une petite rivière qui conduit à la baie de Chesapeake ; le reste devait se rendre par terre au point convenu, c'est-à-dire devant York où Cornwallis s'était retiré

Cette traversée dura un jour. Grâce à celle-ci, les Français, qui avaient déjà parcouru de longues distances à pied, évitèrent pour une partie d'entre eux, d'arriver trop épuisés et éreintés, au moment d'aller affronter Cornwallis. Le reste des troupes dû quand même se rendre en Virginie de façon pédestre. Ainsi, les troupes françaises rejoignirent l'armée américaine aux alentours du 24 septembre 1781.

Une fois les troupes françaises et américaines réunies, la marche sur Yorktown pouvait être lancée. Alors que Barras et de Grasse continuaient à assurer le blocus de la baie

---

<sup>58</sup> - B. Cottret, *op. cit.* p. 243.

de la Chesapeake, les armées alliées se massaient autour de la ville défendue par Cornwallis. Concernant les forces en présence, les Français sont environ 11 000 durant le siège de Yorktown. Parmi ces soldats, on retrouve des volontaires français qui s'étaient engagés auprès de La Fayette et qui se retrouvent ici sous les ordres de Saint-Simon, la cavalerie, commandée par le duc de Lauzun et les différents régiments composant le corps expéditionnaire de 6 000 hommes partis de Brest durant l'été 1781. Les hommes de Saint-Simon rassemblaient une force de 3 200 soldats. Enfin, on note la présence, sur terre et sur mer des 2 500 hommes envoyés en renfort avec le comte de Grasse. Washington dispose lui d'environ 6 000 insurgés américains dans cette bataille. Au total, les assiégeants représentaient une masse de 17 000 soldats, sans compter la marine française stationnée à la baie de la Chesapeake. Cornwallis, pour résister à ce siège, peut s'appuyer sur « seulement » 8825 hommes, parmi lesquels on retrouve 1 700 mercenaires de Hesse, en Allemagne. On remarque ainsi que les Français représentent le plus grand effectif présent durant cet affrontement.

Durant la bataille de Yorktown, Blanchard resta en retrait comme il l'explique à la date du 28 septembre 1781, date du début du siège :

Le 28, les troupes françaises et américaines se rendirent devant Yorktown, à 4 lieues de Williamsburg, où Cornwallis s'était enfermé avec toute son armée. On s'établit à une demie lieue de la ville et on l'investit, ce qui eut lieu sans obstacle. Je restai à Williamsburg où étaient nos principaux établissements et où il fallait surtout monter le service des hôpitaux: j'avais 300 malades et un seul employé; sur ces 300 malades, 10 officiers étaient plus difficiles que tout le reste.

Pendant les affrontements, Blanchard n'est donc pas au cœur des armées françaises et américaines. Sa tâche était alors de s'occuper du bon fonctionnement des hôpitaux, une nouvelle fois. Dans cette citation, on constate le manque d'effectif avec lequel doit opérer Blanchard, qui, comme il l'explique, ne se vit confié qu'un seul partenaire pour venir en aide à plus de 300 malades. De nouveau, Claude Blanchard se retrouve dans une situation délicate, et l'organisation des hôpitaux laisse à désirer. Les soldats français étaient en effet, au maximum, situés au front pour faire basculer le cours de la bataille.

Dès les premiers jours, Cornwallis adopta la stratégie de se replier exclusivement sur la ville, abandonnant ainsi toutes les défenses extérieures qui purent être investies par les Français et les Américains sans grande difficulté. Tout au long du siège, on remarque que ce sont les commandements français qui semblent primer sur ceux des Américains ; en effet, ces derniers et leur chef Washington étaient beaucoup moins expérimentés aux techniques de

siège. En resserrant sa ligne de défense, Cornwallis espérait résister plus longtemps face à très large supériorité numérique de ses adversaires. Durant quelques jours, Français et Américains tentent des percées et des repérages autour de la ville. Conjointement, les bombardements sont incessants sur les britanniques, qui subissent le feu à la fois de l'artillerie et de la marine française.

Pendant le siège, le matériel de siège et les moyens mis en place par les Français vont briller, tout comme le commandement, qui avec l'expérience de Rochambeau, conseillera Washington lors de la création de parallèles militaires, faisant face à l'ennemi. L'appui massif de l'artillerie va permettre de manœuvrer de façon efficace, en protégeant les équipements clés. Rochambeau relève cependant dans les *Mémoires* : « On doit rendre aux Américains la justice de dire qu'ils se comportèrent avec un zèle , un courage et une émulation qui ne les laissèrent jamais en retard dans toute la partie dont ils furent chargés, quoique les opérations d'un siège leur fussent étrangères ». Par cet extrait, on remarque que les Américains étaient animés d'une bonne volonté et qu'ils souhaitaient au maximum « rivaliser » avec l'armée française lors des opérations. Dès lors, bien que, comme l'explique Rochambeau, l'armée continentale n'avait aucune expérience en matière de siège, cette dernière réussit à mener à bien son objectif. Il faut ici rappeler que le siège de Yorktown offre l'exemple typique de la réussite de la coopération franco-américaine durant la guerre d'indépendance américaine. En effet, d'un côté se trouvaient les soldats français rodés à l'exercice du siège militaire, tandis que d'autre part, les soldats américains profitent des connaissances de leur allié pour emporter la victoire en se distinguant de manière positive. Cet apport mutuel va permettre aux Américains d'obtenir les honneurs de la victoire, ne se limitant pas à assister l'armée américaine ; après tout, si ils veulent obtenir leur indépendance, les colonies doivent montrer qu'elles sont à l'origine de la victoire et que la France n'a joué qu'un rôle de support, d'assistance.

Le 14 octobre, après plusieurs semaines de siège, est décidée une attaque sur les deux redoutes qui étaient restées sous le contrôle des Anglais. Le regard plutôt extérieur de Blanchard peut être étudié :

J'eus quelques détails sur l'attaque des deux redoutes. Nos soldats montrèrent beaucoup de courage et de vivacité. Les Anglais avaient environ 200 hommes dans la redoute attaquée par les Français. Ils firent une ou deux décharges avant de l'abandonner, en n'y laissant qu'une trentaine

d'hommes qui se rendirent au moment où notre monde pénétra dans le fort. Les Américains éprouvèrent moins de résistance que nous et ne perdirent que 6 hommes.

Les Français, avaient, sous le commandement de Rochambeau, attaqué la première redoute tandis que La Fayette et le major général Lincoln étaient chargés de l'autre<sup>59</sup>. Les deux défenses britanniques tombèrent rapidement, sans opposer une résistance considérable, comme le montre Blanchard. Ce dernier souligne les efforts consentis par les Français, et la bravoure dont ils ont fait preuve, mais également la facilité avec laquelle les Américains ont fait chuter leur redoute. A partir de là, les événements se précipitent, annonçant la défaite de Cornwallis.

Les Anglais, sont, au matin du 17 octobre, dans une situation très fragile. D'un côté, l'ennemi se montre de plus en plus pressant et se rapproche dangereusement de la ville. D'autre part, les soldats britanniques sont fatigués, malades et manquent de munitions et de vivres. Sachant qu'il ne pourra pas recevoir une aide de la part de Clinton, alors situé à New-York, Cornwallis entame les pourparlers le 17 octobre, en demandant une suspension d'armes et en prétextant une maladie<sup>60</sup>. Sous la contrainte du refus de Washington, le Lord britannique n'a d'autre choix que de capituler, ce qui sera fait le 19 octobre 1781. Dès lors, les 8 000 soldats britanniques présents à Yorktown doivent déposer leurs armes.

Blanchard, dans son journal, détaille cette journée clé de la guerre d'indépendance américaine :

Cornwallis se dit malade et ne parut pas. Le général, qui commandait à sa place, voulut remettre son épée à M. de Rochambeau; mais celui-ci lui fit signe que c'était au général Washington qu'il devait s'adresser. Les Anglais mirent beaucoup de morgue et d'insolence dans cette triste cérémonie; ils affectaient surtout beaucoup de dédain pour les Américains.

Dans ce passage, on remarque tout d'abord que les Anglais tentent de montrer qu'ils ont perdu face aux Français avant tout et non pas face aux Américains. Ce comportement décrit par Blanchard s'explique par le fait que les Anglais respectaient plus les Français en tant qu'adversaires, plutôt que les Américains, qui représentaient des rebelles à leurs yeux. Perdre contre la France revenait à s'avouer vaincu par un ennemi héréditaire tandis que perdre face aux Américains signifiait la victoire du camp insurgé, et donc des 13 colonies américaines. Ici, on peut relever le geste de Rochambeau qui, habilement, refusa les mérites de la victoire au profit de l'armée continentale et George Washington.

---

<sup>59</sup> - T. Balch, *op. cit.* p. 196.

<sup>60</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 93.

Dans ses *Mémoires*, Rochambeau raconte cet épisode :« En arrivant, il me présenta son épée; je lui montrai, vis-à-vis de moi, le général Washington, à la tête de l'armée américaine, et je lui dis que l'armée française étant auxiliaire dans ce continent , c'étoit au général américain à lui donner ses ordres ». Une fois de plus, Rochambeau apparaît comme la personne idéale dans cette situation, puisque sa capacité à rester en retrait, explique en partie la réussite de la coalition franco-américaine. Il est pertinemment conscient que si les Américains veulent obtenir leurs prétentions et s'affirmer, la victoire doit leur revenir d'office et les Français doivent accepter de n'être considérés que comme une aide auxiliaire. Également, la symbolique du dépôt des armes des Britanniques devant le général Washington était essentielle aux yeux des Américains.

Concernant les pertes humaines, les Anglais déplorent 150 morts et environ 70 disparus. Du côté français, on déplora 60 morts durant le siège, tandis que les Américains perdirent 23 soldats. On constate que malgré l'importance que jouera cette bataille, le bilan humain n'est pas considérable. Bien qu'étant naturellement loin d'être négligeable, le nombre de victimes n'est pas choquant, au vu des répercussions qu'entraînera cette capitulation. Finalement, le coup le plus dur pour les Anglais réside dans le fait que près de 8 000 soldats seront faits prisonniers. Cette armée était la plus importante déployée par la monarchie britannique en Amérique du Nord.

Représentant ce siège, Couder peint en 1836 le tableau *Prise de Yorktown*<sup>61</sup>. A l'intérieur, sont représentés Rochambeau, pointant du doigt et à sa gauche George Washington. Également, La Fayette est présent, à droite de Rochambeau. Dans cette œuvre, Couder insiste sur la coopération franco-américaine qui conduisit à leur victoire. Ainsi, les deux camps semblent discuter, débattre et se mélanger. Également, ce tableau est une mise en scène de l'engagement de l'aristocratie et de l'armée française dans la guerre d'indépendance américaine.

Une fois de plus, La Fayette s'est mis en évidence, en commandant ici une partie des troupes américaines à la victoire. Le choix de mettre ce jeune Français à la tête de soldats américains pour une telle bataille montre bien la confiance que le Marquis a su acquérir de la part des insurgés, et notamment de Washington. La bataille de Yorktown a contribué à rendre La Fayette célèbre en France et aux États-Unis, faisant de lui l'un des héros de l'indépendance

---

<sup>61</sup> - Voir illustration 3.

américaine. A Londres, en revanche, la défaite est naturellement très mal vécue, et des transformations se font attendre, pour répondre à la nouvelle conjoncture.

Au final, la double défaite britannique, sur terre et sur mer, fit chuter le moral des Anglais qui comprirent alors qu'une victoire par les armes en Amérique n'était plus envisageable. Même si des affrontements persistent encore en 1782, le camp insurgé a pris à Yorktown un ascendant définitif. Irrémédiablement, la suite des événements devra mener à un projet de paix et de reconnaissance de l'indépendance américaine, marquant la fin du conflit.

## Chapitre 6 – La résolution du conflit

La bataille de Yorktown est un tournant dans la guerre d'indépendance américaine. En effet, à partir de cette date, le conflit entre dans une nouvelle phase, ou les Anglais prennent conscience qu'ils ne vaincront pas le camp insurgé. Rapidement, malgré la subsistance des hostilités, de premières négociations de paix sont entamées. Il faudra attendre septembre 1783 pour qu'un réel traité de paix soit signé entre les différents partis.

### *A – L'après-Yorktown : une indépendance imminente ?*

Les Anglais apparaissent las et découragés à la suite de la prise de Yorktown par les Français et les Américains. Cette guerre lointaine de la métropole est de plus en plus dure à gérer et les différentes erreurs des généraux et amiraux anglais n'améliorent pas le sort de l'armée britannique présente en Amérique du Nord. Également, l'immensité du territoire américain est un facteur d'abattement pour eux.

Malgré cette situation critique, qui touche pour la première fois dans le conflit la couronne britannique, un sorte de statu quo est adopté par les différents belligérants. Ainsi, d'un côté, l'Angleterre, bien qu'elle sait que l'indépendance américaine devra être reconnue, ne cède pas et maintient sa position en espérant obtenir des privilèges au moment de l'indépendance. De l'autre côté, Américains et Français ne veulent pas consentir à des efforts. Dès lors, les négociations devant porter à un projet de paix s'enlisent et prennent énormément de temps.

Du côté français, à la suite de la capitulation, de Grasse demanda au Roi à être relevé de son commandement, ce qui ne fut pas accordé par Louis XVI. C'est donc à contre-cœur que l'amiral de Grasse quitte la baie de la Chesapeake le 4 novembre 1781, pour repartir en

direction des Antilles, avec sa flotte. Blanchard raconte comment fut organisé l'envoi d'un bateau en France, pour porter l'annonce de la victoire de Yorktown :

M. de Lauzun fut chargé par M. de Rochambeau de porter en France la nouvelle de la prise d'York, et il s'embarqua le même jour sur la Surveillante. Je le vis au moment de son départ ; il m'aperçut, descendit de cheval et me demanda mes commissions pour France

On voit ici que les Français sont impatients de faire connaître leur victoire. En effet, c'est la première réelle victoire d'envergure des Français depuis l'envoi des renforts en 1780. Le choix du duc de Lauzun peut s'expliquer par le rôle qu'il joua durant le siège de Yorktown, en compagnie de sa Légion des volontaires étrangers. Ainsi, ces derniers s'illustrèrent lors de plusieurs exploits en octobre 1781. La nouvelle de la victoire franco-américaine fut reçue avec enthousiasme à Paris, après une traversée de seulement 22 jours pour le duc de Lauzun. A leur arrivée en France, ils furent accueillis très chaleureusement par le roi, qui se réjouit enfin des efforts consentis avec l'envoi d'un corps expéditionnaire.

Les Français rejoignirent leurs quartiers d'hiver durant le mois de novembre. Rochambeau s'installa à Williamsburg<sup>62</sup>. D'ici, il se mettait à la disposition des Américains si ces derniers avaient besoin de renforts, que ce soit au Sud ou au Nord. Un passage des *Mémoires* peut être évoqué :

Je dois, à cette occasion, rendre justice au zèle et à l'activité de M. Blanchard , commissaire des guerres, Coste et Robillard, officiers de santé, qui, par les soins les plus assidus pour nos malades et blessés, tant amis qu'ennemis, ont rempli, dans nos hôpitaux militaires, les soins les plus précieux à l'humanité dans le cours de ces trois campagnes.

Cette citation met en lumière la reconnaissance de Rochambeau à l'égard de Claude Blanchard, malgré les différents qui ont pu exister entre les deux hommes. Il souligne le travail effectué par ce dernier, qui se montra très polyvalent et actif durant les années 1780 et 1781. Cette admiration est réciproque, puisque Blanchard ne tarit pas d'éloges pour Rochambeau dans son journal de campagne. Claude Blanchard a donc joué un rôle central, puisque les maladies ont durement touché les Français au cours de l'expédition en Amérique. Également, à la suite de Yorktown, il prodigua de nombreux soins, que ce soit aux Français et aux Américains mais aussi aux Anglais.

Washington profita lui de l'hiver pour se rendre avec son armée sur la rivière Hudson. Il ordonna également à La Fayette d'aller renforcer les troupes du général Green,

---

<sup>62</sup> - T. Balch, *op. cit.* p. 216.

avec l'aide de soldats du Maryland et de Pennsylvanie. Néanmoins, le jeune marquis français fit comprendre que son souhait était alors de rentrer en France. En effet, sachant que les Américains venaient de remporter une victoire majeure qui devait mener à l'indépendance, La Fayette, conscient du devoir accompli, reçut du Congrès l'autorisation de rentrer dans son pays<sup>63</sup>. Il s'embarqua donc de Boston le 23 décembre. Lors de ce second retour en France, l'accueil fut réellement majestueux pour le marquis de La Fayette. S'appuyant sur cette réputation glorieuse et sur le soutien du Congrès, il va employer tous les outils en son pouvoir pour appuyer la diplomatie américaine en France et pour demander l'envoi de nouveaux renforts, principalement financiers. Il convient de relever qu'à la suite des événements d'octobre 1781, les Américains se montrèrent très reconnaissants et chaleureux envers les soldats français. Ainsi, les vivres, les soins médicaux furent d'abord prodigués aux militaires français. Le sacrifice qu'ils ont consenti à se battre loin de leur pays leur accorde la priorité aux yeux des Américains.

En signe de cette reconnaissance, Rochambeau raconte dans ses *Mémoires* :

Il résolut également de présenter deux drapeaux au général Washington, et quatre pièces de canon prises sur l'armée anglaise, au comte de Rochambeau et au comte de Grasse , portant une inscription qui leur marquât la reconnaissance du congrès des Etats-Unis, de la part glorieuse qu'ils ont eue à cette brillante expédition

On remarque à travers cette mention que les Américains, à la suite des affrontements sur le Nouveau-Continent, veulent remercier les Français, et assument pleinement le caractère vital de l'intervention française. Dès lors, bien que les Américains se devaient de remporter la victoire par eux-mêmes, ils n'en oublient pas pour autant de mettre en valeur leurs alliés, et ici la collaboration avec la France. Dans ce passage, ce sont naturellement Rochambeau et le comte de Grasse qui héritent des honneurs et des remerciements de la part des Américains.

Les Anglais, dans l'optique de continuer les combats, ne possèdent plus que New-York, Savannah et Charleston. C'est à New-York que vont se replier les troupes de Lord Cornwallis, défait à Yorktown. Dans le Sud de l'Amérique, les troupes britanniques vont faire face à une résistance toujours importante des Américains qui mènent une politique harcèlement, de guérilla.

Concernant la suite des instructions à donner à la marine française et aux soldats du comte de Grasse, on note une position assez singulière de Louis XVI. En effet, après la

---

<sup>63</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 95.

bataille de la Chesapeake et de Yorktown, les Français tenaient enfin une victoire décisive sur les Anglais qui devra aboutir *in fine* à la signature d'un traité de paix reconnaissant l'indépendance américaine. Dès lors, la France venait d'atteindre son but en Amérique et sa présence sur place n'était alors plus nécessaire. Néanmoins, le Roi maintient ses forces en Amérique, et de Grasse, de plus en plus contesté par ses marins, doit rester sur ses gardes, dans les eaux antillaises. De plus, une flotte française est affrétée depuis la métropole pour prêter main forte au français, qui ne pouvait à ce moment rivaliser avec l'armada anglaise de l'amiral Rodney. Malheureusement pour les Français, cette flotte connue de nombreuses péripéties si bien qu'elle n'arriva jamais aux Antilles et rentra en France.

De Grasse et Rodney se firent face lors de plusieurs combats dans les Antilles. Le plus marquant, le 12 avril 1782 est une lourde défaite pour la France. Si les forces sont assez équilibrées en théorie (36 vaisseaux français et 37 anglais), les navires anglais sont plus opérationnels car leur équipage est moins usé que celui des français. Également, les vaisseaux britanniques bénéficient des dernières avancées dans la marine, comme la caronade, une pièce d'artillerie, alors inconnue des Français. C'est au large des îles des Saintes, dans les Antilles françaises, que les deux flottes s'affrontent. Dans son journal de campagne, Blanchard décrit comment parvint la nouvelle de cette défaite aux soldats français présents en Amérique du Nord :

Il nous vint des nouvelles des combats livrés par M. de Grasse à Rodney les 9 et 18 avril ; cependant la vérité ne se fit jour que peu à peu. M. de Rochambeau, d'après une mauvaise Gazette de la Grenade, fit d'abord tirer le canon en signe de victoire. Mais, vers le 20 juin, nous sûmes qu'au contraire, nous avions éprouvé une défaite et que la Ville-de-Paris était tombée aux mains des Anglais

Ce passage exprime toutes les difficultés rencontrées lorsque l'on mène une guerre lointaine au XVIII<sup>e</sup> siècle; problèmes de communication, mésententes, fausses informations. Durant les affrontements dont parle Blanchard, quatre navires de l'escadre de l'amiral de Grasse furent capturés par les Anglais mais c'est surtout la perte du navire *Ville-de-Paris* qui rendit cette défaite désastreuse. En effet, le *Ville-de-Paris* était le vaisseau-amiral à bord duquel se trouvait donc naturellement de Grasse qui fut ainsi fait prisonnier. Ce sacrifice permit néanmoins au reste de la flotte française de battre en retraite et d'éviter une catastrophe pour la marine de Louis XVI.

La bataille du 12 avril 1782, dite des Saintes, freina la France dans ses projets aux Antilles, notamment sur l'hypothèse d'une attaque en Jamaïque, qui commençait à être

planifiée. Le marquis de Vaudreuil fut désigné à la tête de l'escadre française rescapée de cet affrontement. Il se rendit alors à Boston, afin de réparer ses navires. Dans le même temps, Rochambeau, décida de déplacer son corps expéditionnaire vers le Nord et New-York. Ce mouvement s'explique par des rumeurs selon lesquelles les Britanniques prévoyaient, depuis New-York, d'envoyer des troupes attaquer les colonies françaises. Rochambeau souhaite donc bloquer la ville de New-York afin d'empêcher toute initiative des Anglais.

Alors que les hostilités ne se sont pas arrêtées brutalement à la suite de la capitulation de Yorktown, des négociations de paix sont entreprises entre les États-Unis et l'Angleterre. Dans un premier temps, ces discussions se font de manière secrète, sans l'aval de la France. Lorsqu'un terrain d'entente est finalement trouvé entre les différents partis, un véritable traité de paix est signé à Paris, en septembre 1783. Cela signifie alors la fin réelle de la guerre d'indépendance américaine.

### ***B – Vers un traité de paix***

Lors de son retour en France, La Fayette, comme vu précédemment, va continuer à servir les Américains, en servant d'intermédiaire et de diplomate, auprès du gouvernement français. Il sera enfin reçu par Louis XVI, le 22 janvier 1782<sup>64</sup>. Dans un premier temps, La Fayette fera pression pour l'envoi d'argent au Congrès, mais la France se montre réticente à l'idée de s'endetter de nouveau pour la cause des 13 colonies. En février, de premiers pourparlers sont entamés entre l'Angleterre et les Américains. Pendant quelque temps, les Français vont se montrer discrets et patients, se méfiant encore des propositions britanniques.

A la suite de la défaite de l'amiral de Grasse le 12 avril 1782, les Anglais proposent un compromis aux insurgés ; l'indépendance américaine est reconnue sans condition mais les Américains doivent renoncer à leur alliance avec la France. En réponse, le Congrès refuse cette proposition et bloque de nouveau tout contact avec les britanniques. En effet, accepter cette offre serait faire acte de haute trahison envers la France, ce que les Américains se refusent catégoriquement à entreprendre. Dès lors, les États-Unis sacrifient une paix facile qui

---

<sup>64</sup> - E. Taillemite, *op. cit.* p. 95.

leur serait favorable, tant que leur allié français ne disposait pas des mêmes garanties. On peut rappeler ici que l'article VIII du traité d'alliance signé entre la France et les colonies américaines signalait qu'aucune paix séparée ne pouvait être négociée. La tentative de séparer l'axe franco-américain est donc un échec pour la couronne britannique. Néanmoins, si c'est là la position officielle des Américains, ces derniers commencent à négocier secrètement avec les Anglais.

A Paris, Benjamin Franklin reçoit le soutien de John Jay et John Adams, pour négocier la paix<sup>65</sup>. Du côté britannique, ce sont Richard Oswald et Henry Strachey qui sont chargés de mettre en forme un traité de paix. Entre juillet et décembre 1782, à la suite de l'arrêt des hostilités, les Anglais libèrent les deux places qu'ils occupaient encore en Amérique du Nord, à savoir Savannah et Charleston. Durant l'été 1782, John Jay est en contact permanent avec les Britanniques. Pendant un certain temps, toutes ces discussions seront gardées secrètes et Vergennes, Secrétaire d'État des Affaires étrangères, n'est pas tenu au courant des avancées diplomatiques. Jay est un partisan d'une paix séparée n'impliquant pas la France.

C'est au cours de l'automne 1782 que les contours d'une paix sont sérieusement ébauchés. Durant cette période, les émissaires américains envoyés à Paris hésitent quant à la stratégie à mettre en place ; doivent-ils continuer à négocier secrètement, sans faire intervenir la France ? Au final, le 30 novembre 1782, un premier traité préliminaire est signé entre Franklin, Jay, Adams et Oswald pour les britanniques. Ce traité ne serait effectif que lorsqu'une paix sera signée entre la France et la Grande-Bretagne. Le fait de signer un traité préliminaire peut s'expliquer en partie par la peur des Américains de voir le conflit s'éterniser. De même, ils craignent que les Français, en prolongeant les affrontements, ne le fassent que pour des raisons personnelles, et non plus pour défendre l'intérêt des colonies. On s'enliserait alors dans une guerre généralisée entre la France et la Grande-Bretagne, ce qui doit être évité à tout prix.

Franklin se charge de tenir Vergennes informé de cette nouvelle évolution : « J'ai l'honneur de faire connaître à votre Excellence, que les commissaires des États-Unis se sont mis d'accord avec Mr Oswald sur les Articles Préliminaires de la Paix entre ces États et la Grande-Bretagne. J'espère être en mesure de communiquer demain leur texte à votre

---

<sup>65</sup> - C. Fohlen, *op. cit.* p. 292.

Excellence<sup>66</sup> ». Vergennes se montre alors surpris voire indigné de cette situation, qu'il prend pour une trahison. Dans une lettre à La Luzerne, il explique : « [...] mais vous ne serez certainement pas moins surpris que je l'ai été du procédé des députés. Suivant les instructions du Congrès, ils ne devaient rien faire sans notre participation<sup>67</sup> ». Il faudra toute l'habileté diplomatique de Franklin pour réparer « l'affront » commis par les Américains. Cependant, dans la Cour de Louis XVI, cette nouvelle est mal accueillie et provoque de la colère.

La Fayette s'illustre une nouvelle fois, lors des pourparlers. La citation suivante, issue de ses *Mémoires* montre son implication : « Aussi prit-il part aux négociations entamées par des envoyés d'Angleterre avec les ministres plénipotentiaires des États-Unis à Paris ; mais il fallait plus que des négociations pour achever l'ouvrage de la paix ». Ainsi, alors qu'à son retour en France le jeune marquis aurait pu délaisser la cause américaine pour quelques temps afin de se consacrer à d'autres activités, il ne l'oublie au contraire absolument pas. Dès lors, fidèle à sa parole et à ses amis Américains, il sera l'un des principaux artisans français du traité de paix à venir. La Fayette est donc totalement dévoué, dans sa jeunesse, au combat pour l'indépendance américaine, se muant ici en ambassadeur de la cause américaine.

Parallèlement à ces négociations de paix, les troupes françaises encore présentes en Amérique du Nord préparent leur retraite et leur retour en métropole. Dès lors, le corps expéditionnaire de Rochambeau se rend à Boston, d'où une flotte les transportera en France. La grande majorité de l'armée quitte alors le Nouveau-Continent le 24 décembre 1782. Rochambeau attendra lui le 8 janvier pour prendre la mer. Avant son départ, il relate ses adieux avec le général Washington

En retournant en Virginie, nous repassâmes à New-Windsor chez le général Washington. Ce fut là que se firent nos plus tendres adieux, et que je reçus, ainsi que tous les officiers qui m'accompagnoient, de la part de l'armée américaine, les assurances les plus sincères d'une confraternité éternelle.

Une fois de plus, on peut remarquer la bonne entente générale entre Rochambeau et Washington. On note également la volonté de bâtir une alliance franco-américaine sur le long terme, en posant des bases sereines d'une amitié solide. Si cet axe Amérique-France semble se former en 1783 à la suite du traité de paix, il sera rapidement remis en cause. Néanmoins, à l'époque du départ de Rochambeau pour la France, les Américains ne peuvent que se montrer bienveillants et respectueux envers leur nouvel allié.

---

<sup>66</sup> - *Ibid.*, p. 294.

<sup>67</sup> - B. Cottret, *op. cit.*, p. 268.

La fin officielle des hostilités pour la guerre d'indépendance américaine est proclamée le 4 février 1783 par la Grande-Bretagne. Par la suite, le Congrès américain appliquera la même résolution, le 11 avril . Finalement, il faudra attendre le 3 septembre 1783 pour que le traité définitif de paix et de reconnaissance de l'indépendance américaine soit signé.

Conjointement, ce sont deux textes qui sont signés, l'un à Paris, l'autre à Versailles. Le traité de Paris<sup>68</sup>, est signé entre les 13 colonies américaines et la Grande-Bretagne à l'hôtel d'York. Ses signataires sont David Hartley qui représente George III et Adams, Jay et Franklin pour les Américains. Grâce à ce traité, la guerre entamée sur le continent américain en 1775, arrive à son terme. L'indépendance des colonies américaines est en effet reconnue par l'Angleterre.

Le succès est total pour les Américains puisqu'ils récupèrent également un accès aux eaux internationales ainsi que la création de zones de pêche qui leur sera exclusive. Encore, les États-Unis se voient offrir les territoires situés entre le Mississippi et la chaîne montagneuse des Appalaches. Dès lors, la future conquête de l'Ouest était amorcée dès 1783. La partie Sud de la région des Grands Lacs revient également aux Américains au détriment de la province de Québec, alors aux mains des Anglais. Au final, le territoire obtenu par les colons est colossal, puisque dépassant les simples frontières des 13 colonies. Concernant les Loyalistes (soit les colons ayant choisi de s'allier avec la couronne britannique), l'amnistie est déclarée. Ainsi, ils sont libres de se rendre dans les autres colonies détenues par la Grande-Bretagne.

Le traité dit de Versailles est en réalité un traité bilatéral, puisqu'il fut signé entre la France et la Grande-Bretagne et entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. L'Espagne récupère alors Minorque et la Floride, qu'elle avait perdue en 1763. La France, elle, voit ses possessions s'agrandir. En effet, la couronne française hérite du Sénégal et de plusieurs îles antillaises dont Tobago. Encore, la France recouvre ses comptoirs situés en Inde.

Par ces accords, la France tient enfin sa revanche de la guerre de Sept Ans et du traité de Paris de 1763. Alors qu'elle avait perdu de nombreuses colonies dont le Canada et la Louisiane en 1763, la France permet de faire chuter une grande partie de l'empire colonial britannique. Les Anglais doivent alors reconstruire une grande partie de leurs colonies ; on entre alors dans ce que l'on nomme le second empire colonial britannique.

<sup>68</sup> - Voir annexe 5.

La création de la jeune nation américaine et les lourdes pertes enregistrées par l'Angleterre vont entraîner un nouveau rapport de force entre les différentes puissances européennes. En effet, l'Angleterre avait montré qu'elle pouvait être fragile, voire battue sur mer. Également la France, en défendant ses colonies et en faisant chuter des possessions clés anglaises, rééquilibre les rapports géopolitiques européens. La Grande-Bretagne de George III peut, à la suite de 1783, difficilement prétendre à une domination totale sur le Vieux Continent.

A propos de ce traité de Paris, Rochambeau écrit sa propre vision sur la paix qui vient d'être signée

Le traité de paix de 1783 étoit aussi glorieux pour la France que modéré dans ses avantages. Elle n'avoit stipulé de grandes cessions qu'en faveur de ses alliés. La reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique avoit diminué la puissance réelle de l'Angleterre , et prodigieusement augmenté la masse de ses dettes

Il constate que la France ne tire que des bénéfices limités, au moment de signer la paix. Ainsi, c'est principalement des honneurs et une reconnaissance de son rôle joué que la France obtient, plutôt que de réels avantages commerciaux qui auraient pu justifier une telle intervention. Également, Rochambeau cerne bien la situation de la monarchie britannique, c'est-à-dire un endettement colossal au lendemain de la guerre d'indépendance et une hégémonie bien moins marquée que jusque lors.

Les conséquences du traité de Paris vont donc au-delà de la simple création d'une nouvelle Nation. Les cartes sont « redistribuées » jusqu'en Europe. Si la guerre de Sept Ans peut être considérée comme le premier conflit mondial, la guerre d'indépendance américaine s'inscrit dans cette continuité. Il est alors naturel que ses répercussions touchent le globe de façon universelle.

### ***C – Répercussions de la guerre***

La guerre d'indépendance américaine et la victoire finale du camp Américain allié aux Français a permis à ces derniers de prendre leur revanche tant attendue sur les Anglais. Cette

fois-ci l'humiliation est pour la Grande-Bretagne. Ce qui est particulièrement notable est la défaite de la *Royal Army* à la baie de la Chesapeake, qui reste l'une des seules débâcles de son histoire.

En ce qui concerne la réception du traité de paix en Amérique, la réponse fut envoyée le plus rapidement. Bien évidemment, à cette époque, le seul moyen pour traverser l'Atlantique étant la voie maritime, il fallut tout de même 8 à 9 semaines pour que la nouvelle parvienne au Nouveau-Continent et au Congrès américain. En 1783, la constitution en vigueur aux États-Unis est alors ce que l'on nomme les Articles de la Confédération. Il était prévu qu'en cas de traité de paix, 9 des 13 colonies devaient avoir des représentants pour que les termes de ce traité soient adoptés par le Congrès<sup>69</sup>. Finalement, le traité de Paris est ratifié le 14 janvier en Amérique, consacrant définitivement l'indépendance américaine.

Le coût de l'engagement français dans ce conflit est très loin d'être négligeable. En effet, à titre de comparaison, si les dépenses navales pour la guerre de Sept Ans s'élevaient à 375 millions de livres tournois, celles pour la guerre d'indépendance américaine atteignent la somme pharaonique de 796 millions de livres tournois. Rapporté à une moyenne annuelle, les dépenses ont doublé entre ces deux conflits majeurs<sup>70</sup>. Globalement, le conflit aurait coûté au Royaume de France de 1 200 à 1 730 millions de livres tournois. Au sortir de la guerre, en 1783, la dette française dépasse les 3 300 millions de livres tournois, soit une dette colossale. Dès lors, si la France sort vainqueur de ce conflit et redore son blason au détriment des britanniques, le bilan financier est catastrophique.

Pour les Britanniques, le coût financier de la guerre est également monumental, et même bien plus important que pour la France. Ainsi, en prenant toujours la livre tournoi comme monnaie de référence, la guerre a coûté à la monarchie anglaise entre 2 270 et 2 875 millions de livres tournois, soit une dette qui atteint 5 5530 millions de livres tournois en 1783.

Les Américains, quant à eux, ne connaissent pas trop de difficultés économiques au moment de l'indépendance. En effet, grâce aux nombreux emprunts contractés principalement auprès de la France, mais aussi auprès de l'Espagne ou des Provinces Unies, le coût de la

---

<sup>69</sup> - B. Cottret, *op. cit.*, p. 272.

<sup>70</sup> - Olivier Chaline, Philippe Bonnichon, Charles-Philippe de Vergennes, dir., *Les marines de la guerre d'indépendance américaine, I – L'instrument naval*, Paris, PUPS, 2013, p. 433.

guerre a pu être « amorti ». En moins d'une décennie, l'économie américaine devient pérenne et ses dettes sont effacées tout comme le phénomène d'inflation.

La Fayette, après l'indépendance américaine, se rendit une nouvelle fois en Amérique du Nord, le 1<sup>er</sup> juillet 1784. Dans toutes les villes où il se rendra, il sera très chaleureusement accueilli et acclamé par les Américains, prouvant une nouvelle fois sa popularité sur le Nouveau-Continent. La reconnaissance des Américains envers La Fayette est même extrêmement poussée comme il le raconte dans ses *Mémoires* :

Le Congrès lui décerna les plus honorables témoignages d'affection, de gratitude et de confiance. Les différents États s'empressèrent de donner son nom à des villes et à des comtés. Les capitales lui offrirent le droit de cité. Il reçut par de nouveaux diplômes pour lui, pour son fils et ses descendants, le titre de citoyen des États-Unis

Dans cet exemple, on remarque que La Fayette bénéficie de rares privilèges pour un non-Américain de naissance. Son empreinte sur l'histoire américaine est ainsi clairement présente, et les hommages à sa personne sont nombreux, même de son vivant. Ce dernier voyage en Amérique prend alors la forme de « derniers adieux » de la part du marquis qui marqua sa période en Amérique. Si son amitié avec Washington n'est plus à démontrer, il reçut également l'affection de la part des Américains dans leur ensemble, qui saluent le rôle qu'il joua dans l'indépendance. Le summum de sa gloire en Amérique est atteint lorsque la citoyenneté américaine lui est accordée, à lui, et à sa descendance, nouvelle preuve s'il en fallait une de sa stature d'héros des États-Unis.

Le commerce entre les ex-colonies américaines et l'Europe est l'un des enjeux clés suite à la paix de Paris. Les Français, forts de leur traité d'amitié et de commerce signé avec les Américains dès 1778, espèrent tirer un profit non-négligeable de ce commerce. Si ce commerce franco-américain fut florissant durant la guerre d'indépendance, la France se rend vite compte que cet axe commercial est fragile. Deux phénomènes expliquent la dégradation des rapports commerciaux entre la France et les États-Unis. Tout d'abord, il est indéniable que même si les Américains ont combattu contre les Anglais depuis 1775, ils se sentent malgré tout toujours plus proches des ces derniers que des Français. En effet, il existe plus de points communs culturels, linguistiques et autres entre l'Amérique et la Grande-Bretagne qu'entre la France et ces mêmes Américains. Également, les relations franco-américaines vont se détériorer à la suite d'une véritable guerre navale entre ces deux camps, à la fin du XVIIIe

siècle. La France ne peut donc pas s'appuyer de façon durable sur son commerce Outre-Atlantique pour en tirer des bénéfices financiers.

Les conséquences de la guerre sont également visibles au niveau intellectuel, dans l'évolution des mentalités. Par exemple, en France, Nicolas de Condorcet publie en 1786 *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*. Il écrit notamment :

Mais il ne suffit pas que les droits du genre humain soient écrits dans les livres des philosophes. Il faut que l'homme ignorant ou faible puisse les lire dans l'exemple d'un grand peuple. L'Amérique nous a donné cet exemple. L'acte qui a déclaré son indépendance est une exposition simple et sublimes de ces droits si sacrés et si longtemps oubliés. Le spectacle d'un grand peuple, où les droits de l'Homme sont respectés, est utile à tous les autres. Il apprend que ces droits sont partout les mêmes.

Le mouvement des patriotes américain apparaît ainsi comme le digne héritier de la philosophie des Lumières. En Europe, le souffle de la révolution américaine va se répandre sur les sociétés conservatrices et les régimes installés depuis une longue date. La défense des droits de l'Homme va connaître un essor important dans les années 1780, sous l'influence des événements Outre-Atlantique. La rébellion des colons américains va ainsi servir de modèle pour défendre ces nouvelles valeurs. Dans le même sens, Clavière et Brissot de Warville publient en 1787 *De la France et des États-Unis*. Leur but est alors d'encourager le commerce entre la France et l'Amérique. De plus, ils souhaitent installer certains idéaux américains dans la société française, afin de la moderniser et de sortir de l'immobilisme caractéristique de la France pré-révolutionnaire. On relève dans leur ouvrage :

Il semble qu'on n'a pas senti toute l'importance de cette révolution pour la France, qu'elle n'occupe pas assez les bons esprits. Je ne m'étendrai pas sur les avantages particuliers que les États-Unis doivent retirer de la révolution qui assure leur liberté. Éclairés par cette révolution, les gouvernements d'Europe seront forcés de réformer insensiblement les abus, de diminuer les fardeaux.

Les auteurs mettent ici en valeur la nécessité de mettre en place des réformes, au sein de la monarchie française. Également, à travers des termes comme « Éclairés », ils se placent clairement dans la continuité du mouvement des Lumières. L'influence de la révolution américaine est ainsi incontestable, au moins du point de vue intellectuel.

En définitive, le conflit d'indépendance américain va avoir des répercussions majeures en Europe. Principalement, l'arrivée de cette nouvelle Nation parmi les grandes puissances mondiales provoquera des mutations politiques et sociétales. Également, les conséquences économiques seront considérables en Europe, où elles entraîneront divers mouvements, plus ou moins importants. Il est indéniable que la guerre d'indépendance américaine a modifié le paysage européen.

## *Conclusion*

La guerre d'indépendance américaine est l'un des conflits majeurs du XVIIIe siècle. En plus d'être l'objet d'un enjeu colossal, c'est-à-dire la création d'une nouvelle Nation dont la taille est celle d'un continent, elle implique de nombreuses puissances mondiales et particulièrement européennes. Dès lors, de 1775 à 1783, le Royaume-Uni naturellement, mais aussi la France, l'Espagne et les Provinces-Unies se sont engagés dans ce conflit. Depuis la guerre de Sept Ans, jamais une lutte n'avait été aussi importante, aussi mondialisée.

Pour comprendre les fondements du mouvement d'indépendance américain, il convient de s'intéresser aux différentes conjonctures économiques et politiques qui jalonnent la seconde moitié du XVIIIe siècle en Amérique du Nord. Ainsi, il apparaît que la création des Patriotes américains et la révolte contre la métropole britannique, conduisant à la révolution américaine, est principalement une réponse à la politique menée par Londres dans ses 13 colonies américaines. De nombreuses erreurs de jugement, une sous-estimation de la capacité des colonies à être autonomes ont entraîné un soulèvement d'une ampleur considérable en Amérique du Nord. Les craintes des Anglais se concrétisent en 1776 avec la *Déclaration d'indépendance des États-Unis*.

Dans leur lutte, les 13 colonies américaines doivent impérativement faire appel à des alliés pour vaincre les Britanniques bien mieux organisés et supérieurs en nombre. C'est dans ce contexte qu'intervient la France, de façon progressive. Il est essentiel de rappeler que l'engagement de la France dans la guerre d'indépendance américaine est marqué par un opportunisme clair. En effet, depuis la guerre de Sept Ans, et l'humiliation subie par le Royaume de France, ce dernier attendait le bon moment pour prendre sa revanche. Grâce au soulèvement des 13 colonies américaines, la France se voit offrir l'opportunité d'affronter la Grande-Bretagne.

La présence française en Amérique du Nord durant le conflit d'indépendance américain se retrouve sous différentes formes. Pendant que la Monarchie de Louis XVI hésite encore à apporter réellement son soutien, des Français vont s'engager aux côtés des insurgés.

Que ce soit à partir de l'Europe, comme Beaumarchais qui livre des vivres et des armes à l'armée de Washington, ou par la présence directe, les Français seront présents dès les premières hostilités. L'historiographie de la période a clairement mis en lumière le personnage de La Fayette, qui s'autoproclame défenseur de la liberté et qui se montre très concerné par le mouvement des Patriotes. Il va jouir auprès de l'armée américaine et de son chef Washington d'une très grande popularité, et il va acquérir, au fil des années et de ses exploits militaires, une confiance totale de la part de ces derniers.

Le basculement dans l'engagement de la France est sans conteste la création d'un corps expéditionnaire français devant combattre aux côtés des rebelles américains. Placée sous les ordres de Rochambeau, cette armée part en 1780 en Amérique avec l'espoir d'emporter une victoire décisive devant entraîner la reconnaissance de l'indépendance américaine. Par cet engagement, la monarchie française espère naturellement tirer des profits importants. Elle souhaite en outre battre l'armée britannique et notamment la Royal Navy, dont l'hégémonie sur les mers mondiales est totale. La France pense aussi obtenir des avantages commerciaux bénéfiques à l'issue du conflit.

L'illustration parfaite du rôle joué par la France dans cet affrontement sont les victoires en 1781 de la baie de la Chesapeake et de Yorktown, la première sur mer, la seconde après un siège de la ville. Durant ces deux batailles, les Français auront une responsabilité considérable sur l'issue des conflits. Ici, la flotte du comte de Grasse et l'infanterie terrestre française seront mis en exergue, tout comme la capacité de coopération entre les Français et les Américains.

La question de savoir comment les événements se seraient déroulés sans la présence française en Amérique n'est pas pertinente en tant que telle. La force de dissuasion puis de supériorité militaire que la France incarne à travers ses troupes envoyées en soutien aux insurgés est indéniable. Sans cette présence, la situation des rebelles aurait très certainement été bien plus périlleuse et fragile. On serait même tenté de dire que la puissance de la monarchie britannique aurait écrasé en peu de temps la rébellion des colons. Dans ce sens, il apparaît que le concours de la France a « accéléré » le processus d'accès à l'indépendance des 13 colonies américaines. Néanmoins, l'indépendance américaine aurait très certainement eu lieu, peut-être quelque temps après. En effet, le recul historique montre que la plupart des

colonies gouvernées depuis une métropole lointaine sont vouées à chuter et la souveraineté revient alors très souvent aux colons.

Le cas de l'étude de la guerre d'indépendance américaine est intéressant à divers niveaux. Tout d'abord, il faut rappeler que les insurgés américains sont à l'origine des Britanniques envoyés dans ce Nouveau Continent, car fuyant l'intolérance religieuse de leur pays. Également, l'aide française à ces rebelles américains peut être vu comme très surprenante et particulière. Effectivement, replacée dans le contexte du XVIIIe siècle, l'aide française est celle d'une monarchie absolue de droit divin installée depuis de nombreux siècles à des colons rêvant d'une république fédérale avec des institutions modernes. De plus, ces colons se soulèvent contre l'autorité d'une autre monarchie européenne. Cela explique la patience et la réticence dont a fait preuve Louis XVI, quant au choix d'apporter son soutien aux Américains.

Les Américains, dès la fin de la guerre, se montrent reconnaissants envers les Français. De nouveau, c'est La Fayette qui hérite de la plupart des honneurs. En effet, il va réaliser de nombreux voyages aux États-Unis, à la suite de la guerre d'indépendance américaine où il sera toujours très bien accueilli et considéré comme l'un des fondateurs de la nation. En 2002, La Fayette sera même élevé au rang de citoyen d'honneur américain, titre porté par seulement 8 personnages dans l'histoire américaine. De même, Rochambeau, de Grasse et les principaux officiers français ne sont pas oubliés par les Américains et Washington, qui avouent sans mensonges que cette aide leur aura été vitale. Enfin, depuis la date de 1783 et l'indépendance reconnue des États-Unis, de nombreuses commémorations sont organisées en Amérique pour rappeler le rôle joué par la France, et pour saluer le sacrifice de ces soldats qui sont venus combattre loin de chez eux pour défendre la cause des rebelles américains. Cependant, la France ne va pas tirer tous les bénéfices espérés suite à l'indépendance américaine. Ainsi, alors qu'elle pensait pouvoir devenir le partenaire commercial privilégié des ex-colonies, la Grande-Bretagne, par son fonds culturel et historique commun avec les États-Unis, installera un axe commercial central trans-Atlantique.

Au lendemain de la guerre d'indépendance américaine, le constat doit donc être nuancé concernant l'intervention française. Au final, il conviendrait de relever dans quelle mesure la participation de la France à ce conflit porte certaines germes qui conduiront à la révolution française. Sans faire de déterminisme, il semble évident que l'engagement français

a eu des conséquences pour la métropole. Cette influence s'exerce principalement à deux niveaux. Premièrement, la monarchie française a énormément dépensé pour soutenir les Américains, et les avantages commerciaux liés à la défaite britannique ne sont pas aussi importants qu'elle ne l'avait conjecturé. Par conséquent, la situation financière critique des caisses du Royaume de la seconde moitié des années 1780 trouve certaines de ses origines dans le conflit d'indépendance américain. Également, à l'échelle intellectuelle, la révolution américaine a participé à la prise de conscience en France de la nécessité de faire évoluer la société vers plus de modernité. Ici, la réaction de la haute noblesse sera inverse puisqu'elle se repliera sur ses privilèges. Cette conjoncture mènera à la nécessité de réunir les états généraux.

Pour conclure, concernant les répercussions de l'indépendance américaine sur la France, de nombreux travaux ont prouvé que ce ne sont pas les Français présents en Amérique qui sont à l'origine du soulèvement populaire de 1789 en France. Bodinier, par exemple, montre dans l'article *Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'indépendance des États-Unis*, publié en 1984, que la plupart des Français ayant soutenu les insurgés américains l'ont fait par devoir militaire et non pas par soutien idéologique à leur cause. Dès lors, seuls quelques individus étaient sensibles au combat pour les libertés humaines. Il convient donc de nuancer l'influence qu'auraient eu les Français ayant vécu directement l'indépendance américaine, sur la révolution française. L'engagement français était, avant tout, le moyen de parvenir à rééquilibrer les forces en Europe, suite à l'hégémonie installée par les Britanniques depuis 1763.

## *Table des annexes*

<u>Annexe 1 : Déclaration d'Indépendance des États-Unis, 4 juillet 1776.....</u>	<u>107</u>
<u>Annexe 2 : Traité d'alliance éventuelle et défensive, 6 février 1778.....</u>	<u>111</u>
<u>Annexe 3 : Liste des officiers généraux et des principaux personnages du corps expéditionnaire français de 1780 et de l'escadre partie de Brest pour l'Amérique.....</u>	<u>115</u>
<u>Annexe 4 : Traité de paix de Paris, 3 septembre 1783.....</u>	<u>117</u>

## ***Annexe 1 : Déclaration d'Indépendance des États-Unis, 4 juillet 1776***

Lorsque dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. La prudence enseigne, à la vérité, que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères, et l'expérience de tous les temps a montré, en effet, que les hommes sont plus disposés à tolérer des maux supportables qu'à se faire justice à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils sont accoutumés.

Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, marque le dessein de les soumettre au despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir de rejeter un tel gouvernement et de pourvoir, par de nouvelles sauvegardes, à leur sécurité future. Telle a été la patience de ces Colonies, et telle est aujourd'hui la nécessité qui les force à changer leurs anciens systèmes de gouvernement. L'histoire du roi actuel de Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces Etats.

Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial :

Il a refusé sa sanction aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public.

Il a défendu à ses gouverneurs de consentir à des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins que leur mise en vigueur ne fût suspendue jusqu'à l'obtention de sa sanction, et des lois ainsi suspendues, il a absolument négligé d'y donner attention.

Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'organisation de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature, droit inestimable pour un peuple, qui n'est redoutable qu'aux tyrans.

Il a convoqué des Assemblées législatives dans des lieux inusités, incommodes et éloignés des dépôts de leurs registres publics, dans la seule vue d'obtenir d'elles, par la fatigue, leur adhésion à ses mesures. A diverses reprises, il a dissous des Chambres de représentants parce qu'elles s'opposaient avec une mâle fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple. Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres Chambres de représentants, et le pouvoir législatif, qui n'est pas susceptible d'anéantissement, est ainsi retourné au peuple tout entier pour être exercé par lui, l'Etat restant, dans l'intervalle, exposé à tous les dangers d'invasions du dehors et de convulsions au-dedans.

Il a cherché à mettre obstacle à l'accroissement de la population de ces Etats. Dans ce but, il a mis empêchement à l'exécution des lois pour la naturalisation des étrangers; il a refusé d'en rendre d'autres pour encourager leur émigration dans ces contrées, et il a élevé les conditions pour les nouvelles acquisitions de terres. Il a entravé l'administration de la justice en refusant sa sanction à des lois pour l'établissement de pouvoirs judiciaires.

Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le paiement de leurs appointements.

Il a créé une multitude d'emplois et envoyé dans ce pays des essaims de nouveaux employés pour vexer notre peuple et dévorer sa substance. Il a entretenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes sans le consentement de nos législatures. Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant de l'autorité civile et même supérieur à elle. Il s'est coalisé avec d'autres pour nous soumettre à une juridiction étrangère à nos Constitutions et non reconnue par nos lois, en donnant sa sanction à des actes de prétendue législation ayant pour objet : de mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées; de les protéger par une procédure illusoire contre le châtement des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États; de détruire notre commerce avec toutes les parties du monde; de nous imposer des taxes sans notre consentement; de nous priver dans plusieurs cas

du bénéfice de la procédure par jurés; de nous transporter au-delà des mers pour être jugés à raison de prétendus délits; d'abolir dans une province voisine le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces Colonies; de retirer nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses et d'altérer dans leur essence les formes de nos gouvernements ; de suspendre nos propres législatures et de se déclarer lui-même investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous dans tous les cas quelconques.

Il a abdiqué le gouvernement de notre pays, en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre. Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes et massacré nos concitoyens. En ce moment même, il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers pour accomplir l'oeuvre de mort, de désolation et de tyrannie qui a été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et qui sont tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée. Il a excité parmi nous l'insurrection domestique, et il a cherché à attirer sur les habitants de nos frontières les Indiens, ces sauvages sans pitié, dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

Dans tout le cours de ces oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles ; nos pétitions répétées n'ont reçu pour réponse que des injustices répétées. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par les actions qui peuvent signaler un tyran est impropre à gouverner un peuple libre.

Nous n'avons pas non plus manqué d'égards envers nos frères de la Grande-Bretagne. Nous les avons de temps en temps avertis des tentatives faites par leur législature pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous avons fait appel à leur justice et à leur magnanimité naturelle, et nous les avons conjurés, au nom des liens d'une commune origine, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement interrompre notre liaison et nos bons rapports. Eux aussi ont été sourds à la voix de la raison et de la consanguinité. Nous devons donc nous rendre à la nécessité qui commande notre séparation et les regarder, de même que le reste de l'humanité, comme des ennemis dans la guerre et des amis dans la paix.

En conséquence, nous, les représentants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité du bon peuple de ces Colonies, que ces Colonies unies sont et ont le droit d'être des Etats libres et indépendants; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne; que tout lien politique entre elles et l'Etat de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous; que, comme les Etats libres et indépendants, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de régler le commerce et de faire tous autres actes ou choses que les Etats indépendants ont droit de faire; et pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette Déclaration, nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur.

*Traduction de Thomas Jefferson*

## ***Annexe 2 : Traité d'alliance éventuelle et défensive, 6 février 1778***

### **Traité d'alliance éventuelle et défensive conclu à Paris le 6 février 1778 entre la France et les Etats-Unis de l'Amérique.**

Sa Majesté Très Chrétienne et les Etats Unis de l'Amérique septentrionale, savoir : New-Hamshire, la baye de Massachussett, Rhode Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, la Caroline supérieure, la Caroline méridionale et Georgie, ayant conclu aujourd'hui un Traité d'amitié et de commerce pour l'avantage réciproque de leurs sujets et citoyens, ils ont cru nécessaire de prendre en considération les moyens de raffermir ces engagements et de les rendre utiles à la sûreté et à la tranquillité des deux Parties, notamment dans le cas où la Grande-Bretagne, par ressentiment de ces liaisons et de la bonne correspondance qui forme l'objet dudit Traité, se porterait à rompre la paix avec la France, soit en l'attaquant hostilement soit en troublant son commerce et sa navigation d'une manière contraire au droit des gens et aux Traités qui subsistent entre les deux Couronnes ;

Et S.M. et lesdits Etats Unis ayant résolu éventuellement d'unir dans le cas prévu leurs conseils et leurs efforts contre les entreprises de leur ennemi commun, les Plénipotentiaires respectifs, chargés de concerter les clauses et conditions propres à remplir leurs intentions, ont conclu et arrêté les points et articles qui s'ensuivent :

#### **Article premier.**

Si la guerre éclate entre la France et la Grande-Bretagne pendant la durée de la guerre actuelle entre les Etats-Unis et l'Angleterre, S.M. et les Etats-Unis feront cause commune et s'entraideront mutuellement de leurs bons offices, de leurs conseils et de leurs forces, ainsi qu'il convient à de bons et fidèles alliés.

#### **Article 2.**

Le but essentiel et direct de la présente Alliance défensive est de maintenir efficacement la liberté, la souveraineté et l'indépendance absolue et illimitée desdits Etats Unis tant en matière de politique que de commerce.

**Article 3.**

Les deux Parties Contractantes feront, chacune de leur côté et de la manière qu'elles jugeront plus convenable, tous les efforts en leur pouvoir contre leur ennemi commun, afin d'atteindre au but qu'elles se proposent.

**Article 4.**

Les Parties Contractantes sont convenues que, dans le cas où l'une d'entre elles formerait quelque entreprise particulière pour laquelle elle désirerait concours de l'autre, celle-ci se prêterait de bonne foi à un concert sur cet objet, autant que les circonstances et sa propre situation particulière le permettront ; et, dans ce cas, elles régleront par une convention particulière la quantité et l'espèce de secours à fournir, ainsi que le tems et la manière de la faire agir et les avantages qui en doivent être la compensation.

**Article 5.**

Si les Etats Unis jugent à propos de tenter la réduction des îles Bermudes et des parties septentrionales de l'Amérique qui sont encore au pouvoir de la Grande Bretagne, les dites îles et contrées en cas de succès entreront dans la Confédération ou seront dépendantes desdits Etats-Unis.

**Article 6.**

Le Roi T.C. renonce à posséder jamais les Bermudes, ni aucune partie du Continent de l'Amérique septentrionale qui, avant le Traité de Paris de 1763 ou en vertu de ce Traité ont été reconnues comme appartenant à la Couronne de la Grande-Bretagne ou aux Etats Unis qu'on appelait Colonies Britanniques, ou qui sont maintenant ou ont été récemment sous le pouvoir du Roi et de la Couronne de la Grande-Bretagne.

**Article 7.**

Si S.M.T.C. juge à propos d'attaquer aucune des îles situées dans le golfe du Mexique ou près dudit golfe, qui sont actuellement au pouvoir de la Grande-Bretagne, toutes lesdites îles, en cas de succès, appartiendront à la Couronne de France .

#### **Article 8.**

Aucune des deux Parties ne pourra conclure ni paix ni trêve avec la Grande-Bretagne sans le consentement préalable et formel de l'autre partie ; et elles s'engagent mutuellement à ne mettre bas les armes que lorsque l'indépendance des dits Etats-Unis aura été assurée formellement ou tacitement par le Traité ou les Traités qui termineront la guerre.

#### **Article 9.**

Les Parties contractantes déclarent qu'étant résolues de remplir, chacune de son côté, les clauses et conditions du présent Traité d'alliance, selon son pouvoir et les circonstances, elles n'auront aucune répétition ni aucun dédommagement à se demander réciproquement quel que puisse être l'événement de la guerre.

#### **Article 10.**

Le Roi T.C. et les Etats Unis sont convenus d'inviter ou d'admettre d'autres puissances qui auront des griefs contre l'Angleterre, à faire cause commune avec eux et à accéder à la présente Alliance, sous telles conditions qui seront convenues librement et agréées entre toutes les Parties.

#### **Article 11.**

Les deux parties se garantissent mutuellement, dès à présent et pour toujours, envers et contre tous, savoir : les Etats Unis à S.M.T.C. les possession actuelles de la Couronne de France en Amérique ainsi que celles qu'elle pourra acquérir par le futur Traité de paix ; et S.M.T.C. garantit de sa part aux Etats Unis leur souveraineté, leur liberté et leur indépendance absolue et illimitée, tant en matière de politique que de commerce, ainsi que leurs possessions et les accroissements ou conquêtes que leur confédération pourra se procurer pendant la guerre d'aucun des domaines maintenant ou ci-devant possédés par la Grande-Bretagne dans l'Amérique septentrionale, conformément aux articles 5 et 6 ci-dessus, le tout ainsi que leurs possessions seront fixées et assurées auxdits Etats au moment de la cessation de leur guerre actuellement contre l'Angleterre .

#### **Article 12.**

Afin de fixer plus précisément le sens et l'application de l'article précédent, les Parties Contractantes déclarent que, en cas de rupture entre la France et l'Angleterre, la garantie réciproque énoncée dans ledit article aura toute sa force et valeur du moment où la guerre

éclatera. Et si la rupture n'avait pas lieu, les obligations mutuelles de ladite garantie ne commenceraient que du moment susdit où la cessation de la guerre actuelle entre les Etats Unis et l'Angleterre aura fixé leurs possessions.

**Article 13.**

Le présent Traité sera ratifié de part et d'autre, et les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, les Plénipotentiaires respectifs, savoir : de la part du Roi T.C. le Sieur Conrad Alexandre Gérard, Syndic royal de la ville de Strasbourg, Secrétaire du Conseil d'Etat de S.M. ; et de la part des Etats Unis, les Sieurs Benjamin Franklin, Député au Congrès général de la part de l'Etat de Pensylvanie et Président de la Convention dudit Etat, Silas Deane, ci-devant Député de l'Etat de Connecticut, et Arthur Lee, Conseiller ès-lois, ont signé les articles ci-dessus, tant en langue française qu'en langue anglaise ; déclarant néanmoins que le présent Traité a été ordinairement rédigé et arrêté en langue française, et ils y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Paris, le 6e jour du mois de février 1778.

C.A. GERARD.

B. FRANKLIN.

SILAS DEANE.

ARTHUR LEE.

**Annexe 3 : Liste des officiers généraux et des principaux personnages du corps expéditionnaire français de 1780 et de l'escadre partie de Brest pour l'Amérique**

M. le comte de Rochambeau, lieutenant général, commandant en chef.

Le baron de Vioménil |

Le comte de Vioménil, | Maréchaux de camp.

Le chevalier de Chastellux |

De Béville, brigadier, maréchal général des logis

De Tarlé, commissaire ordonnateur faisant fonctions d'intendant.

Blanchard, commissaire principal

D'Aboville, commandant en chef l'artillerie.

MM. de Fersen, |

De Damas, |

Charles de Lameth | Aides de camp de M. de Rochambeau

De Closen |

Dumas, |

De Lauberdières, |

De Vauban, |

MM. de Chabannes, | aides de camp de M. de Vioménil.

De Pangé, |

Charles d'Olonne, |

MM. de Montesquieu, | aides de camp de M. de Chastellux.

.....petit-fils du jurisconsulte |

Lynch (Irlandais), |

**COLONELS.**

Le marquis de Laval. | Régiment du Bourbonnais

Le vicomte de Rochambeau en 2e |

MM. Christian de Deux-Ponts. | Régiment de Royal Deux-Ponts,

Guillaume de Deux-Ponts en 2e |

Le comte de Custine. | Régiment de Saintonge.

Le vicomte de Charlus. |

M. de Sainte-Mesme ou Saint-Maime. | Régiment de Soissonnais.

Le vicomte de Noailles. |

Le duc de Lauzun | Légion de Lauzun  
Le comte Arthur Dillon

Nadal, directeur du parc d'artillerie.  
Desandroins, commandant les ingénieurs.

Querenet, |  
Charles d'Ogré, | Ingénieurs.  
Caravagne |  
D'Aubeterre |  
Turpin |

Coste, premier médecin

Robillard, premier chirurgien

Daure, régisseur des vivres

Demars, régisseur des hôpitaux

Bouley, trésorier

Chevalier de Tarlé | aide-majors généraux  
De Ménonville |

De Béville fils | aides-maréchaux généraux des logis  
Collot |

<b>Vaisseaux</b>	Canons	Commandants
<i>Le Duc de Bourgogne</i> doublé en cuivre	80	Chevalier de Ternay
<i>Le Neptune</i> doublé en cuivre	74	chevalier Destouches
<i>Le Conquérant</i>	74	La Grandière
<i>La Provence</i>	64	Lombard
<i>L'Éveillé</i> doublé en cuivre	64	de Tilly
<i>Le Jason</i>	64	La Clocheterie
<i>L'Ardent</i>	64	Chevalier de Marigny
<b>Frégates</b>		
<i>La Bellone</i>	32	
<i>La Surveillante</i>	32	Sillart
<i>L'Amazone</i>	32	La Pérouse
<i>La Guêpe</i>	corvette	chevalier de Maulevrier
<i>Le Serpent</i>	corvette	

#### ***Annexe 4 : Traité de paix de Paris, 3 septembre 1783***

Au nom de la Trinité Sainte et Indivisible.

Il a plu à la divine Providence d'inspirer au sérénissime et très puissant prince Georges III, par la grâce de Dieu roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, duc de Brunswick et de Lunebourg, archi-trésorier et prince électeur du Saint-Empire romain germanique, etc., et aux États-Unis d'Amérique la volonté d'oublier tous les malentendus et les différends qui ont malheureusement interrompu la bonne entente et l'amitié qu'ils souhaitent mutuellement restaurer, et d'établir une relation bénéfique et satisfaisante entre les deux pays sur la base des avantages réciproques et des convenances mutuelles pour promouvoir et assurer à la fois l'harmonie et la paix perpétuelles ; ayant à cette fin souhaitable déjà jeté les bases de la paix et de la réconciliation par les articles provisoires signés à Paris le 30 novembre 1782, par les commissaires munis des pleins pouvoirs de chaque partie, lesquels articles ont été convenus pour être insérés et constituer le traité de paix proposé entre la Couronne de Grande-Bretagne et les États-Unis, mais lequel traité ne doit pas être conclu avant que les termes de la paix soient convenus entre la Grande-Bretagne et la France et que Sa Majesté Britannique soit prête à conclure un tel traité en conséquence. Le traité entre la Grande-Bretagne et la France ayant été conclu depuis, Sa Majesté Britannique et les États-Unis d'Amérique afin de donner leur pleine vigueur aux Articles provisoires ci-dessus mentionnés, conformément à la teneur de ceux-ci, ont constitué et nommé, pour Sa Majesté Britannique, David Hartley, écuyer, membre du Parlement de Grande-Bretagne, et pour les États-Unis d'Amérique, John Adams, écuyer, ancien commissaire des États-Unis d'Amérique à la cour de Versailles, ancien délégué au Congrès de l'État du Massachusetts, et juge en chef de cet État et ministre plénipotentiaire des dits États-Unis près leurs Hautes Puissances les États Généraux des Pays-Bas, Benjamin Franklin, écuyer, ancien délégué au Congrès de l'État de Pennsylvanie, président de la Convention du dit État, et ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique à la Cour de Versailles, John Jay, écuyer, ancien président du Congrès et juge en chef de l'État de New York, et ministre plénipotentiaire des États-Unis à la Cour de Madrid, afin d'être leurs plénipotentiaires pour conclure et signer le présent traité définitif, lesquels après s'être communiqués réciproquement leurs pleins pouvoirs respectifs ont convenu et confirmé les articles suivants.

## **Article premier**

Sa Majesté Britannique reconnaît les dits États-Unis, à savoir, le New-Hampshire, la Baie de Massachusetts, Rhode Island et les Plantations de Providence, le Connecticut, le New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Géorgie, comme des États indépendants, libres et souverains, qu'il traite avec eux comme tels, et tant pour lui-même que pour ses héritiers et successeurs renonce à toute prétention au gouvernement, à la propriété et aux droits territoriaux sur ces États et sur toute partie des dits États.

## **Article 2**

Afin de prévenir toute dispute qui pourrait s'élever à l'avenir au sujet des frontières des dits États-Unis, il est convenu et déclaré par les présentes, que ce qui suit est et sera leurs frontières, à savoir : de l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Écosse, à savoir, l'angle qui est formé par une ligne tirée directement au nord, depuis la source de la rivière Sainte-Croix jusqu'aux Hautes Terres ; puis, le long de ces Hautes Terres qui séparent les rivières qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent de celles qui tombent dans l'océan Atlantique, jusqu'à la source la plus nord-occidentale de la rivière Connecticut ; de là, en descendant le long du milieu de cette rivière, jusqu'au quarante-cinquième degré de latitude nord ; de là, une ligne plein ouest en gardant la même latitude jusqu'à sa rencontre avec la rivière des Iroquois ou Cataraquy ; de là, par le milieu de ladite rivière jusqu'au lac Ontario ; de là, par le milieu du dit lac, jusqu'à sa rencontre avec la voie de communication fluviale entre ce lac et le lac Érié [Niagara] ; de là, le par le milieu de cette voie de communication jusqu'au lac Érié ; par le milieu du dit lac jusqu'à sa rencontre avec la voie de communication fluviale entre ce lac et le lac Huron [rivière Saint-Clair] ; de là, par le milieu de cette voie de communication jusqu'au lac Huron ; de là, par le milieu du dit lac jusqu'à sa rencontre avec la voie de communication fluviale entre ce lac et le lac Supérieur [rivière Sainte-Marie] ; de là, à travers le lac Supérieur, au nord des îles Royale et Phéliepeaux, jusqu'au lac Long ; de là, par le milieu du dit lac Long et de la voie de communication fluviale entre ce lac et le lac des Bois jusqu'au dit lac des Bois ; de là, à travers le dit lac jusqu'à la pointe la plus au nord-ouest de celui-ci ; et de là, directement vers l'ouest, jusqu'au fleuve Mississipi ; de là, par une ligne tirée au milieu du dit fleuve Mississipi, jusqu'à son intersection avec la partie la plus au nord du 31e degré de latitude nord ; au sud, par une ligne tirée directement vers l'est à partir de la délimitation de la

dernière ligne mentionnée sur la latitude 31 degré au nord de l'équateur, jusqu'au milieu de la rivière Apalachicola ou Catahouche ; de là, par le milieu de celle-ci, jusqu'à sa jonction avec la rivière Flint ; de là directement à la source de la rivière Sainte-Marie ; et de là, par le milieu de la rivière Sainte-Marie jusqu'à l'océan Atlantique. A l'est, une ligne tracée au milieu de la rivière Sainte-Croix, depuis son embouchure dans la baie de Fundy, jusqu'à sa source, et de sa source directement vers le nord jusqu'aux Hautes Terres, mentionnées ci-dessus, qui séparent les rivières qui tombent dans l'océan Atlantique de celles qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent ; y compris toutes les îles situées à moins de vingt lieues de la côte des États-Unis, et situées entre les lignes tracées directement à l'est à partir des points où les frontières susmentionnées entre la Nouvelle-Écosse d'une part, et l'Est de la Floride d'autre part, touchent respectivement la baie de Fundy et l'océan Atlantique, à l'exception de ces îles qui sont à présent ou ont été jusqu'ici dans les limites de ladite province de Nouvelle-Écosse.

### **Article 3**

Il est convenu que le peuple des États-Unis continue de jouir tranquillement du droit de pêcher du poisson de toutes espèces sur le grand banc et tous les autres bancs de Terre-Neuve, ainsi que dans le golfe du Saint-Laurent, et dans tous les autres endroits de la mer où les habitants des deux pays ont eu en tout temps jusqu'à présent l'habitude de pêcher. Les habitants des États-Unis auront aussi la liberté de prendre du poisson de toutes espèces sur la partie de la côte de Terre-Neuve que fréquentent les pêcheurs britanniques (mais non de le sécher ou de le saler sur cette île), ainsi que sur les côtes, baies et criques de tous les autres domaines de Sa Majesté britannique en Amérique ; les pêcheurs américains auront la liberté de sécher et de saler le poisson dans toutes les baies, havres et criques inhabitées de Nouvelle-Écosse, des îles de la Madeleine et du Labrador, aussi longtemps qu'ils resteront inhabités, mais aussitôt qu'il y aura des établissements, ou dans l'un d'entre eux, il ne sera pas permis aux dits pêcheurs de sécher ou de saler le poisson dans ces établissements, sans un accord préalable établi à cet effet avec les habitants, propriétaires ou possesseurs du terrain.

### **Article 4**

Il est convenu que les créanciers de chaque côté ne doivent rencontrer aucun obstacle légal pour recouvrer la valeur totale, en monnaie sterling de toute dette contractée de bonne foi jusqu'à présent.

## **Article 5**

Il est convenu que le Congrès recommandera sérieusement aux législatures des États respectifs de pourvoir à la restitution de tout bien, droit et propriété qui a été confisqué à des vrais sujets britanniques ; et aussi aux biens, droits et propriétés des personnes résidant dans les districts possédés par les armes de Sa Majesté et qui n'ont pas porté les armes contre lesdits États-Unis ; et que les personnes de toutes sortes ont toute liberté d'aller dans n'importe quelle partie ou parties des treize États-Unis, et d'y résider douze mois sans être inquiétés dans leurs efforts pour obtenir la restitution de ceux de leurs biens, droits et propriétés qui peuvent avoir été confisqués ; et que le Congrès recommandera sérieusement aux différents États de reconsidérer et de réviser tous les actes ou lois concernant ces objets, de manière à rendre les dits actes et lois parfaitement compatibles non seulement avec la justice et l'équité mais aussi avec cet esprit de conciliation qui avec le retour des bienfaits de la paix doit prévaloir universellement. Le Congrès doit aussi recommander sérieusement aux différents États que les biens, droits et propriétés de ces personnes mentionnées en dernier leur soient restitués, sous réserve de rembourser à toute personne qui pourrait se trouver en possession de bonne foi le prix (s'il en a été donné un) qu'elle pourrait avoir payé pour l'achat de telles de ces terres, droits ou propriétés, depuis la confiscation. Et il est convenu que toute personne qui a des intérêts dans es terres confisquées, soit par des dettes, des contrats de mariage, ou autrement, ne doit rencontrer aucun empêchement légal dans la poursuite de ses justes droits.

## **Article 6**

Il n'y aura à l'avenir aucune confiscation, ni aucune poursuite engagée contre contre telle ou telles personnes pour ou à raison de la part que cette ou ces personnes peuvent avoir prise dans la présente guerre, et personne ne supportera à cet égard aucune perte ou dommage, à l'avenir, que ce soit sur sa personne, sa liberté ou sa propriété ; et celles qui peuvent être en détention, sur de telles charges au moment de la ratification du traité en Amérique doivent être immédiatement mises en liberté, et les poursuites ainsi engagées seront interrompues.

## **Article 7**

Il y aura une paix solide et perpétuelle entre Sa Majesté Britannique et les dits États, et entre les sujets de l'une et les citoyen des autres, c'est pourquoi toutes hostilités, soit en mer soit à terre, cesseront immédiatement. Tous les prisonniers, des deux côtés, doivent être mis en liberté ; et Sa Majesté doit, avec toute la diligence convenable, et sans causer aucune

destruction, ni enlever aucun nègre ou d'autres propriétés des habitants américains, retirer toutes ses armées, garnisons et flottes des dits États-Unis, et de tous postes, places et havres des mêmes États-Unis, laissant dans toutes les fortifications l'artillerie américaine qui peut s'y trouver. Elle donnera aussi l'ordre que toutes les archives, registres, contrats et documents appartenant aux dits États ou à leurs citoyens, qui, dans le cours de la guerre, peuvent être tombés dans les mains de ses officiers, soient immédiatement restitués et délivrés aux propres États et personnes à qui ils appartiennent.

#### **Article 8**

La navigation sur le Mississipi, de sa source jusqu'à l'océan, doit toujours rester libre et ouverte aux sujets de la Grande-Bretagne et aux citoyens des États-Unis.

#### **Article 9**

Dans le cas où il arriverait qu'une place ou un territoire appartenant à la Grande-Bretagne ou aux États-Unis soit conquis par les armes de l'un ou de l'autre avant l'arrivée de ces articles provisoires en Amérique, il est convenu qu'elle sera restituée sans difficulté et sans exiger de compensation.

#### **Article 10**

Les ratifications solennelles du présent traité expédiées en bonne et due forme seront échangées entre les parties contractantes dans le délai de six mois, ou moins si possible, calculé à partir de la date de la signature du présent traité. En foi de quoi, nous soussignés, les ministres plénipotentiaires, avons en leur nom et en vertu de nos pleins pouvoirs, signé de nos propres mains le présent traité définitif et fait apposer le sceau de nos armes.

Donné à Paris, le 3 septembre de l'an de Notre Seigneur 1783.

D. Hartley

John Adams

B. Franklin

John Jay.

## *Sources*

- La Chesnais, *Journal de campagne de Claude Blanchard, commissaire des guerres principal au corps auxiliaire envoyé en Amérique dans le commandement du lieutenant général Comte de Rochambeau*, 1869
- La Fayette, *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette*, 1837
- Rochambeau, *Mémoires militaires, historiques et politiques de Rochambeau, ancien maréchal de France, et grand officier de la Légion d'honneur*, 1809
- *Traité d'amitié et de commerce, conclu entre le Roi et les États-Unis de l'Amérique septentrionale, le 6 février 1778*, 1778
- *Traité d'alliance éventuelle et défensive, 6 février 1778*, 1778
- *Traité de paix de Paris, 3 septembre 1783*, 1783

# *Bibliographie*

- Balch Thomas, *Les français en Amérique pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis*, Paris, Sauton, 1872
- Bodinier Gilbert, *Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre des États-Unis, De Yorktown à l'an II*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 71, n°264-265, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1984. p. 227-228
- Centre National de la Recherche Scientifique, *La révolution américaine et l'Europe*, Paris, Éditions du CNRS, 1979
- Chaline Olivier, *La France et l'indépendance américaine*, Paris, PUPS, 2008
- Chaline Olivier, Bonnichon Philippe, Vergennes Charles-Philippe de, dir., *Les marines de la guerre d'indépendance américaine, I – L'instrument naval*, Paris, PUPS, 2013
- Chevalier Édouard, *Histoire de la Marine Française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, Paris, Hachette, 1877
- Cottret Bernard, *La Révolution américaine. La quête du bonheur (1763-1787)*, Paris, Perrin, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 2003)
- Debu-Bridel Jacques, *La Fayette, une vie au service de la liberté*, Paris, Del Duca, 1957
- Fohlen Claude, *Benjamin Franklin. L'Américain des Lumières*, Paris, Biographie Payot, 2000
- Fouché Nicole, Portes Jacques, Rossignol Marie-Jeanne, Vidal Cécile, *Europe / Amérique du Nord. Cinq siècles d'interactions*, Paris, Armand Colin, 2008
- Havard Gilles, Vidal Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2006 (1<sup>ère</sup> éd. 2003)
- Kaspi André, *Les Américains. 1, Naissance et essor des États-Unis, 1607-1945*, Paris, Points, 2014 (1<sup>ère</sup> éd. 1986)
- Lacroix Jean-Michel, *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, (1<sup>ère</sup> éd. 1996)
- Luciani Isabelle, Piétri Valérie, dir., *Écriture, récit, trouble de soi, perspectives historiques*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2012
- Noailles Amblard de, *Marins et soldats français en Amérique pendant la guerre de l'indé-*

*pendance des États-Unis*, Paris, Perrin, 1903

- Taillemite Étienne, *La Fayette*, Paris, Fayard, 1989

- Taillemite Étienne, *Louis XVI ou le navigateur immobile*, Paris, Payot, 2002

- Vincent Bernard, dir., *Histoire des États-Unis*, Paris, Flammarion, 1997 (1<sup>ère</sup> éd. 1994)

- Weelen Jean-Edmond, *Rochambeau*, Paris, Plon, 1934

## ***Table des illustrations***

<u>Illustration 1 : Massacre sanglant de King Street, Paul Revere, gravure, 28 mars 1770.....</u>	<u>126</u>
<u>Illustration 2 : Mouvements de troupes françaises, américaines et anglaises au cours de l'année 1781.....</u>	<u>127</u>
<u>Illustration 3 : Prise de Yorktown, Louis-Charles Auguste Couder, 1836.....</u>	<u>128</u>

Illustration 1 : *Massacre sanglant de King Street*, Paul Revere, gravure, 28 mars 1770



**Illustration 2 : Mouvements de troupes françaises, américaines et anglaises au cours de l'année 1781**

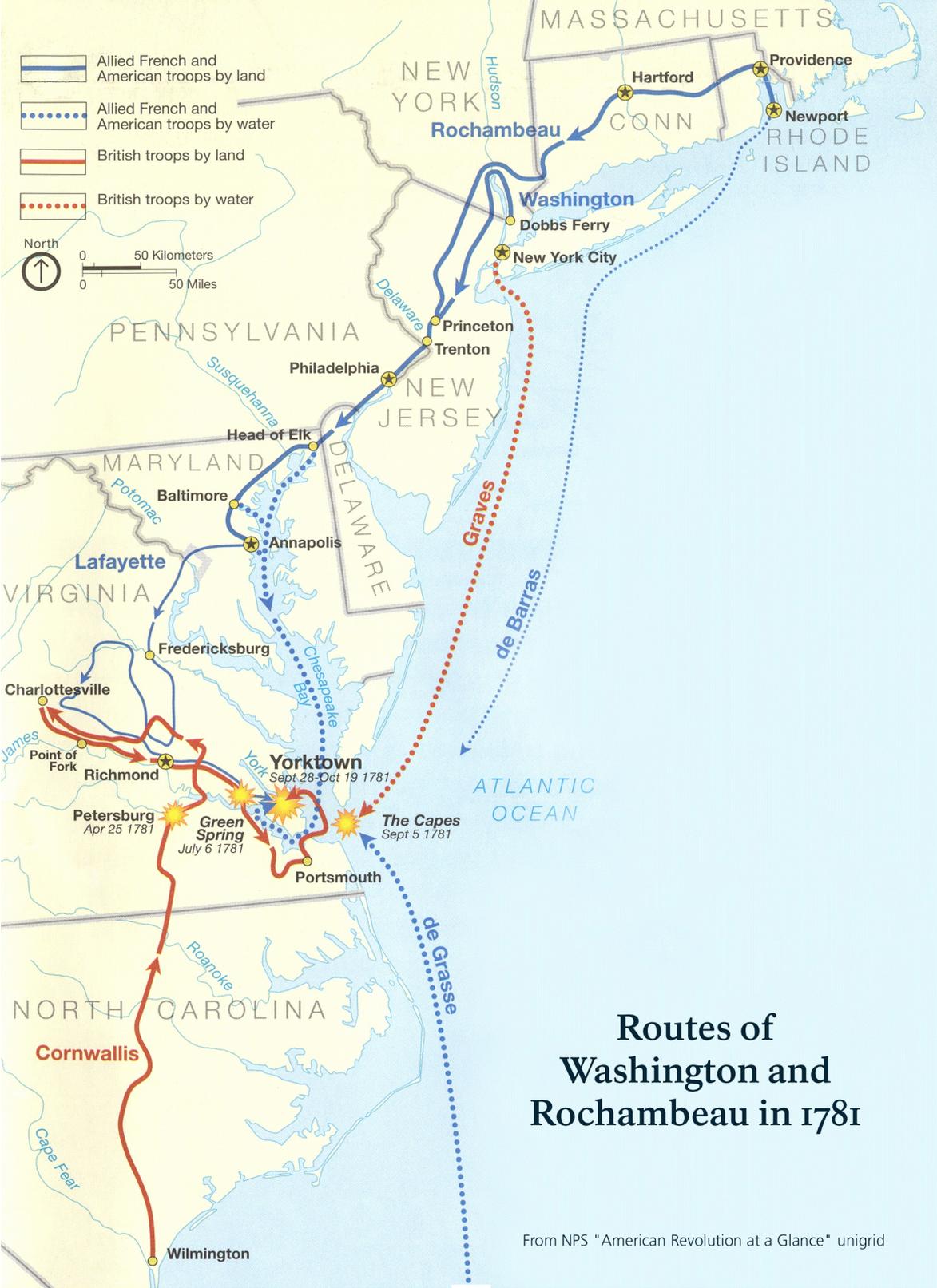


Illustration 3 : *Prise de Yorktown*, Louis-Charles Auguste Couder, 1836



# *Table des matières*

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	6
<b><u>PARTIE 1</u></b>	
<b><u>UN ENGAGEMENT PERSONNEL.....</u></b>	<b>15</b>
<u>CHAPITRE 1 – VERS L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINNE.....</u>	16
A - La politique de Greenville et ses conséquences.....	16
B - L'aggravation du conflit.....	19
C - De Lexington à la Déclaration d'Indépendance.....	22
<u>CHAPITRE 2 – LA FAYETTE ET LES REBELLES AMÉRICAINS.....</u>	26
A - Les motivations du marquis de La Fayette.....	26
B – Le premier voyage de La Fayette aux États-Unis.....	31
<u>CHAPITRE 3 – LES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-AMÉRICAINES.....</u>	37
A – La France au service des insurgés ?.....	37
B – Le traité d'alliance franco-américain.....	41
C – La campagne du Comte d'Estaing.....	44
<b><u>PARTIE 2</u></b>	
<b><u>L'INTERVENTION MONARCHIQUE.....</u></b>	<b>50</b>
<u>CHAPITRE 4 – LA MARCHÉ VERS LA GUERRE.....</u>	51
A – Constitution d'un corps expéditionnaire français.....	51
B – Composition et périple du convoi français.....	55
C – Rochambeau et Washington, les premières collaborations.....	61
<u>CHAPITRE 5 – LA CAMPAGNE DE 1781.....</u>	68
A – Français et Américains dans une situation critique : la recherche de renforts.....	68
B – Le déplacement du conflit vers la Virginie.....	74
C – La bataille maritime de la baie de la Chesapeake.....	80
D – Le siège de Yorktown.....	83
<u>CHAPITRE 6 – LA RÉOLUTION DU CONFLIT.....</u>	89
A – L'après-Yorktown : une indépendance imminente ?.....	89
B – Vers un traité de paix.....	93

C – Répercussions de la guerre.....	97
Conclusion.....	102
Table des annexes.....	106
Sources.....	122
Bibliographie.....	123
Table des illustrations.....	125
Table des matières.....	129

## RÉSUMÉ

La guerre d'indépendance américaine débutée en 1775 et se concluant en 1783 est le théâtre de nombreux événements mettant en scène les plus grandes puissances européennes, dans une lutte globalisée. En effet, au cours de ce conflit, la France, le Royaume-Uni et l'Espagne vont jouer un rôle central. L'enjeu est l'accès à l'indépendance des 13 colonies américaines, suite au mouvement des Patriotes qui proclame cette indépendance dès 1774.

L'objet de cette étude est de s'intéresser à la manière dont la présence française a influencé le conflit, et a permis, dans une certaine mesure, de mener à la victoire du camp américain. La cause des insurgés américains, aura, tout le long du conflit, une grande popularité en France et particulièrement à Paris. Dans un premier temps, cette présence, à partir de 1775, est celle de jeunes nobles français rêvant d'aventures et se proclamant défenseurs de la liberté. Parmi ces personnalités, les travaux historiques retiennent surtout La Fayette, qui avec son charisme, est le symbole de l'intervention en Amérique. Dans un second temps, après la signature d'un traité d'alliance entre les insurgés américains et la monarchie française, l'aide sera à la fois économique et humaine. Elle prendra notamment la forme d'un corps expéditionnaire français de 6 000 soldats envoyés dans les 13 colonies, sous le commandement de Rochambeau. La coopération entre les deux alliés est alors mise en valeur. Grâce à ce soutien, Américains et Français vont sortir vainqueurs des batailles décisives de la Chesapeake et de Yorktown, menant à la reconnaissance de l'indépendance américaine par la Grande-Bretagne.

## SUMMARY

The American War of Independence begun in 1775 and ending in 1783 is the theater of numerous events with many major European countries, in a globalized fight. Indeed, during this conflict, France, the United Kingdom and Spain will play a central part. The stake is the access to the independence of the 13 American colonies, following the movement of the Patriots which proclaims this independence in 1774.

The purpose of this study is to look at how the French presence has influenced the conflict and has lead, to some extent, the American camp to victory. The cause of the American rebels will have, throughout the conflict, a great popularity in France and mostly in Paris. At first, this presence, starting in 1775, is embodied by French young nobles dreaming about adventures and proclaiming themselves defenders of the freedom. Among these personalities, the historic works were mainly focused on Fayette, charismatic, who is the symbol of the intervention in America. Secondly, after the signature of a treaty of alliance between the American insurgents and the French monarchy, the help will be both economic and human. She will take in particular the form of a French expeditionary force of 6 000 soldiers sent to the 13 colonies, under the command of Rochambeau. The cooperation between the two allies is then highlighted. Thanks to this support, Americans and French will come out winners during the decisive battles of Chesapeake and Yorktown, leading to recognition of American independence by the United Kingdom.

**MOTS CLÉS** : Guerre d'indépendance américaine – Révolution américaine – Marins et soldats français – Alliance franco-américaine

**KEY WORDS** : American war of independence – American revolution – Sailors and french soldiers – Franco-american alliance